

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'OPÉRATION POPULAIRE D'AMÉNAGEMENT DE POINTE-SAINT-CHARLES :  
VERS UNE APPROPRIATION DU QUARTIER PAR LES CITOYENS SOUS  
L'INITIATIVE DE LA TABLE DE CONCERTATION ACTION-GARDIEN ?

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR  
GENEVIÈVE GRENIER

11 NOVEMBRE 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier Anne Latendresse, professeure au Département de géographie, qui tout au long de ce périple qui s'est échelonné sur quatre années, m'a accompagné et offert son soutien, de même que ses conseils judicieux et ses critiques constructives.

J'aimerais ensuite remercier les militants du quartier Pointe-Saint-Charles qui, par leur créativité, leur dynamisme et leur acharnement à faire en sorte que les citoyens les plus défavorisés aient droit de cité, ont inspiré ce projet de mémoire. Enfin, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu donner de leur temps pour m'accorder des entrevues.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
RÉSUMÉ .....	viii
INTRODUCTION .....	1
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>UNE APPROPRIATION CITOYENNE DE LA VILLE : PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 Les éléments d'une mise en contexte.....</b>	<b>7</b>
1.1.1 La métropolisation .....	7
1.1.2 Les mouvements urbains.....	9
<b>1.2 Pointe-Saint-Charles : un quartier à la croisée des chemins, un mouvement urbain actif .....</b>	<b>13</b>
1.2.1 Luttés urbaines et la naissance de la table Action-Gardien.....	13
1.2.2 Action-Gardien : un mouvement urbain ? .....	16
1.2.3 Un quartier et une population à la croisée des chemins .....	18
1.2.4 Pratiques et stratégies : une Opération populaire d'aménagement.....	20
<b>1.3 Problématique et objectifs de la recherche .....</b>	<b>23</b>
1.3.1 Objectifs de la recherche .....	25
<b>1.4 L'appropriation au cœur de la problématique .....</b>	<b>26</b>
1.4.1 Appropriation matérielle du quartier.....	28
1.4.2 Appropriation idéale et symbolique du quartier.....	31
1.4.3 Appropriation politique ou l'exercice d'une citoyenneté active à l'échelle locale	34
1.4.4 Questions de recherche.....	36

<b>1.5 Démarche méthodologique .....</b>	<b>37</b>
1.5.1 Rapport du chercheur au terrain et à l'objet d'étude .....	39
1.5.2 Collecte de données .....	40
<b>1.6 Conclusion.....</b>	<b>46</b>
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES À L'ÈRE DE LA MÉTROPOLISATION.....</b>	<b>49</b>
<b>2.1 Mondialisation néolibérale et métropolisation .....</b>	<b>49</b>
2.1.1 Mondialisation et crise du système de régulation fordiste .....	50
2.1.2 La métropolisation ou l'urbanisation néolibérale.....	53
2.1.3 Gentrification et exclusion.....	56
<b>2.2. Montréal et le quartier Pointe-Saint-Charles : regard historique.....</b>	<b>59</b>
2.2.1 Berceau de l'industrialisation canadienne .....	59
2.2.2 Déclin industriel et dévitalisation.....	61
2.2.3 L'entrée dans l'ère du tertiaire .....	64
<b>2.3 Visages de la métropolisation à Montréal et à Pointe-Saint-Charles .....</b>	<b>65</b>
2.3.1 La métropole montréalaise .....	66
2.3.2 Montréal au rythme des grands projets de développement urbain.....	67
2.3.3 Pointe-Saint-Charles : un quartier appelé à se redévelopper .....	71
<b>2.4 Conclusion.....</b>	<b>76</b>
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>L'APPORT DES MOUVEMENTS URBAINS À LA DÉFINITION DE LA VILLE : LE CAS DE MONTRÉAL ET DU QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES .....</b>	<b>78</b>
<b>3.1 Naissance et développement des mouvements urbains.....</b>	<b>79</b>
3.1.1 Les premiers comités de citoyens.....	79
3.1.2 La mise sur pied de services alternatifs autogérés et l'action politique .....	82
3.1.3 Investir le champ de l'aménagement et du développement local .....	86
<b>3.2 Mouvements urbains à l'ère de la métropolisation.....</b>	<b>91</b>
3.2.1 Institutionnalisation et participation à la gestion urbaine.....	92
3.2.2 Participation communautaire à la gestion urbaine à Montréal .....	95

3.3 Conclusion.....	99
<b>CHAPITRE IV</b>	
<b>L'OPA : UNE LENTE MARCHÉ VERS UNE APPROPRIATION DU QUARTIER PAR LES RÉSIDANTS ? .....</b>	<b>102</b>
4.1 L'Opération populaire d'aménagement de Pointe-Saint-Charles .....	102
4.1.1 Contexte de l'OPA .....	103
4.1.2 Enjeux de l'OPA : un exercice pour le maintien des résidents dans le quartier108	
4.1.3 Le déroulement de l'OPA.....	112
4.1.4 Les retombées de l'OPA.....	116
4.2 Vers une appropriation du quartier par les résidents ? .....	124
4.2.1 Vers une appropriation matérielle ?.....	125
4.2.2 Vers une appropriation idéale et symbolique ?.....	128
4.2.3 Vers une appropriation politique ?.....	131
4.2.4 Le rapport d'Action-Gardien aux citoyens.....	138
4.3 Conclusion.....	142
<b>APPENDICE A</b>	
<b>LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE ACTION-GARDIEN .....</b>	<b>149</b>
<b>APPENDICE B</b>	
<b>GUIDE D'ENTRETIEN .....</b>	<b>150</b>
<b>APPENDICE C</b>	
<b>DOCUMENTAIRE IMAGINEZ POINTE-SAINT-CHARLES.....</b>	<b>153</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>154</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	Carte du quartier Pointe-Saint-Charles .....	19
Figure 1.2	Les trois temps de l'appropriation spatiale .....	28
Figure 1.3	Les indicateurs de l'appropriation matérielle .....	31
Figure 1.4	Les indicateurs de l'appropriation idéale et symbolique .....	34
Figure 1.5	Les indicateurs de l'appropriation politique .....	36
Figure 1.6	La place du terrain .....	38
Figure 2.1	Plan de localisation des principaux terrains en friche du havre de Montréal .....	68
Figure 2.2	Carte du havre de Montréal et de ses secteurs .....	70
Figure 2.3	Plan image des propositions issues de la vision 2025 de la SHM à proximité du quartier Pointe-Saint-Charles .....	75
Figure 4.1	Carte des secteurs d'intervention de l'OPA.....	113
Figure 4.2	Organisation du travail sur les propositions de l'OPA .....	118

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Entretiens avec des représentants de groupes communautaires et des personnes ayant assuré la coordination .....	42
Tableau 1.2 Entretiens avec des informateurs-clés .....	42
Tableau 1.3 Observation directe et participante lors d'événements organisés par Action-Gardien .....	43
Tableau 1.4 Documents analysés produits par Action-Gardien .....	45
Tableau 2.1 Portrait statistique comparatif du quartier Pointe-Saint-Charles et de la Ville de Montréal (2001).....	73
Tableau 4.1 Les grands moments de l'OPA.....	115
Tableau 4.2 Priorités de travail de l'OPA.....	120
Tableau 4.3 Synthèse des suites de l'OPA .....	123

## RÉSUMÉ

Dans le contexte de métropolisation, les grands projets de développement urbains se sont imposés comme une stratégie de revitalisation urbaine privilégiée pour positionner les villes sur l'échiquier des grandes métropoles. Or, ces projets qui visent à augmenter la compétitivité et l'attractivité de la ville entraînent la restructuration physique et sociale des quartiers. Localisé à proximité du centre-ville montréalais et adossé au canal de Lachine, le quartier Pointe-Saint-Charles côtoie plusieurs friches industrielles pour lesquelles de grands projets urbains sont proposés. Action-Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, met de l'avant des pratiques et stratégies afin d'assurer le maintien des résidants dans le quartier, puis proposer une autre vision de développement plus en adéquation avec les besoins et les intérêts de la population. En ce sens, elle organise une Opération populaire d'aménagement (OPA), c'est-à-dire une démarche participative autonome visant l'élaboration de propositions d'aménagement.

Le principal objectif visé par cette recherche est de voir dans quelle mesure la table de concertation communautaire Action-Gardien, via l'organisation d'une OPA, favorise une appropriation du quartier par les résidants dans ses dimensions matérielle, idéale, puis politique, au sens de l'exercice d'une citoyenneté active. Nous voulons également savoir si cette expérience contribue à redéfinir les liens entre la table Action-Gardien et les citoyens. Nous avons effectué une recherche qualitative reposant à la fois sur des entretiens semi-directifs, sur l'observation directe et participante, sur l'analyse de documents produits par la table Action-Gardien et sur la réalisation d'un court documentaire portant sur l'expérience de l'OPA.

Notre enquête a permis de constater que l'OPA a favorisé une appropriation du quartier dans ses dimensions matérielle, idéale et politique. La qualité du processus et l'application des principes de l'éducation populaire en ont fait un exercice où pouvait se négocier le vivre ensemble et auquel des personnes plus démunies pouvaient être bien outillées et prendre part aux débats. Les participants ont pu diagnostiqué des problèmes, proposer des solutions, puis définir leur propre vision de l'avenir du quartier. Toutefois, une limite importante de cet exercice autonome tient au fait que la table Action-Gardien ne dispose pas des ressources et des pouvoirs nécessaires pour concrétiser les propositions issues de l'OPA et doit donc s'adresser à l'administration municipale pour obtenir des réalisations concrètes. Les retombées les plus significatives de l'OPA semblent s'être matérialisées dans les mobilisations citoyennes qui ont eu lieu autour du redéveloppement des terrains du CN et contre le projet de déplacement du casino à proximité du quartier.

Mots clés : Action-Gardien, table de concertation, Opération populaire d'aménagement, Pointe-Saint-Charles, appropriation, mouvement urbain, métropolisation.

## INTRODUCTION

Les grandes métropoles forment « une armature qui quadrille le monde » et qui constitue le « rouage fondamental de la globalisation » (Bassand, 1997, p. XIV). Participer à cette armature constitue un atout considérable pour la métropole et la société qui l'habite mais revêt aussi un côté plus sombre qui se traduit par des pressions toujours plus fortes pour l'accélération de la « marchandisation » de la ville, ce qui pose avec d'autant plus d'acuité la question du « droit à la ville ». Mais à côté des forces du marché et des politiques publiques qui orientent le développement de la ville, d'autres acteurs tels que les mouvements urbains tentent de participer à sa définition.

Dans le contexte montréalais, ces derniers ont fait la promotion « d'une ville plus humaine, aménagée en priorité pour répondre aux attentes de la population locale » (Hamel, 1995, p.297). Dans les années 1960 et 1970, ils se sont opposés aux opérations de rénovation urbaine détruisant des quartiers entiers et ont revendiqué la démocratisation de l'administration municipale. Ils ont donné une voix aux citoyens<sup>1</sup> et ont exploré plusieurs avenues pour s'approprier la ville; ils ont mis sur pied de nombreux services alternatifs autogérés par des citoyens et n'ont pas hésité à investir la scène politique. Or, les mouvements urbains des années 1990 ne ressemblent plus à ceux des années 1970 et du début des années 1980, qui s'inscrivaient à l'intérieur de mobilisations sociales plus larges et affichaient une cohérence et une unité relatives dans leurs demandes et leurs pratiques (Mayer, 2000). Plus hétérogènes et diversifiés, certains mouvements constituent encore aujourd'hui un contre-pouvoir alors que d'autres participent à la gestion urbaine à travers des programmes mis en place par l'administration municipale (Bacqué, 2005). On questionne alors l'autonomie de ces derniers et on soulève le risque que

---

<sup>1</sup> Dans un souci d'alléger le texte, nous utiliserons le genre masculin.

ceux-ci en viennent à répondre plus aux responsabilités qui leur incombent à travers ce partenariat plutôt qu'à accroître le contrôle des citoyens sur des décisions qui ont un impact sur leur milieu de vie.

À Pointe-Saint-Charles, ancien quartier ouvrier et berceau de l'industrialisation canadienne, l'action communautaire de même que les luttes sociales et urbaines ont marqué l'histoire. Situé à proximité du centre-ville, du canal de Lachine et du fleuve St-Laurent, ce quartier est en pleine mutation. Avec la mise en valeur du canal de Lachine et sa réouverture à la navigation de plaisance s'est enclenché un processus de gentrification. La présence de friches industrielles à redévelopper, dont les terrains du CN situés au cœur du quartier, font l'objet de grands projets de développement urbains et suscitent de vives inquiétudes auprès des acteurs communautaires. Les groupes communautaires réunis autour de la table de concertation communautaire Action-Gardien prennent la mesure de ces changements et mettent au cœur de leurs préoccupations le maintien de la population dans le quartier et l'amélioration de leurs conditions de vie (Action-Gardien, 2003). À travers la mobilisation autour de ces enjeux, la table Action-Gardien souhaite susciter la participation citoyenne.

Au mois de juin 2004, la table de concertation Action-Gardien du quartier Pointe-Saint-Charles mettait en oeuvre l'Opération populaire d'aménagement (OPA) qui se voulait un exercice participatif de priorisation en matière d'aménagement. Cet exercice ascendant et autonome a rassemblé pendant une fin de semaine plus d'une centaine de citoyens, soutenus par des experts et animés par des intervenants communautaires, autour de l'aménagement de trois secteurs du quartier. Suite à l'OPA, toujours sous l'initiative de la table Action-Gardien, des comités de citoyens se sont formés afin de travailler à la réalisation de certaines propositions d'aménagement qui en sont issues.

Dans le cadre de cette recherche, nous étudions l'appropriation du quartier Pointe-Saint-Charles par les citoyens à travers l'Opération populaire d'aménagement initiée

par la table de concertation Action-Gardien. À notre avis, la pertinence d'une telle réflexion est d'interroger la « capacité des collectivités locales à se réappropriier des espaces devenus stratégiques et centraux et à y imprimer leur conception de l'urbanité » (Veschambre, 2005, p. 84). Il s'agit aussi de questionner la capacité des mouvements urbains non seulement à favoriser la prise en compte des personnes plus démunies qui ont moins accès aux sphères de pouvoir, mais de favoriser leur expression et les amener à s'approprier leur espace de vie.

Plus précisément, à travers ce mémoire, nous souhaitons répondre aux deux objectifs suivants : tout d'abord (1) mettre en lumière l'appropriation du quartier par les citoyens, dans ses dimensions matérielle, idéale et politique dans le cadre de l'OPA. Ensuite, (2) considérer si l'OPA entraîne une redéfinition des rapports entre Action-Gardien et les citoyens.

Nous répondrons à ces questions à partir d'une enquête qualitative reposant sur des entretiens semi-dirigés avec des groupes membres de la table Action-Gardien, des personnes ayant assuré sa coordination et des informateurs-clés. L'observation directe et participante ont constitué dans le cadre de cette recherche une méthode de collecte de données privilégiée, de même qu'un court documentaire que nous avons co-réalisé sur l'Opération populaire d'aménagement. Enfin, des documents produits par Action-Gardien complètent les sources de données utilisées pour cette enquête.

Dans le premier chapitre, nous mettons l'accent sur le cadre théorique et la démarche méthodologique empruntés pour cette recherche. Après avoir situé brièvement le contexte de métropolisation dans lequel s'insère notre questionnement, introduit la notion de mouvements urbains et présenté notre étude de cas, nous nous attardons au concept d'appropriation. Après quoi nous présentons la démarche méthodologique utilisée. Dans le second chapitre, nous situons plus en détail le contexte de métropolisation qui influence la transformation des quartiers centraux et péri-centraux tels que Pointe-Saint-Charles. Afin de mieux

comprendre la dynamique de développement urbain impulsé par le processus de métropolisation, nous le décrivons en situant les enjeux soulevés pour les habitants. Nous nous intéressons aux visages que prennent la métropolisation à Montréal et à Pointe-Saint-Charles.

Dans le troisième chapitre, nous mettons cette fois l'accent sur l'évolution des mouvements urbains à Montréal et à Pointe-Saint-Charles, en soulignant leur apport à la définition de la ville et leurs rapports avec l'administration municipale. Dans le quatrième chapitre, consacré aux résultats, nous présentons en détail l'expérience de l'Opération populaire d'aménagement et ses suites. Nous analysons ensuite dans quelle mesure l'OPA a favorisé une appropriation du quartier dans ses dimensions matérielle, idéale et politique. Puis nous nous interrogeons à savoir si l'OPA opère une redéfinition des liens entre Action-Gardien et les citoyens.

## **CHAPITRE I**

### **UNE APPROPRIATION CITOYENNE DE LA VILLE : PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE**

## CHAPITRE I

### UNE APPROPRIATION CITOYENNE DE LA VILLE : PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

La métropolisation, telle que nous l'observons aujourd'hui, se révèle par une accélération du développement urbain. Une frange importante de la population ne participe pas à ce développement, se trouve exclue, voire même chassée du centre de la ville. Comment assurer la prise en compte de cette population et la défense de ses intérêts ? Les mouvements urbains qui ont milité pour une démocratisation de la ville et qui ont défendu la voie des personnes exclues et marginalisées sont-ils toujours en mesure d'assurer ce rôle ? Comment ces réalités s'exposent-elles dans le quartier Pointe-Saint-Charles ? Quelles sont les pratiques et stratégies mises de l'avant par Action-Gardien pour répondre à ces problèmes ?

Dans ce chapitre, nous faisons d'abord une brève mise en contexte afin de situer notre problématique. Ensuite, nous présentons l'étude de cas, l'OPA initiée par la table de concertation Action-Gardien dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Enfin, nous présentons le concept d'appropriation, central à la problématique. En dernier lieu, nous exposons la démarche méthodologique empruntée.

## 1.1 Les éléments d'une mise en contexte

### 1.1.1 La métropolisation

La notion de métropolisation s'impose depuis plusieurs années pour rendre compte de l'évolution des territoires (Ascher, 2003). Elle nous apparaît d'abord sous le signe de la croissance des grandes villes et la modification de leur morphologie, constituant des aires urbaines « de plus en plus peuplées, mais aussi de plus en plus distendues, discontinues, hétérogènes et multipolaires » (*ibid.*, p. 614). Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), de 13 % en 1900, le taux d'urbanisation de la population mondiale est passé à 29 % en 1950 et atteint 49 % en 2005, soit près de la moitié de la population mondiale qui réside en zone urbaine<sup>2</sup>. Une telle transformation de l'occupation du territoire s'accompagne de bouleversements profonds. Sous cette réorganisation du territoire que l'on tente d'appréhender à travers diverses appellations telles que « métropole » ou « ville-région », c'est la restructuration de l'économie comme de l'espace social et politique dont il s'agit.

Les grandes métropoles forment « une armature qui quadrille le monde » et elles constituent le « rouage fondamental de la globalisation » (Bassand, 1997 : XIV). Elles sont les lieux centraux de la production de la richesse (Jouve, 2003). Constituant la poursuite de la dynamique générale de l'urbanisation, les déterminants de la métropolisation ne sont pas essentiellement nouveaux (Ascher, 2003) et le système économique capitaliste néolibéral y joue un rôle déterminant. « L'accumulation du capital, l'élargissement des marchés et la division technique et sociale du travail se poursuivent et rendent nécessaires et possibles des regroupements urbains de plus en plus importants » (*ibid.*, p. 613).

---

<sup>2</sup> Site Internet de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division population, consulté le 25 septembre 2007 : <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm>

Selon Bassand (1997), la métropolisation a deux faces : elle permet de prendre part à la mondialisation, mais suscite également des inégalités sociales. En effet, Köhler et Wissen (2003) estiment que la restructuration néolibérale dans les années 1980 et 1990 a modifié la nature des conflits urbains. Les politiques de redistribution ont été réduites ou remplacées par des mesures pour favoriser la compétitivité interurbaine. Comme conséquence, nous avons assisté à une augmentation de la polarisation socio-spatiale et à une croissance des inégalités sociales. Dans les métropoles, « des collectivités interreliées et incluses dans la dynamique métropolitaine cohabitent avec des collectivités marginalisées » (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p. 36).

Smith (2002) avance que le processus de gentrification serait répandu dans l'ensemble des quartier centraux des métropoles du Sud et du Nord, évinçant la population qui y habite vers les marges de la ville et détruisant les habitats traditionnels pour faire place aux grandes tours à bureaux et aux édifices à logements. Du centre-ville à la périphérie se dessine une « Hiérarchie socio-économique [qui] correspond bien à une hiérarchie des espaces habités et même plus largement pratiqués » (Ripoll et Veschambre, 2005, p. 13). La métropolisation soulève ainsi des enjeux de justice sociale, d'inclusion, de démocratie, d'appropriation de la ville, bref du droit à la ville.

Le droit à la ville, c'est le droit d'occuper son centre, de s'approprier son espace et de participer aux décisions qui la façonnent (Lefebvre, 1968). Le droit à la ville invite le citoyen à être au cœur des décisions. Or, les citoyens à faibles revenus sont de plus en plus écartés de cette centralité qu'est le cœur de la ville. En 2001, on comptait 29 % des ménages sous le seuil de faible revenu<sup>3</sup> à Montréal et 50 % dans le quartier Pointe-Saint-Charles (Action-Gardien et Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2003). Tout à la fois marchandise et moyen de production, cadre de vie et espace habité, l'espace fait l'objet d'un conflit incisif entre valeur

---

<sup>3</sup> En 2001, le seuil de faible revenu après impôt est établi à 15 559 \$ pour une personne seule et à 18 500 \$ pour une famille (Action-Gardien et Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2003).

d'échange et valeur d'usage (Lefebvre, 1968). Dans le contexte montréalais, les mouvements urbains ont fait la promotion « d'une ville plus humaine, aménagée en priorité pour répondre aux attentes de la population locale » (Hamel, 1995, p. 297).

### 1.1.2 Les mouvements urbains

Dans les années 1960, la planification et la gestion urbaines ont engendré de multiples controverses (Hamel 2004, p. 57), donnant naissance à des protestations et des luttes urbaines. Des groupes marginalisés ont vigoureusement investi la scène urbaine et demandé des droits politiques et sociaux (Hasson et Ley, 1994). Ils sont apparus dans les quartiers pauvres et les ghettos des centres urbains de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord, et dans les *barrios* et les *favelas* de villes américaines du sud (*ibid.*). Ils ont demandé à jouer un rôle actif dans la définition des paysages locaux, la provision de services et la vie politique municipale (*ibid.*). Ils ont contesté les opérations de rénovation urbaine dirigées par l'État et ont réclamé le pouvoir aux habitants (Bacqué, 2005, p. 81).

Témoin de cette époque, Castells introduit pour la première fois dans l'ouvrage *Luttes urbaines et pouvoir politique* (1973) les concepts de mouvements urbains et de mouvements sociaux urbains pour décrire ces luttes menées autour d'enjeux urbains. C'est toutefois avec *The City and the Grassroots* (1983) qu'il influencera les générations subséquentes de chercheurs et la définition de ce champ de recherche (Mayer 2006) en exposant sa théorie sur le changement social en milieu urbain. Castells posait pour hypothèse de départ que puisque les intérêts sociaux dominants ont été institutionnalisés et résistent au changement, les innovations majeures quant au rôle, à la signification et à la structure de la ville tendent à être le résultat des mobilisations et des demandes *grassroots* (p. XVI). Selon Castells (1983), les mouvements urbains se sont développés autour de trois grands types d'objectifs :

(1) Demands focused on *collective consumption*, that is, goods and services directly or indirectly provided by state (2) Defence of *cultural identity* associated with and organised around a specific *territory* (3) *Political mobilization* in relationship to the state, particularly emphasizing the role of *local government* (p. 18).

Castells qualifie de « sociaux » les mouvements urbains qui articulent leur action sur ces trois objectifs à la fois et qui parviennent à imposer une nouvelle signification urbaine (*urban meaning*<sup>4</sup>) : « It is our hypothesis that only urban social movements are urban-orientated mobilizations that influence structural social change and transform the urban meanings » (p. 305). L'ouvrage *The City and the Grassroots* synthétise dix années de recherche sur des mobilisations urbaines survenues à Paris, à Madrid, à San Francisco et le mouvement des squatters en Amérique latine. Cependant, de par ses observations, Castells (1983) doit conclure que les mouvements urbains ne constituent pas des agents de changement social; ils abordent les vrais problèmes de notre temps, mais dans des termes et à une échelle qui ne suffisent pas à la tâche. Malgré cela, ils ont des impacts significatifs sur les villes et les sociétés.

While unable to transform society (*ibid.*, p. 329), urban social movements, in this definition, do transform « urban meanings », i.e. they undermine the societal hierarchies which structure urban life and create, instead, a city organized on the basis of use values, autonomous local cultures and decentralized participatory democracy (*ibid.*, p. 319–20) (cité par Mayer, 2006, p. 202).

Si Castells (1983) notait un certain degré d'homogénéité chez les mouvements urbains qu'il a observés, les mobilisations urbaines ont depuis connu une expansion, une différenciation et une fragmentation, s'engageant dans autant d'avenues et de directions qu'il est aujourd'hui difficile de proposer une synthèse de leur rôle, de leurs caractéristiques et de leurs dynamiques dans nos sociétés contemporaines (Mayer 2006). Hamel (1995) écrit que « les actions regroupées sous le vocable de

---

<sup>4</sup> « We define urban meaning as the structural performance assigned as a goal to cities in general (and to a particular city in the inter-urban division of labour) by the conflictive process between historical actors in a given society » (Castells, 1983, p. 303).

mouvements urbains empruntent aujourd'hui une « multiplicité de formes » et recouvrent des orientations diverses sur les plans tant idéologique et culturel qu'organisationnel » (p. 288). Tant et si bien que le concept de mouvement urbain peut servir à désigner un spectre assez large d'organisations et d'actions collectives dans le champ urbain.

Pour notre part, nous nous inspirons des propositions de Pickvance (1985, 1989) et de Hamel (1991, 1995) pour définir le concept de mouvement urbain. Par le concept de mouvement urbain, Pickvance (1985) désigne les organisations individuelles qui ont une durabilité dans le temps et qui interviennent autour de problèmes intrinsèquement urbains sans générer pour autant des transformations importantes sur le plan des rapports de pouvoirs. Il réserve le concept de mouvement social urbain, qui s'applique à des cas extrêmement rares, au mouvement dans son ensemble et à sa capacité à générer une transformation des relations de pouvoir sur la scène urbaine. Hamel (1995) propose la définition suivante pour désigner les mouvements urbains dans le contexte montréalais :

Ainsi j'entends par mouvements urbains toutes les formes d'action collective 1) qui se sont portées à la défense de l'intégrité des quartiers à l'encontre des promoteurs du développement urbain; 2) qui sont intervenues pour l'amélioration de la qualité des équipements et des services urbains, y inclus leur gestion; 3) qui ont fait la promotion de la démocratie locale; 4) qui se sont organisées en faveur du développement local et de sa démocratisation (Hamel, 1995, p. 287-288)

Depuis les années 1960, à Montréal comme ailleurs sans doute, l'action des mouvements urbains et celle des groupes populaires et communautaires ont souvent convergé (Hamel, 1999). D'une part, le milieu communautaire a fourni de nombreuses ressources (organisationnelles, financières, intellectuelles) qui ont permis de soutenir l'action des mouvements urbains (*ibid.*). D'autre part, de concert avec des mouvements urbains, les groupes communautaires se sont souvent engagés dans des rapports conflictuels avec les instances étatiques et les pouvoirs publics (*ibid.*).

Aussi, l'ampleur des mouvements urbains, aisément visibles dans les années 1960 et 1970 dans des manifestations publiques, est aujourd'hui beaucoup plus difficile à déceler sous les ramifications et la vitalité du secteur communautaire (Hamel, 1991, p. 98).

Ainsi, il n'est pas toujours évident de distinguer ces deux réalités qui se chevauchent parfois. Toutefois, selon Hamel (1999), contrairement au milieu communautaire dont les modes d'expression ne sont pas d'emblée conflictuels, l'action des mouvements urbains est toujours engagée dans des formes organisationnelles qui remettent en question les pouvoirs sociaux et les politiques instituées. Dans le contexte montréalais, les travaux de Hamel ont démontré que les mouvements urbains « ont contribué d'une manière significative à la modernisation de la planification et de la gestion urbaines et plus généralement de l'ensemble de l'administration municipale, tant dans ses finalités que dans son fonctionnement démocratique » (Hamel, 2006). Ils ont milité pour une démocratisation de l'administration municipale et du développement urbain (Hamel, 1991; 1995). Leurs revendications sur des enjeux précis (logement, aménagement, équipements collectifs, transport public) ont toujours été associées à une demande de démocratisation (Hamel, 2006). Toutefois, sur le plan du développement urbain et de la réappropriation sociale de l'espace, la portée des mouvements urbains demeurent mitigée, voire faible :

En dépit des oppositions – parfois très vigoureuses- qu'ils ont déployées à l'encontre des projets publics et privés de redéveloppement, les mouvements urbains montréalais ne sont pas parvenus à faire échec à la logique marchande et capitaliste qui a déterminé les principales décisions d'aménagement (Hamel, 1991, p.209).

Si les mouvements urbains parviennent dans des cas exceptionnellement rares à des transformations urbaines importantes, les chercheurs s'entendent plus modestement pour dire que les mouvements urbains, à l'instar d'autres acteurs, participent à la définition de la ville. Les mouvements urbains, où qu'ils soient et peu importe leurs visées, ont fait de la démocratisation de la ville leur cheval de bataille (Hirst et Fainstein, 1995). Ils ont revendiqué une plus grande participation citoyenne

à la gestion et à la prise de décisions en ce qui concerne les affaires municipales. Plusieurs composantes des mouvements urbains sont aujourd'hui engagées à l'intérieur de programmes municipaux et participent d'une certaine façon à la gestion urbaine. Dans ce contexte, leur capacité à remettre en question les politiques urbaines, à revendiquer une démocratisation de la planification et de la gestion urbaines et à exercer un contre-pouvoir<sup>5</sup> efficace est mise en doute par plusieurs auteurs (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000 ; Mayer, 2000 ; Köhler et Wissen, 2003, Bacqué, Rey et Sintomer, 2005).

## **1.2 Pointe-Saint-Charles : un quartier à la croisée des chemins, un mouvement urbain actif**

Les enjeux en matière d'exclusion et de gentrification liés au processus de métropolisation se matérialisent dans les changements qui affectent et qui risquent d'affecter le quartier Pointe-Saint-Charles. Le mouvement urbain représenté par la table Action-Gardien remet en question le type de développement proposé par des acteurs tels que la Société du Havre de Montréal<sup>6</sup> et met de l'avant une initiative appelée l'Opération populaire d'aménagement afin de rejoindre les citoyens et faire émerger un autre type de vision souhaitée pour l'avenir de leur quartier.

### 1.2.1 Lutttes urbaines et la naissance de la table Action-Gardien

Dans le quartier Pointe-Saint-Charles, les mouvements urbains et les différentes générations de groupes communautaires qui se sont succédées ont joué un rôle

---

<sup>5</sup> Nous empruntons la définition de Fung et Wright (2005) pour définir le concept de contre-pouvoir : « (...) une série de mécanismes capables d'affaiblir, voire de neutraliser, le pouvoir et les prérogatives politiques des acteurs sociaux normalement dominants » (p. 50).

<sup>6</sup> La Société du Havre de Montréal (SHM) a pour mandat de proposer un plan d'aménagement et de développement concerté pour le havre de Montréal et ses quartiers limitrophes, assorti d'une stratégie de mise en œuvre et de financement. Organisme à but non-lucratif, elle est coprésidée par l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et l'ancien député fédéral libéral, Francis Fox.

incontournable. « Pointe-Saint-Charles est en effet reconnu pour son rôle de précurseur dans le développement de l'action communautaire<sup>7</sup> » (Le Collectif CourtePointe, 2006, 4<sup>e</sup> de couverture). À Montréal, les mouvements urbains émergent au début des années 1960 sous la forme de comités de citoyens (Hamel, 1995) et autour d'une variété de problèmes sociaux et urbains tels que le logement, la rénovation urbaine, la santé, la planification sociale, l'éducation des enfants, les loisirs, etc. (Bélanger et Lévesque, 1992).

À partir des années 1970, ces mouvements tentent de répondre eux-mêmes aux problèmes qui touchent l'ensemble du quartier et donnent naissance à des groupes populaires qui mettent sur pied une panoplie de services alternatifs autogérés. On retrouve à Pointe-Saint-Charles une clinique de santé, une clinique juridique, des cours d'éducation aux adultes, une pharmacie coopérative, une garderie populaire, un comptoir alimentaire, etc. (Kruzynski, 2004 ; Sévigny, 2001).

Sans prétendre que le mouvement social de Pointe-Saint-Charles a fait à lui seul l'histoire du quartier au cours des trente dernières années, nous pouvons cependant affirmer qu'on lui doit l'essentiel de ce qui a permis de canaliser la résistance à la dégradation des conditions de vie de la population et de mettre sur pied de nouveaux modes sociaux et politique d'action (Sévigny, 2001, p.23).

À Montréal, à partir du début des années 1980, les groupes investissent le champ de l'aménagement urbain et initient les tables de concertation, un phénomène qui ne serait pas étranger aux processus de réaménagement des principaux quartiers du centre-ville favorisant la gentrification sous d'administration Drapeau-Lamarre (Favreau, 1989). Suite à la volonté de travailler conjointement et de façon cohérente relativement aux enjeux d'aménagement qui se posaient pour le quartier, les

---

<sup>7</sup> Lamoureux, Lavoie et Mayer (1996) définissent l'action communautaire ainsi : « une pratique dont l'objectif est d'apporter une réponse collective et solidaire à des problèmes sociaux vécus par des individus. Cette pratique s'actualise par la mise en place de ressources communautaires, la réalisation d'activités d'éducation populaire, par le développement social et économique des communautés, l'établissement de nouveaux rapports de pouvoir en faveur des personnes victimes d'exclusion ou d'oppression et par la revendication de changements sociaux, économiques et politiques favorisant une plus grande justice sociale » (p. 3).

groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles ont donné naissance à l'une des premières tables de concertation de quartier. Action-Gardien tire son nom de l'expression anglaise « Watch Dog Committee ». Elle se définit comme « chien de garde » des intérêts de la communauté (Action-Gardien, non-daté, p.1). Action-Gardien devient l'organe à partir duquel les groupes populaires et communautaires mènent des luttes collectives et canalisent l'action au niveau de l'aménagement et du développement du quartier.

Action-Gardien est une table de concertation communautaire autonome et multisectorielle<sup>8</sup>, sans statut légal ou juridique, ni règlement précis. La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles est fiduciaire de cette structure informelle de concertation depuis sa naissance. En 2004, Action-Gardien réunissait 26 groupes communautaires et deux membres observateurs, soit l'Éco-quartier de Pointe-Saint-Charles et le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RÉSO), ceux-ci n'étant pas considérés comme des organismes communautaires<sup>9</sup>. Action-Gardien définit sa mission ainsi :

Action-Gardien est un regroupement d'organismes communautaires et populaires de Pointe St-Charles qui oeuvre au niveau du quartier pour la justice et le développement social. Née en 1981, la Table continue de représenter la volonté des citoyens et citoyennes de prendre en main le développement de leur quartier, et maintient entre les groupes un réseau de communication et de solidarité nécessaire au travail qu'ils mènent pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Par le partage d'informations et la consultation, Action-Gardien vise la réflexion, une meilleure concertation de l'action dans le quartier, et mène des activités de mobilisation et de revendication (Action-Gardien, 2003c, p. 3).

---

<sup>8</sup> Action-Gardien doit son autonomie au fait que son membership est entièrement communautaire. Contrairement à d'autres tables de quartier, les élus ne peuvent pas y siéger. Action-Gardien est une table multisectorielle en ce sens que les groupes communautaires qui en sont membres oeuvrent dans différents secteurs (santé, justice, éducation, sécurité alimentaire, défense de droits, logement, famille, jeunesse, etc.).

<sup>9</sup> Voir la liste des membres de la table Action-Gardien à l'appendice A.

Les membres de la table se réunissent une fois par mois dans le cadre des rencontres régulières, et environ six fois l'an dans le cadre de rencontres thématiques qui portent sur des sujets plus précis afin d'approfondir leur réflexion (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-06). Toujours en 2004, la table comptait trois comités, soit le comité de coordination qui fait office de conseil d'administration, le comité logement-aménagement et le comité reconnaissance et financement (Action-Gardien, plan de travail 2003-2004). Les comités, comme leur thématique et leur composition, varient d'une année à l'autre en fonction des besoins, des enjeux, des préoccupations présentes à la table et de la mobilisation des groupes membres.

De avril 2004 à juin 2006, référant à notre période d'enquête, les principaux dossiers actifs de la table d'Action-Gardien concernent la consolidation de la table, la reconnaissance et le financement des groupes communautaires autonomes, la lutte à la pauvreté, une campagne d'éducation politique sur les impacts des politiques du gouvernement libéral, la réalisation d'un portrait de quartier, la réalisation de l'Opération populaire d'aménagement, le redéveloppement des terrains du CN et la lutte contre le déménagement du casino (Action-Gardien, plans de travail 2003-2004; 2004-2005; 2005-2006).

### 1.2.2 Action-Gardien : un mouvement urbain ?

Dans le cadre de ce mémoire, nous appréhendons la table de concertation communautaire Action-Gardien en tant que mouvement urbain. Le recours à la notion de mouvement urbain nous permet de « cerner l'action collective autour des enjeux relatifs à l'organisation et à la production de l'espace » (Hamel, 1995, p. 287). Tout d'abord, Action-Gardien constitue avant tout un lieu de rassemblement visant la réflexion et la concertation et qui permet de maintenir des liens serrés entre les différents organismes. Ensuite, la table constitue un espace où sont discutés les enjeux relatifs à l'aménagement et au développement urbains à l'échelle du quartier

et porte également ces dossiers puisqu'ils ne constituent le mandat spécifique d'aucuns groupes du quartier. Cet espace de concertation permet d'appréhender les enjeux à partir d'une approche globale et transversale et agit pour que tous les groupes, indépendamment de leurs missions respectives, travaillent dans la même direction et s'inscrivent dans un même mouvement.

Enfin, nous considérons Action-Gardien en tant que mouvement urbain parce que cette organisation se situe souvent dans des rapports conflictuels avec les pouvoirs publics et à travers son histoire, n'a pas hésité à mener des actions collectives. La mise en commun des énergies des organismes membres permet de mener des campagnes, des actions collectives, de revendiquer, de dénoncer, mais aussi de proposer. Il faut aussi ajouter que grâce à son autonomie, à la force de ses organisations membres, à la présence de militants de longue date, à un dialogue continu entre ses membres, de même qu'à la longue tradition de luttes urbaines et sociales à laquelle elle est associée, la table de concertation Action-Gardien est un regroupement d'organisations capable de s'engager sur le terrain politique<sup>10</sup> et d'adopter des positions de nature politique.

Toutefois, en tant que mouvement composé d'organismes communautaires, Action-Gardien ne se mobilise pas toujours sur des enjeux intrinsèquement urbains. À la fin des années 1980 et dans les années 1990, Action-Gardien était moins présente sur la scène urbaine et autour des enjeux d'aménagement et de développement (Sévigny, 2001). Elle s'est davantage mobilisée aux échelles provinciale et fédérale contre le démantèlement des programmes sociaux (*ibid.*). Sa capacité à se mobiliser dépend aussi des énergies et des ressources que les groupes communautaires sont prêts à y investir. Or, depuis la fin des années 1990, une volonté, voire un sentiment d'urgence anime les groupes communautaires à faire non seulement de l'aménagement et du développement un dossier prioritaire à la table Action-Gardien

---

<sup>10</sup> « (...) la politique comme praxis, comme activité horizontale d'affrontements, de débats, de formulation d'exigences (...) autour des questions suivantes : que voulons-nous ou que refusons-nous ici et maintenant, pour nous et pour d'autres ? Quelles sont nos ressources ? Que faire ? (Hansotte, 2002, p. 17).

en vue d'assurer le maintien de la population actuelle dans le quartier, mais aussi d'impliquer l'ensemble des citoyens dans le processus de définition d'une vision d'ensemble de l'aménagement et du développement du quartier. Un tel sentiment d'urgence est provoqué par le constat suivant : le quartier Pointe-Saint-Charles est à la croisée des chemins.

### 1.2.3 Un quartier et une population à la croisée des chemins

Pointe-Saint-Charles est situé à proximité du centre-ville et fait partie de l'arrondissement Sud-Ouest. Cet ancien quartier ouvrier et industriel a déjà abrité une population de 30 000 personnes en 1931 (Direction de la santé publique *et al.*, 2000) alors que les usines situées aux abords du canal de Lachine employaient une bonne partie de cette main d'œuvre. Jadis lieu d'une intense activité économique, Pointe-Saint-Charles porte encore aujourd'hui le tribut des années difficiles marquées par la désindustrialisation du canal et les pertes d'emploi. En 1996, la population dépassait à peine 13 000 personnes (*ibid*).

Depuis la fin des années 1990, le quartier Pointe-Saint-Charles connaît des transformations importantes à la suite à la mise en valeur du canal de Lachine et son ouverture à la navigation de plaisance. Cet ancien corridor industriel est aujourd'hui devenu un véritable axe récréotouristique d'eau et de verdure qui constitue le catalyseur d'un processus de revitalisation urbaine qui affecte tout le Sud-Ouest de l'île de Montréal.



touristique d'envergure internationale et positionner celle-ci sur l'échiquier des grandes métropoles mondiales. Dans sa vision 2025 du Havre de Montréal, la Société du Havre de Montréal (SHM) projette sur les terrains du CN un centre de foires internationales, le déménagement du casino et l'aménagement d'un complexe récréotouristique au bassin Peel (SHM, 2004). Pour Action-Gardien, ces perspectives de développement, couplées à la crise du logement et au processus de gentrification amorcé, constituent des menaces réelles qui risquent de transformer radicalement le quartier (Action-Gardien, 2003).

Dans un processus de renouvellement urbain, fondamentalement lié à une mutation de l'activité économique et sociale, s'ensuit une « redistribution des cartes » qui « suscite des intérêts contradictoires en matière de contrôle et d'appropriation des espaces rendus ainsi disponibles » (Veschambre, 2005, p. 87). Si la SHM propose un développement de type récréo-touristique faisant du havre de Montréal une vitrine touristique d'envergure internationale, Action-Gardien se positionne en faveur d'un développement qui favorise le maintien des résidants dans le quartier et l'amélioration de leurs conditions de vie. Quelles sont les pratiques et stratégies mises de l'avant par la table Action-Gardien pour favoriser le maintien de la population dans les lieux et l'amélioration de leurs conditions de vie ? Ou encore, pour exercer un certain contrôle sur l'avenir du quartier et s'assurer que les citoyens y participent ?

#### 1.2.4 Pratiques et stratégies : une Opération populaire d'aménagement

Dans un document intitulé *Pour un plan de développement communautaire du quartier de Pointe-Saint-Charles* (2003b), Action-Gardien témoigne de ses inquiétudes quant aux changements survenus dans le quartier et anticipe la venue de grands projets de développement urbain<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Ce document a été réalisé avant que la SHM ne fasse connaître sa vision 2025 (mai 2004) et que Loto-Québec rende public son projet de déménagement du casino au bassin Peel (juin 2005).

Nous avons pris conscience **de l'ampleur des changements** qui se sont produits récemment dans le quartier. L'avènement de projets de développement d'envergure (mise en valeur du Canal, Cité du multimédia, Société du Havre ...) associé à la crise du logement nous ont décidé à mettre au coeur de nos interventions le maintien des populations dans le quartier ainsi que l'intégrité du quartier en termes de valeurs (solidarité, démocratie, contrôle local) et d'acquis sociaux (Action-Gardien, 2003, p. 2).

Ce document, élaboré en vue d'obtenir la collaboration du Service aux collectivités de l'UQÀM et l'expertise de ressources universitaires, tente de formaliser les orientations, les objectifs et les outils à concevoir afin de réaliser un plan de développement communautaire local et ainsi répondre à la problématique posée par Action-Gardien :

Les changements dans le quartier sont d'une ampleur telle, que les acteurs locaux perdent prise sur le développement du quartier. Quant à son avenir, la communauté de Pointe-Saint-Charles semble à la croisée des chemins : ou elle s'organise pour assurer l'intégrité de son quartier avec sa population, ses valeurs, sa cohésion sociale, ou le quartier est appelé, sinon à disparaître, pour le moins à se transformer radicalement.

C'est à travers la redynamisation du mouvement social dans le quartier, l'exploration de nouvelles stratégies de lutte à la pauvreté, et enfin, la définition d'une vision commune de l'avenir du quartier que nous pensons pouvoir ouvrir de nouvelles perspectives pour le quartier. Il s'agit ici pour le mouvement communautaire de reprendre l'initiative d'une démarche collective, de la soutenir et de l'encadrer, et de contribuer à la réalisation des projets et des actions qui en découleront (Action-Gardien, 2003, p.3).

Ce document est en quelque sorte un constat des changements survenus, une remise en question des pratiques et stratégies du mouvement et une proposition de pistes d'action à explorer. Dans le cadre de cette réflexion, la question de la participation citoyenne occupe une place importante :

Les citoyenNEs s'impliquent de moins en moins dans la vie politique et communautaire, et cela n'est pas sans lien avec le sentiment d'impuissance vécus [sic] par les citoyens et le manque de renouvellement dans nos stratégies de lutte. Comment redynamiser le mouvement social dans le quartier ? Comment

favoriser la prise en charge des citoyenNEs de l'avenir du quartier ? Il nous apparaît prioritaire d'explorer une **nouvelle approche citoyenne** (Action-Gardien, 2003, p. 8).

Depuis 2003, cette volonté de renforcer les contacts avec la population du quartier, plus particulièrement en lien avec les dossiers d'aménagement, se retrouve également dans les plans de travail annuels de la table Action-Gardien (Action-Gardien, plans de travail 2003-2004; 2004-2005; 2005-2006). Cette volonté de travailler davantage dans une approche citoyenne semble témoigner non seulement du désir de redynamiser la participation citoyenne, de consulter les citoyens sur ce qu'ils souhaitent pour l'avenir de leur quartier, mais également de les mobiliser autour des enjeux d'aménagement et construire un rapport de force pour imposer leur vision du développement.

Cette réflexion et ces préoccupations interviennent dans le contexte d'une importante réorganisation municipale des principales villes du Québec devenue effective en 2001. Cette réorganisation municipale a donné lieu à la création de conseils d'arrondissement responsables de l'urbanisme, des services de proximité, du développement local, communautaire et social puis de la gestion des parcs, des espaces verts et des équipements culturels locaux (Morin et Latendresse, 2001). L'arrondissement Sud-Ouest est composé pour sa part de cinq quartiers, soit Côte-St-Paul, Ville Émard, Saint-Henri, Petite-Bourgogne et Pointe-Saint-Charles. C'est dans la foulée des consultations pour la révision du plan d'urbanisme mises en place par l'arrondissement Sud-Ouest et des nombreuses critiques adressées à ce processus (nous y reviendrons au chapitre 4) que la table Action-Gardien décide de lancer une Opération populaire d'aménagement. L'OPA est une démarche ascendante et autonome, mise en oeuvre par la table Action-Gardien, et qui consiste en un exercice participatif en matière d'aménagement axé sur l'identification des problèmes vécus et la proposition de solutions.

Cet exercice réunira au cours d'une fin de semaine plus d'une centaine de citoyens du quartier, soutenus par des experts et animés par des intervenants

communautaires. Une partie de l'exercice se déroulait directement sur le terrain. Les objectifs visés étaient les suivants (Action-Gardien, 2004, p. 2) :

- Favoriser la réappropriation du quartier et de son développement par les citoyenNEs;
- Soutenir les citoyenNEs dont la parole est marginalisée dans l'expression de leurs besoins et de leurs aspirations;
- Offrir aux citoyenNEs un moyen concret d'agir sur leur milieu de vie;
- Valoriser les compétences des citoyenNEs;
- Promouvoir une conception du développement du quartier en lien avec son histoire, sa culture et ses valeurs et souligner sa beauté, ses forces ainsi que les réalisations des citoyenNEs qui l'ont construit;
- Améliorer le cadre de vie des citoyenNEs sans contribuer à une poussée spéculative qui nuirait aux résidentEs actuels et aux petits commerces alternatifs et de quartier;
- Revendiquer des habitations coopératives et sans but lucratif sur les terrains propices à la construction résidentielle;
- Préparer la mobilisation sur les enjeux de développement des terrains du CN.

Des comités de travail se sont formés pour donner suite à certaines propositions mises de l'avant lors de l'OPA. Cet exercice a-t-il permis de définir une vision commune pour l'avenir du quartier ? Cet exercice a-t-il favorisé une appropriation du quartier par les résidents ? Y compris ceux aux prises avec des problèmes liés à une situation de pauvreté ? Mais qu'entendons-nous par appropriation du quartier ?

### **1.3 Problématique et objectifs de la recherche**

Soulever la question de l'appropriation de l'espace dans un contexte de métropolisation, où la centralité est une valeur d'échange sans cesse renforcée, invite à penser que « (...) la ville est par excellence le théâtre de conflits pour l'appropriation d'espaces rares » (Veschambre, 2005, p. 80). Soulever la question de la capacité de personnes marginalisées politiquement et socio-économiquement, qui comptent pour une proportion importante de la population des grandes villes, à s'approprier leur espace de vie, invite à poser les termes de la problématique dans l'esprit du droit à la ville.

À notre avis, la pertinence d'une telle réflexion est d'interroger la « capacité des collectivités locales à se réapproprier des espaces devenus stratégiques et centraux et à y imprimer leur conception de l'urbanité » (Veschambre, 2005, p. 84), leur signification urbaine (Castells, 1983). Il s'agit aussi de questionner la capacité des mouvements urbains non seulement à favoriser la prise en compte des personnes plus démunies qui ont moins accès aux sphères de pouvoir, mais de favoriser leur expression et les amener à s'approprier leur espace de vie.

Mais quel est ce droit à la ville qui refait surface dans la recherche en études urbaines et dans plusieurs initiatives internationales<sup>12</sup>. À l'origine, c'est l'appel lancé à une « révolution urbaine » (Lévy, 1994, p. 319) par Henri Lefebvre il y a plus de 30 ans aujourd'hui (Lefebvre, 1968). Il faut ici rappeler que Lefebvre écrivait *Le droit à la ville* à l'époque des événements de mai 1968 dans un contexte où les classes ouvrières du centre-ville de Paris étaient déplacées pour ouvrir la voie au redéveloppement et faire place à la bourgeoisie (Purcell, 2003). Dans l'esprit du droit à la ville, Lefebvre revendique la possibilité pour tous et chacun de s'approprier son espace de vie et de ne pas en être chassé.

Le droit à la ville légitime le refus de se laisser écarter de la réalité urbaine par une organisation discriminatoire, ségrégative. Ce droit du citoyen (si l'on veut ainsi parler : de « l'homme ») annonce l'inévitable crise des centres établis sur la ségrégation et l'établissant : centres de décision, de richesse, de puissance, d'information, de connaissance, qui rejettent vers les espaces périphériques tous ceux qui ne participent pas aux privilèges politiques (Lefebvre, 2000, p. 22).

Pour Lefebvre, le droit à la ville ne doit pas figurer comme un droit au sens juridique du terme, mais dans l'esprit des grands droits stipulés dans la *Déclaration des droits de l'Homme* (*ibid.*). Le droit à la ville s'inscrit dans une vision diamétralement opposée au système de relations capitalistes alors qu'il érige la valeur d'usage de la

---

<sup>12</sup> Nous faisons entre autres référence à la proposition de Charte mondiale du droit à la ville, une initiative qui a émergé du premier Forum social mondial à Porto Alegre en 2001. Site Internet consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2007 : <http://base.china-europa-forum.net/rsc/fr/documents/document-615.html>

ville comme orientation à toute production et mise en valeur de l'espace urbain (*ibid.*).

Le Droit à la ville, pris dans toute son ampleur, apparaît aujourd'hui comme utopien (pour ne pas dire péjorativement : utopiste). Et cependant, ne faut-il pas l'inclure dans les impératifs, comme on dit, des plans, projets, programmes ? (...) Un tel développement suppose une orientation de la croissance économique qui ne porterait plus en elle sa « finalité », et ne viserait plus l'accumulation (exponentielle) pour elle-même, mais servirait des « fins » supérieures (Lefebvre, 2000, p. 24).

Le droit à la ville prescrit également le droit des habitants de participer à toutes les décisions qui ont un impact sur la définition de l'espace urbain (*ibid.*). Ce projet de société urbaine « implique une réappropriation sociale, culturelle et politique des conditions matérielles et symboliques de production de l'espace à partir de la pratique des habitants, des usagers et des professionnels engagés dans la production de la ville » (Hamel, 2001, p.114).

### 1.3.1 Objectifs de la recherche

Le quartier Pointe-Saint-Charles, de par sa tradition d'auto-organisation, de luttes urbaines et sociales, offre un terrain d'étude des plus intéressants. Les enjeux d'aménagement et de développement liés au processus de métropolisation s'y matérialisent. Un mouvement urbain met de l'avant des pratiques et des stratégies pour faire en sorte que le quartier se développe pour répondre aux besoins de la population. Parmi ces initiatives, la mise en œuvre de l'Opération populaire d'aménagement nous apparaît tout indiquée pour interroger la capacité des mouvements urbains, en l'occurrence la table Action-Gardien, à favoriser une appropriation du quartier par les citoyens. En utilisant les approches de la sociologie des mouvements urbains et de la géographie sociale, nous poursuivons deux principaux objectifs dans le cadre de ce mémoire :

- (1) Mettre en lumière l'appropriation du quartier par les citoyens, dans ses dimensions matérielle, idéale et politique dans le cadre de l'OPA .
- (2) Examiner si l'OPA entraîne une redéfinition des rapports entre Action-Gardien et les citoyens.

#### 1.4 L'appropriation au cœur de la problématique

Lefebvre fait de la notion d'appropriation le « socle d'un droit à la ville » (Veschambre, 2005, p. 116). Sans appropriation, pas de droit à la ville ! Mais que veut-on dire par appropriation dans le champ de la géographie ? À première vue, il semble que la notion se passe de définition alors qu'elle relève du vocabulaire de base et du sens commun.

L'absence de l'entrée « appropriation » dans la plupart des dictionnaires de géographie (Baud *et al.* 1997; Cabanne, 1992; Charvet, 2000; George et Verger, 1996), y compris le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dirigé par J. Lévy et M. Lussault (2003), alors même que le terme est indexé et apparaît dans plusieurs dizaines de définitions, nous semble révélatrice de cette discrétion paradoxale d'une notion qui est pourtant omniprésente dans la discipline (Ripoll et Veschambre, 2005, p. 8).

Toutefois, le chercheur qui veut évaluer un phénomène, en l'occurrence l'appropriation du quartier Pointe-Saint-Charles, doit définir la notion et se donner des indicateurs pour affirmer ou infirmer son hypothèse et répondre aux questions de recherches posées. Dans le cadre de notre démarche, nous avons recours à la question de l'appropriation non pas pour qualifier un type d'espace, mais pour analyser les rapports qui se tissent entre les acteurs et leurs espaces. À l'instar de Veschambre (2005), nous privilégions une « conception dynamique de l'*appropriation*, dans laquelle la qualification de l'espace n'est pas une fin en soi, mais plutôt la mise en évidence des rapports de pouvoir, des conflits et plus largement de la dimension spatiale des rapports sociaux » (p. 115). Avec Di Méo (1999), qui souligne avec justesse que « [l]e terme d'appropriation a un sens très

large, aussi bien concret et juridique, qu'idéal (symbolique et affectif) » (p. 89), nous ajoutons que l'appropriation de l'espace s'inscrit invariablement dans le champ du pouvoir. Qui s'approprie l'espace ? Au nom de quoi ? Au bénéfice de qui ?

Dans une perspective de géographie sociale, la notion d'appropriation semble plus adéquate que celles de territorialisation, de marquage, de pratique ou encore d'usage de l'espace géographique. Parce que son sens est plus fort, le mot appropriation invite plus formellement à préciser qui s'approprie quoi et avec quelle intensité (Fournier, Chourio, Echeverria, 2005, p. 56).

De plus, la notion d'appropriation nous invite à nous interroger sur les inégalités et les rapports de pouvoir dans leur dimension spatiale (Ripoll et Veschambre, 2005).

Les inégalités sont peut-être plus importantes, quoique parfois moins visibles, quand on appréhende l'appropriation comme maîtrise de son propre espace de vie, autrement dit comme usage autonome<sup>13</sup>. À ceux qui usent à leur guise de leur propre espace, espace qu'ils ont produit, ou ont fait produire, à leur image, à leur mesure, s'opposent ceux qui ne peuvent que se contenter des espaces produits pour eux, en fonction de l'image que d'autres se font de leurs besoins, de leurs critères, de leur valeur même pourrait-on dire. Sans parler de ceux dont on ne veut pas (Ripoll et Veschambre, 2005, p. 12).

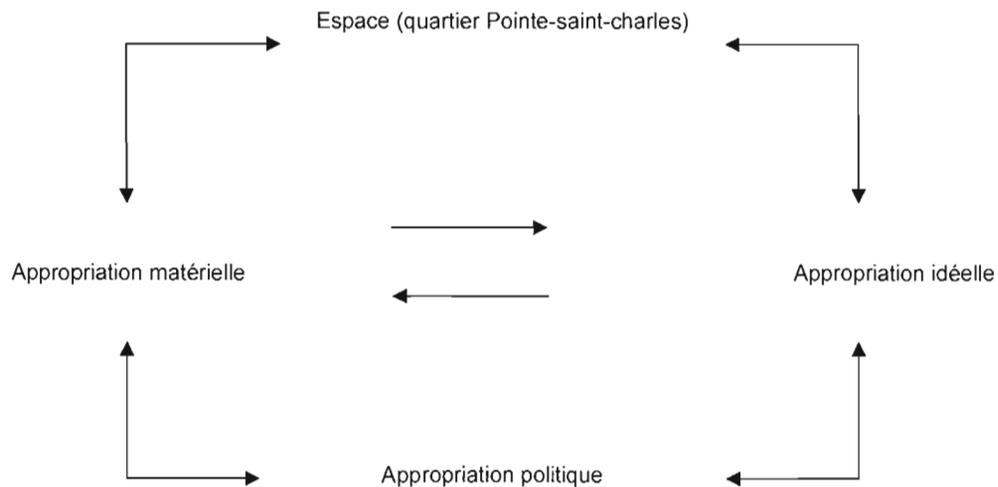
Pour Lefebvre, « Un espace approprié est un espace qui n'est pas subi, accepté par résignation passive, mais métamorphosé en œuvre » (Lefebvre, 1968, p.119). Central à notre démarche de recherche, le concept d'appropriation spatiale se déclinera en trois temps : l'appropriation matérielle, l'appropriation idéelle et l'appropriation politique du quartier Pointe-Saint-Charles. Ces niveaux se situent dans un ordre croissant d'appropriation, de l'ordre du simple usage et de l'identification des problèmes vécus (appropriation matérielle) à une pratique active de la citoyenneté chez les résidants d'un quartier (appropriation politique) visant, par exemple, à obtenir des réalisations au bénéfice de la population. Ces différents

---

<sup>13</sup> L'usage autonome correspond au fait d'utiliser de l'espace librement ou du moins sans contrainte sociale explicite. Jamais absolue, mais jamais totalement absente non plus, cette autonomie (ou maîtrise de l'espace) est plus ou moins forte selon les groupes et les espaces (Ripoll et Veschambre, 2005).

temps de l'appropriation répondent à des processus différents, mais se renforcent mutuellement. Bassand (1997) propose une définition qui fait référence à ces trois temps de l'appropriation : « S'approprier un lieu n'est pas seulement en avoir l'usage reconnu, c'est établir une relation avec lui, l'intégrer dans son vécu, pouvoir le marquer de son empreinte et devenir acteur de sa transformation » (Bassand, 1997, p. 148).

**Figure 1.2** Les trois temps de l'appropriation spatiale



Source : Adapté de Gumuchian et Marois (2000, p. 24)

#### 1.4.1 Appropriation matérielle du quartier

S'approprier matériellement un espace exige qu'il y ait tout d'abord un contact concret avec celui-ci. Au contact récurrent et quotidien, cet espace pratiqué devient espace de vie. Espace de vie ou espace d'usage, il se compose de l'ensemble des lieux fréquentés par les individus dans leur quotidien et leurs chemins routiniers: le logement, le lieu de travail, l'épicerie, le parc, le terrain vague, l'école, la

bibliothèque, le centre de dépannage alimentaire, le métro, etc. (Di Méo, 1998). Sur cet espace de vie se greffe l'espace social qui « est l'espace de vie plus les «interrelations sociales » qui le sous-tendent » (Staszak, 2003, p. 340).

Or, si le quartier traditionnel est longtemps apparu structurant dans la construction du lien social, la modernisation de nos sociétés lui aurait fait perdre ce rôle significatif. En effet, avec la mobilité résidentielle, les déplacements rapides, les nouvelles technologies de l'information et de communication, les liens tissés au travail, etc., le quartier apparaît comme un espace parmi d'autres où peuvent se construire les rapports sociaux. « Selon Giddens (1993), le projet moderne suppose déjà le « désenchantement » des relations sociales de la particularité des lieux » (Charbonneau, 1998, p.119).

Toutefois, à côté de ceux qui redéploient leur vie sociale sur l'ensemble de l'agglomération et au-delà, les « globopolitains » (Castells, 1997), et qui privilégient une identité basée sur la mobilité plutôt que sur le territoire (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000), il y a des personnes exclues du marché du travail et peu scolarisées dont le quartier demeure l'espace social par excellence. Selon Morin et Rochefort (1998, p. 103), le quartier réapparaît aujourd'hui comme un espace significatif dans la construction du lien social :

dans le contexte social actuel, marqué par l'« éclatement de la société salariale » (Lévesque, 1995), l'« ébranlement de l'État-providence » (Rosanvallon, 1995) et la « désaffiliation sociale » (Castells, 1994), apparaît un « nouveau modèle de gestion sociale », une « gestion communautaire de l'exclusion » (White, 1994), qui interpelle les « communautés définies territorialement » (Tremblay et Klein, 1997) et implique « des actions collectives territorialisées » (Klein, 1996).

À l'échelle d'un quartier, la proximité spatiale engendre une expérience commune des problèmes vécus, et donc d'intérêts communs (Martin, 2003), tels l'amélioration de l'accès au logement, des équipements collectifs, des services de proximité, du transport en commun, de l'offre d'espaces verts, etc. Une démarche bien organisée,

mettant à profit les méthodes de l'éducation populaire, peut favoriser l'expression de ces problèmes par les résidants d'une façon constructive qui permet d'aboutir à un diagnostic, voire même de trouver des solutions aux problèmes identifiés et ainsi mieux répondre aux besoins et aux désirs de la population. Tel est en fait le rôle de l'aménagement :

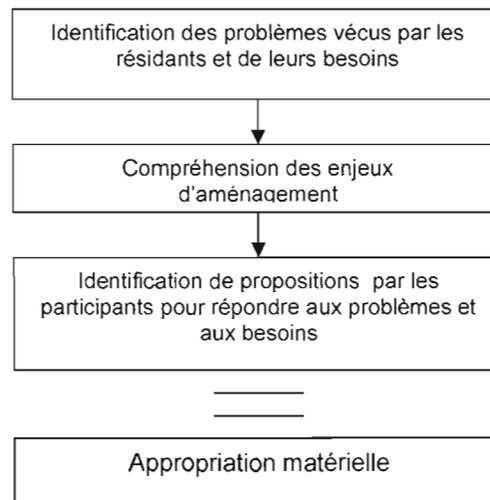
On peut définir l'aménagement comme l'ensemble des savoirs et des savoir-faire dont la construction et l'application servent à transformer et adapter volontairement des espaces d'échelles (au-delà du bâtiment isolé) et de types variés au bénéfice des sociétés qui les produisent et les occupent (Lussault et Thibault, 2003, p. 61)

Les citoyens possèdent une connaissance intime et pratique de leur espace de vie qui leur permet de proposer « un point de vue insubstituable sur le vécu concret et les réalités quotidiennes » (Hansotte, 2002, p. 5). Ce point de vue a souvent été négligé dans les opérations de réaménagement des quartiers (Di Méo, 1994). Mais pour se mettre dans le statut d'aménageurs de leur espace de vie, les résidants ne peuvent pas compter que sur leur connaissance intime et pratique des lieux. Dans la société complexe, les résidants doivent avoir accès à toute l'information pertinente, mais plus encore, être en mesure de l'interpréter et pouvoir en tirer des conclusions valables (Mercier, 2001).

Les experts et les fonctionnaires qui possèdent ces savoirs et savoir-faire propres à l'aménagement doivent pouvoir les transmettre aux citoyens en assurant la traduction du langage scientifique en langage accessible à tous (Blanc, 1999). Les citoyens sont ainsi susceptibles de développer une meilleure compréhension des enjeux d'aménagement, d'élaborer des projets d'aménagement intéressants et de soumettre des solutions pertinentes aux problèmes identifiés. Ces conditions réunies permettent une véritable appropriation matérielle d'un quartier par ses résidants.

Voici les indicateurs qui nous permettront d'évaluer dans quelle mesure l'OPA a favorisé une appropriation du quartier dans sa dimension matérielle chez les participants de l'OPA.

**Figure 1.3** Les indicateurs de l'appropriation matérielle



#### 1.4.2 Appropriation idéelle et symbolique du quartier

L'idéal réfère à la pensée humaine, soit aux idées, aux images et aux représentations qu'elle produit (Di Méo et Buléon, 2005). Puisque « toute pratique humaine comporte sa dimension imaginaire (F. Dumont, 1974), l'espace de vie, en tant qu'étendue où se déplacent les Hommes, n'échappe pas aux représentations qu'ils s'en font » (Di Méo, 1998, p. 30). Les représentations naissent de la relation entre trois éléments essentiels : « le réel – objet de la perception et de la représentation – ; le sujet psychologique avec ses déterminations propres; le même sujet abordé dans sa dimension sociale, avec ses apprentissages et ses codes sociaux » (Di Méo, 1991, p. 361). De cet espace pratiqué, perçu et capté par nos sens, puis par notre intelligence et notre imaginaire, se dégage un espace représenté : « (...) l'espace représenté reconstruit l'espace de vie et le dépasse,

brise ses frontières pour le hisser jusqu'aux sphères de l'imaginaire, du rêve, de la mémoire et des concepts » (Di Méo, 1991, p. 362). Pour Raffestin (1980), produire une représentation de l'espace constitue déjà une forme d'appropriation :

Produire une représentation de l'espace est déjà une appropriation, donc une emprise, donc un contrôle même si cela demeure dans les limites d'une connaissance. Tout projet dans l'espace qui s'exprime par une représentation révèle l'image souhaitée d'un territoire, lieu de relations (p. 130).

Des représentations attribuées aux lieux se dégagent des impressions d'ordre affectives : sensations, émotions, sentiments, valeurs, etc., qui concèdent au territoire un sens, une charge symbolique, qui peuvent être d'intensité variable : c'est l'espace vécu.

Ainsi l'édifice construit sur les bases de la matérialité et des pratiques – l'espace de vie – s'enrichit de la pulpe des échanges sociaux – l'espace social –, puis se nourrit des charges émotives, des images et des concepts individuels, quoique d'essence sociale – qui forgent notre représentation du monde sensible et contribuent à lui conférer du sens – l'espace vécu... (Di Méo, 1991, p. 364).

Cette appropriation du quartier dans sa dimension symbolique, qui réfère à l'espace vécu, se concrétise lorsqu'un acteur est en mesure de dégager une signification urbaine, une vision de l'urbanité pour cet espace habité qui correspond à un certain nombre de valeurs et de désirs. Cette appropriation symbolique se matérialise également lorsque se développe un sentiment d'appartenance au quartier, qui correspond au « sentiment de se sentir à sa place voire chez soi quelque part » (Ripoll et Veschambre, 2005, p. 10-11).

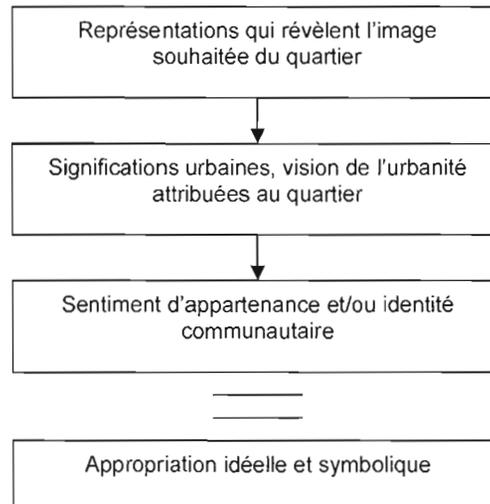
Le territoire local, affichant sa propre individualité et possédant une certaine stabilité dans le temps, peut servir de prétexte à l'établissement d'un « nous » (Simard, 2000b) et constitué le support matériel de l'identité d'une communauté. Il peut participer de façon résiduelle à l'identité de la communauté comme il peut en être un élément moteur : « Yet many scholars have argued that place fosters a common

identity, based on common experiences, faith, interests, and values (Tuan 1974, 1977; Pred 1984; Purcell 1997, 1998; Jonas 1998) » (Martin, 2003, p.730). Et c'est de toute évidence la présence d'une identité communautaire qui peut transformer une portion d'espace en un véritable territoire qu'une population s'est approprié (*ibid.*). L'identité communautaire, « mélange de sentiments affectifs, de valeurs et de pratiques », constitue l'essence de la communauté locale, mais également « un préalable à toute cohésion sociale ou à la mise en place de groupes ou de sociétés organisés » (Simard, 2000b, p. 169). Pour les organisations ancrées territorialement, le quartier, territoire de proximité, alimente un discours mobilisateur et une identification pour l'action collective (Martin, 2003), surtout lorsque celui-ci est chargé de sens et de symboles.

Aménagés par les sociétés qui l'ont successivement occupé, le territoire constitue un remarquable champ symbolique, semé de signes qui permettent à chacun de le reconnaître et, en même temps de s'identifier au groupe qui l'investit. Certains de ses éléments (lieux et espaces, monuments et objets, paysages, personnages et événements), hissés au rang de valeurs patrimoniales, contribuent à fonder ou à consolider le sentiment d'identité collective des hommes qui l'occupent. Sur de telles bases symboliques, le territoire identitaire devient un puissant outil de mobilisation sociale (Di Méo, 2002, p.178).

Voici les indicateurs qui nous permettront d'évaluer dans quelle mesure l'OPA a favorisé une appropriation du quartier dans sa dimension idéale et symbolique chez les participants de l'OPA.

**Figure 1.4** Les indicateurs de l'appropriation idéale et symbolique



#### 1.4.3 Appropriation politique ou l'exercice d'une citoyenneté active à l'échelle locale

Nous l'avons évoqué d'emblée, il y a des « rapports étroits entre les modalités matérielles et idéelles de l'appropriation » puisque l'appropriation idéale d'un lieu suppose sa pratique concrète et régulière (Veschambre et Ripoll, 2005, p. 12). Si appropriation matérielle et idéale s'effectuent plus aisément, l'appropriation politique de l'espace est plus exigeante et ne découle pas spontanément des deux autres. L'appropriation politique de l'espace a tout à voir avec les relations de pouvoirs. « Le pouvoir traduit en somme l'aptitude humaine à mener une action, soit à libérer une énergie qui affecte conjointement les autres et l'espace » (Di Méo, 1998, p. 249). Selon Raffestin (1980), « Le territoire est un enjeu particulier, tout à la fois ressource et contrainte, contenant et contenu. Le territoire, c'est l'espace politique par excellence, la champ de déploiement des enjeux » (p. 52).

La forme politique du pouvoir consiste en la capacité à faire triompher une volonté, à atteindre un but collectif (Di Méo, 1998, p. 250). Pour s'engager sur le terrain

politique, les acteurs disposent nécessairement d'un projet, d'un programme à réaliser (Raffestin, 1980). Ce projet naît de l'image souhaitée d'un territoire (appropriation idéale), d'une représentation, assortie d'une visée intentionnelle et se retrouve projeté dans l'espace politique lorsqu'un acteur ou un groupe d'acteurs mènent des actions pour le faire advenir (*ibid.*). Dans l'esprit du droit à la ville, l'appropriation politique du territoire ne consiste pas à privatiser les espaces, mais à maximiser leur valeur d'usage pour le bien-être de ses habitants (Lefebvre, 1968).

Cette appropriation politique prend forme à travers l'apprentissage et la pratique de la citoyenneté active. Cette citoyenneté active ne se limite pas au bulletin de vote. Elle « implique que les citoyens puissent énoncer et négocier ce qui leur paraît souhaitable pour l'avenir » (Hansotte, 2002, p. 6). Cette participation au débat public nécessite un apprentissage qui est permanent et toujours inachevé (Blanc, 1999). « Il permet d'acquérir par la pratique une « compétence démocratique » qui a quatre traits essentiels : s'exprimer, écouter, arbitrer<sup>14</sup> et s'engager » (Blanc, 1999, p.190).

Participer au débat qui détermine le bien commun suppose que chacun soit en mesure de s'exprimer. Or, s'exprimer en public est un exercice difficile pour de nombreux résidants, particulièrement pour ceux qui sont moins scolarisés. « Ceci suppose à la fois la volonté de persuader du bien-fondé des revendications émises et la maîtrise des techniques d'expression appropriées » (Blanc, 1999, p. 190). À cela s'ajoute la nécessité d'être à l'écoute des autres et pouvoir reconnaître « la légitimité de besoins différents des siens, et peut-être même opposés » (*ibid.*). Une fois que toutes les opinions ont été exprimées et entendues, il s'agit de délibérer afin de réduire l'écart entre les positions et parvenir à un consensus ou un compromis accepté de part et d'autre (*ibid.*). Enfin, le quatrième trait de l'apprentissage de la citoyenneté active consiste en la capacité de s'engager dans la mise en œuvre de la décision, ou encore de participer à l'élaboration du projet (Blanc, 1999). Et selon

---

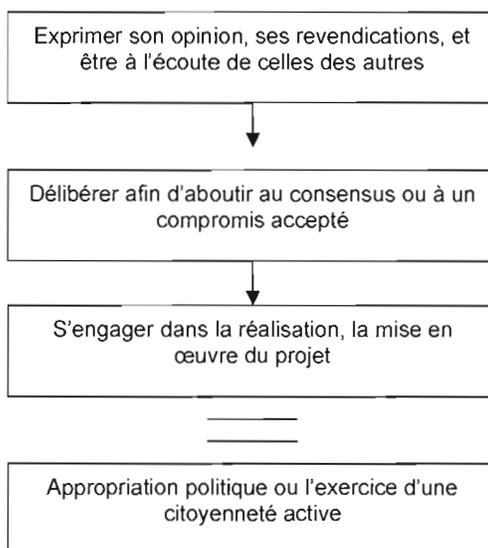
<sup>14</sup> Dans le cas qui nous préoccupe, nous préférons l'expression délibérer à celle d'arbitrer, la première faisant plutôt référence à un exercice collectif alors que la deuxième relève d'une tierce personne, l'élu par exemple, à qui revient la décision finale.

plusieurs auteurs (Blanc, 1999, Bacqué et Sintomer, 1999), le niveau local est le plus approprié pour l'apprentissage de la citoyenneté active.

En effet, l'échelle locale du quartier constitue potentiellement le lieu d'une politisation ordinaire des citoyens, qui est favorisée par le fait qu'ils peuvent « toucher du doigt » l'enjeu des délibérations et les résultats des actions qu'ils entreprennent à cette échelle (Bacqué et Sintomer, 1999, p. 115).

Voici les indicateurs qui nous permettront d'évaluer dans quelle mesure l'OPA a favorisé une appropriation du quartier dans sa dimension politique ou l'exercice d'une citoyenneté active à l'échelle locale par les participants de l'OPA.

**Figure 1.5** Les indicateurs de l'appropriation politique



#### 1.4.4 Questions de recherche

Dans le cadre de ce mémoire, nous chercherons à répondre à deux questions principales. La première : (1) dans quelle mesure l'OPA a-t-elle suscité une

appropriation du quartier chez les résidents qui y ont participé ? De façon plus détaillée, nous répondons à cette question à l'aide de trois questions secondaires :

- (1.1) L'OPA a-t-elle entraîné une appropriation matérielle du quartier, qui se traduirait par une identification des problèmes vécus, une meilleure compréhension des enjeux d'aménagement et la proposition de solutions ?
- (1.2) L'OPA a-t-elle favorisé une appropriation idéale et symbolique du quartier ? Par exemple, les participants ont-ils été en mesure de dégager une vision de l'avenir du quartier, une signification urbaine ?
- (1.3) L'OPA a-t-elle suscité une appropriation politique du quartier, au sens de l'apprentissage d'une citoyenneté active ? Par exemple, les participants ont-ils été amenés à exprimer leurs opinions et à délibérer afin de retenir des propositions qui aillent dans le sens de l'intérêt collectif ? Les participants se sont-ils engagés dans la mise en œuvre d'un projet ou de propositions ?

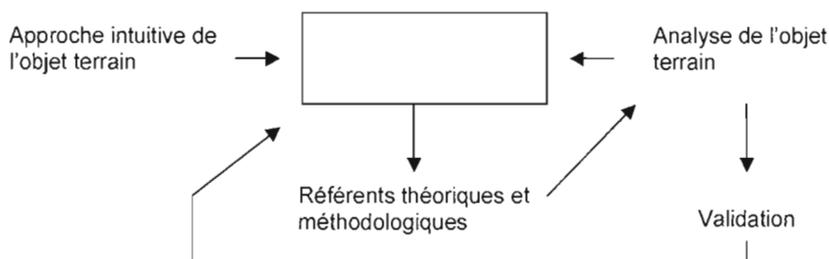
Pour deuxième question principale, nous voulons savoir si (2) l'OPA et ses suites entraînent une redéfinition des rapports entre la table de concertation Action-Gardien et les citoyens ? Par exemple, suite à cette expérience, Action-Gardien maintient-elle des liens plus étroits avec les citoyens du quartier ? Action-Gardien est-elle appelée à revoir sa structure et son fonctionnement pour faire une place plus grande à la participation directe des citoyens ?

### **1.5 Démarche méthodologique**

Cette recherche emprunte une démarche qualitative. Elle a pour ambition d'analyser dans quelle mesure l'Opération populaire d'aménagement a favorisé une appropriation du quartier par les citoyens sous l'initiative de la table Action-Gardien. Par cette étude de cas, nous souhaitons également contribuer à mettre en lumière la contribution des mouvements urbains à la démocratisation de l'aménagement et du développement urbain via des pratiques d'appropriation de la ville par les citoyens.

En géographie, le « terrain » a toujours tenu une place privilégiée. Paul Vidal de La Blache, père fondateur de la géographie classique française, enseignait d'ailleurs que « la géographie s'apprend par les pieds ! ». Comme le souligne Gumuchian et Marois (2000), « (...) la place donnée au terrain du géographe a largement évolué depuis plusieurs dizaines d'années; de document fondamental, il est devenu élément dans des constructions problématiques » (p.186). Dans la présente recherche, le terrain à l'étude a constitué le support de notre questionnement. Notre problématique ainsi que notre cadre théorique ont pris forme dans un aller-retour constant entre théorie et empirie. La figure suivante illustre la place du terrain dans le cadre de cette recherche.

**Figure 1.6** La place du terrain



Source : Gumuchian et Marois, 2000, p. 187

Nous avons commencé à nous intéresser au quartier Pointe-Saint-Charles dans des travaux effectués dans le cadre du programme de baccalauréat en géographie. Nos visites répétées ont aiguisé davantage notre curiosité pour ce quartier, son histoire et les luttes sociales et urbaines qui y ont été menées. Dans le cadre d'un projet de recherche s'intéressant à la réorganisation municipale et à la participation des groupes communautaires, nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs acteurs communautaires du quartier Pointe-Saint-Charles et d'étudier l'ouverture de l'arrondissement Sud-Ouest à la participation publique. C'est ainsi que Pointe-Saint-

Charles s'est imposé dès le départ comme terrain d'étude dans le cadre de la maîtrise en géographie pour s'intéresser à la contribution des mouvements urbains à la démocratisation de la sphère municipale.

### 1.5.1 Rapport du chercheur au terrain et à l'objet d'étude

Nous croyons utile d'exposer brièvement la relation d'enquête, les rapports humains entre l'enquêteur et les enquêtés, car celle-ci est souvent plus qu'un simple procédé de recherche pour recueillir des « matériaux »; elle contribue à la production des idées (Lacoste-Dujardin, 1977, p. 26). En effet, « (...) le chercheur ne doit pas seulement une partie de ses idées à sa problématique initiale ou à sa propre sagacité, mais aussi à ceux qui ont été plus que des informateurs : des partenaires » (Lacoste-Dujardin, 1977, p.23).

Alors que nous étions étudiante au Département de géographie de l'UQÀM, nous nous sommes impliquée activement dans l'Opération populaire d'aménagement. Lors de sa tenue, nous avons assumé le secrétariat général de l'événement. Nous avons ensuite collaboré à la rédaction des Actes de l'OPA (2005). Nous avons également co-réalisé un court documentaire qui se voulait un outil pédagogique visant à présenter cette expérience singulière. Pour terminer, nous avons participé au comité de coordination des suites de l'OPA de septembre 2005 à juin 2006. L'observation directe et participante ont ainsi constitué des méthodes de collecte de données privilégiées lors de cette enquête (nous y reviendrons à la section 1.5.2.2).

À travers cette implication, nous avons noué certaines relations de convivialité, parfois d'amitié, avec plusieurs des enquêtés. Ainsi, des conversations personnelles et de l'observation participante, des informations importantes se sont accumulées au fil du temps. De cette relation de promiscuité qui peut s'établir avec l'objet d'étude, le terrain et ses acteurs, le chercheur doit se méfier de sa propre subjectivité car il ne peut, en aucun cas, s'en départir.

Mais, loin d'aborder « nus », « objectifs », leurs « terrains » d'enquête, les chercheurs sont imprégnés de tout un ensemble de présupposés et d'acquis, tenant non seulement à leur propre histoire personnelle, mais aussi à leurs options philosophiques et politiques, à la formation théorique qu'ils ont reçue ou aux orientations particulières de l'« école » qu'ils ont choisi parmi les différentes tendances des sciences sociales (Lacoste-Dujardin, 1977, p. 30).

D'où l'importance de filtrer ses propres opinions et sa subjectivité en développant un « arsenal méthodologique » (Gumuchian et Marois, 2000) et beaucoup de rigueur dans le traitement des données. De plus, l'établissement d'une distance critique est nécessaire tout au long de la recherche afin de construire le plus objectivement possible l'analyse.

#### 1.5.2 Collecte de données

Cette recherche s'appuie sur plusieurs sources de données : (1) des entretiens semi-directifs auprès de représentants de groupes membres de la table Action-Gardien, de personnes ayant assuré sa coordination et d'informateurs-clés, (2) l'observation directe et l'observation participative, (3) des documents produits par Action-Gardien, (4) et enfin, la réalisation d'un court documentaire sur l'OPA<sup>15</sup>. Dans l'étude des relations des hommes et des femmes à l'espace, une diversité de matériaux susceptibles d'être pertinents s'offre aux géographes (Gumuchian et Marois 2000). Le choix des matériaux doit donc reposer sur le sens qu'ils acquièrent par rapport à un questionnement précis (*ibid.*), choix que nous expliciterons au moment de présenter chacune des méthodes de collecte de données utilisées. La période d'enquête s'étend de avril 2004 à juin 2006.

---

<sup>15</sup> Voir le documentaire intitulé *Imaginez Pointe-Saint-Charles* à l'Appendice C.

### 1.5.2.1 Les entretiens semi-directifs

L'entretien, « particulièrement utile pour cerner les systèmes de représentations ou de perceptions » (Bédard, 2004, p. 95) nous est apparu tout à fait indiqué pour recueillir le point de vue des différents acteurs rencontrés. Nous avons utilisé l'entretien de type semi-directif composé de questions ouvertes à développement<sup>16</sup> puisqu'il « permet à l'interviewé de structurer lui-même sa pensée » (*ibid.*) autour de thèmes et d'interrogations qui lui sont proposés.

Les entretiens se sont déroulés sur deux périodes de temps, soient janvier 2005 et janvier-février 2006. Pour constituer notre échantillon, nous avons opté pour un mode d'échantillonnage raisonné. La table Action-Gardien est composée de 26 groupes membres ainsi que de deux groupes membres observateurs, soit l'Éco-quartier de Pointe-Saint-Charles et le RESO. Nous avons réalisé neuf entretiens semi-directifs au total. Deux entretiens ont été menés auprès de personne ayant assuré la coordination de la table alors que cinq autres ont été menés auprès de représentants de groupes communautaires présents à la table de concertation Action-Gardien. Nous avons d'abord tenu à rencontrer les représentants de groupes communautaires participant au comité logement-aménagement et s'étant impliqués dans la mise en œuvre de l'OPA. Nous avons aussi veillé à rencontrer des représentants de groupes membres travaillant dans différents secteurs (logement, défense des droits, santé, justice, éducation populaire, etc.), participant aux rencontres de la table de façon assidue et oeuvrant dans le quartier depuis de nombreuses années.

---

<sup>16</sup> Voir le guide d'entretien à l'Appendice B

**Tableau 1.1** Entretiens avec des (5) représentants de groupes communautaires et des (2) personnes ayant assuré la coordination

<b>Identification</b>	<b>Groupe communautaire membre</b>
A-01	Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire
A-02	Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire
A-03	Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire
A-04	Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire
A-05	Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire
A-06	Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire
A-07	Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire

Nous avons également mené deux entretiens auprès de deux informateurs-clés, des citoyens militants engagés depuis de nombreuses années dans le quartier et ayant participé à l'OPA. Nous voulions recueillir le point de vue de ces personnes qui posent un regard extérieur sur la table Action-Gardien.

**Tableau 1.2** Entretiens avec des informateurs-clés

<b>Identification</b>	<b>Coordination de la table</b>
B-01	Entretien avec un informateur-clé
B-02	Entretien avec un informateur-clé

### 1.5.2.2 L'observation directe et l'observation participante

L'observation directe et l'observation participante ont constitué des méthodes de collecte de données particulièrement importantes dans le cadre de ce projet de recherche. L'observation participante se distingue de l'observation directe en ce que la chercheuse passe du statut de spectatrice à celui d'actrice dans le cadre du phénomène qu'elle observe. Ces méthodes favorisent « une connaissance beaucoup plus approfondie de l'objet d'étude que tout autre instrument de collecte d'information » (Bédard, 2004, p. 81). Toutefois, ces méthodes exigent « en revanche un effort beaucoup plus systématique de la part du chercheur étant donné les risques beaucoup plus grands de biais ou d'interférences » (*ibid.*).

[...] l'observation est biaisée par les idées et les théories du chercheur, qui interviennent dans le choix de ce qu'il observe, dans sa façon d'observer, dans les résultats de l'observation et bien sûr ensuite dans l'interprétation de ceux-ci (Staszak, 2003, p. 677).

Comme nous l'avons évoqué dans la section 1.4.1 portant sur le rapport du chercheur au terrain et à l'objet d'étude, il est d'autant plus essentiel de se doter d'une démarche méthodologique rigoureuse et d'établir une distance critique afin de réaliser une analyse des plus objectives. Le tableau qui suit présente les événements et les comités lors desquels nous avons fait de l'observation directe ou de l'observation participante pendant la période d'enquête.

**Tableau 1.3** Observation directe et participante lors d'événements organisés par Action-Gardien

Date	Type d'observation	Événements
20 avril 2004 École Lorne	Participante	Assemblée publique préparatoire à l'OPA, organisée par Action-Gardien
4-5-6 juin 2004 École Lorne	Participante	OPA, organisée par Action-Gardien

9 juin 2004 Centre St-Charles	Directe	Assemblée publique pour organiser les mobilisations sur les terrains du CN, organisée par Action-Gardien et le projet St-Charles
14 juin 2004 Terrains du CN	Directe	Conférence de presse pour alerter l'opinion publique sur la vente des terrains du CN, organisée par Action-Gardien et le projet Saint-Charles
Janvier 2005 à juin 2005	Participante	Comité ad-hoc des <i>Actes de l'OPA</i> , animé et soutenu par la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
4 juin 2005 École Charles Lemoyne	Participante	Lancement des <i>Actes de l'OPA</i> , organisé par Action-Gardien
7 juin 2005 Maison de la culture Marie- Uguay	Directe	Dépôt des <i>Actes de l'OPA</i> au conseil d'arrondissement Sud-Ouest par une délégation de participants de l'OPA
Automne 2005 à juin 2006	Participante	Comité de coordination de l'OPA, animé et soutenu par la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
Septembre 2005 St. Columba House	Directe	« La Pointe joue son avenir », assemblée publique sur les enjeux d'aménagement avec les candidat-e-s, organisée par Action-Gardien
29 octobre 2005 Pointe-Saint-Charles	Participante	Grande marche populaire contre le déménagement du casino organisée par le comité de citoyenNEs contre le casino et la table Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles
22 février 2006 Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles	Participante	Assemblée publique de l'OPA (valider priorités de travail), organisée par le comité de coordination de l'OPA
4 juin 2006 École Charles Lemoyne	Participante	Marché public de l'aménagement organisé par Action-Gardien – Annonce d'une réalisation de l'OPA

#### 1.4.2.3 Documents produits par Action-Gardien

Des documents produits par Action-Gardien tels que des plans d'action, des bilans annuels, des plans de développement et d'aménagement et des mémoires ont été utilisés pour nous informer à la fois sur les orientations de la table Action-Gardien, sur ses activités et sur les dossiers qui la préoccupent.

**Tableau 1.4** Documents analysés produits par Action-Gardien

Date	Documents
2003-2004 ; 2004-2005 ; 2005-2006	Plans de travail (réalisés annuellement)
2003-2004 ; 2004-2005 ; 2005-2006	Bilan et perspectives (réalisés annuellement)
Juin 2005	Opération populaire d'aménagement : les Actes. Une invitation à Imaginer le quartier, 46 p.
Mars 2003	Pour un plan de développement communautaire du quartier de Pointe-Saint-Charles, 11 p.
Juin 2003	J'y suis, j'y reste et je propose d'autres choix pour la Pointe (Mémoire déposé dans le cadre des consultations pour la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal), 20 p.
Décembre 1999	Plan de développement communautaire du quartier de Pointe-Saint-Charles pour les années 2000, 59 p.
Octobre 1986	Des choix pour la Pointe : un quartier à améliorer, une population à respecter, 81 p. Regroupement information logement (RIL), Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, Programme économique de Pointe-Saint-Charles, du Regroupement des organismes communautaires Action-Gardien

#### 1.4.2.4 Réalisation d'un court documentaire

La réalisation d'un court documentaire, intitulé *Imaginez Pointe-Saint-Charles*<sup>17</sup>, ne faisait pas parti des méthodes d'enquête prévues à l'origine. Après avoir tourné des images lors de l'événement, nous avons décidé d'en faire un court documentaire qui servirait d'outil pédagogique afin de présenter cette expérience singulière. Comme une image vaut parfois mille mots, cela répondait également à un besoin devant la difficulté de bien transmettre cette expérience par la voie de la parole uniquement. Ce document, d'une durée de 12 minutes, a été présenté dans des événements

<sup>17</sup> Voir le documentaire *Imaginez Pointe-Saint-Charles* à l'Appendice C.

publics organisés par la table Action-Gardien de même que dans des cours à l'UQÀM et au Sommet citoyen de Montréal en 2007.

En tant que source de données, ce documentaire vient en appui à l'observation participante que nous avons faite lors de l'OPA en ce sens qu'il a permis de fixer sur la pellicule ce que l'on capte par nos sens; des impressions et des observations qui s'amenuisent avec le temps. De plus, l'apport de ce documentaire comme source de données pour cette recherche est bien de témoigner de la prise de parole citoyenne, du processus d'appropriation et de l'exercice de délibération qui s'est déroulé au cours de l'OPA.

## **1.6 Conclusion**

Nous avons vu au cours de ce chapitre que le processus de métropolisation entraîne une restructuration importante de l'espace politique et socio-économique de la ville. De nombreux quartiers se voient complètement transformés à travers ce que nous avons appelé le processus de gentrification, chassant les ménages les plus pauvres aux marges de la ville. Cela soulève la question du droit à la ville, et la difficulté que les personnes marginalisées socio-économiquement et politiquement soient prises en compte et écoutées dans la gestion et la planification urbaines. Les mouvements urbains, ont quant à eux, fait de la démocratisation de la ville leur cheval de bataille.

Nous avons exposé le fait que le quartier Pointe-Saint-Charles subit les pressions de nombreux projets de développement et que la table Action-Gardien se mobilise pour assurer le maintien des résidents dans le quartier et l'amélioration de leurs conditions de vie. L'organisation d'une OPA peut-elle favoriser l'appropriation du quartier par les citoyens dans ses dimensions matérielle, idéale et politique ? Le mouvement urbain représenté par Action-Gardien est-il en mesure d'assurer la prise en compte des personnes plus démunies et de favoriser leur expression ? C'est à l'aide d'entretiens semi-directifs, de l'observation directe et participante, de l'analyse

de documents produits par Action-Gardien et la réalisation d'un court documentaire sur cette expérience que nous tenterons de répondre à ces interrogations.

## **CHAPITRE II**

### **LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES À L'ÈRE DE LA MÉTROPOLISATION**

## CHAPITRE II

### LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES À L'ÈRE DE LA MÉTROPOLISATION

C'est dans un contexte marqué par la métropolisation que nous nous interrogeons sur la capacité des mouvements urbains, en l'occurrence la table de concertation Action-Gardien, à proposer une autre vision du développement urbain et à favoriser une appropriation par les citoyens de leur milieu de vie et un certain contrôle sur l'évolution de ce milieu. Afin de mieux comprendre la dynamique du développement urbain impulsée par le processus de métropolisation, nous nous attarderons tout d'abord à le décrire, puis à y illustrer le rôle et la place des villes, les stratégies adoptées par ses dirigeants et les enjeux soulevés pour les habitants. Ensuite, nous retraçons l'évolution de la ville de Montréal et du quartier Pointe-Saint-Charles afin d'illustrer comment le territoire s'est métamorphosé sous l'effet de la transformation du capitalisme et quels ont été les impacts pour la population. Enfin, nous présentons Montréal et Pointe-Saint-Charles actuellement en insistant sur les visages que prend le processus de métropolisation, particulièrement sous l'angle de l'aménagement du territoire et du développement urbain, et les enjeux que cela soulève pour la population.

#### **2.1 Mondialisation néolibérale et métropolisation**

À travers le temps, les villes ont assumé diverses fonctions, allant du militaire et du religieux, du politique et du commercial, du symbolique et du culturel (Smith 2002). Avec le développement et l'expansion du capitalisme industriel, l'accroissement rapide des villes a témoigné de la puissante impulsion vers la centralisation du

capital (Smith 2002). Selon Harvey (1989), il est tout simplement impossible d'imaginer la circulation et l'accumulation du capital sans la production de l'urbanisation en tant que « cadre territorial rationnel » (*rational landscape*) permettant d'accroître l'efficacité de sa coordination dans le temps et l'espace. C'est en ce sens que l'accumulation du capital et le processus d'urbanisation, entendu comme une forme particulière de production de l'espace, fonctionnent en symbiose.

### 2.1.1 Mondialisation et crise du système de régulation fordiste

La métropolisation constitue la forme actuelle prise par l'urbanisation contemporaine, que d'autres qualifient d'urbanisation néolibérale (Smith, 2002; Brenner et Theodore, 2002; Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez, 2002). Les travaux inspirés par l'école de la régulation nous offrent, selon Jouve (2004), le cadre analytique le plus étayé pour comprendre l'interrelation entre la transformation du capitalisme et le processus de métropolisation.

Tel que plusieurs chercheurs issus de l'école de la régulation l'ont indiqué, la configuration Fordiste-Keynesienne<sup>18</sup> du développement capitaliste qui a émergé à partir de 1945 était fondée sur un ensemble de mécanismes particuliers de régulation et de compromis politiques historiquement négociés, qui, de façon provisoire, ont permis de stabiliser les conflits et les contradictions inhérents au capitalisme (Brenner et Theodore, 2002, p.10). L'État-nation keynesien jouait un rôle clé alors qu'il constituait le principal complexe institutionnel qui organisait et régulait la vie politique, économique et sociale dans les sociétés capitalistes avancées (Jessop, 2000). La métropole était considérée comme moteur du développement

---

<sup>18</sup> « Le fordisme est une phase particulière de développement du capitalisme qui se caractérise par l'imposition de méthodes tayloriennes de travail dans les secteurs les plus importants de l'économie associée à un élargissement sans précédent du marché du travail salarié dans le secteur industriel, la réalisation de gains de productivité très importants du fait de la standardisation et une augmentation très notable à la fois du produit intérieur brut des pays et des niveaux de vie » (Jouve, 2003, p. 34).

des régions environnantes, dans le contexte d'un espace économique national relativement hermétique duquel elle relevait (Fontan, Klein et Tremblay, 2005).

Telle qu'utilisée dans la théorie du développement, la métropole prend son sens dans le contexte de l'espace économique national et des politiques d'inspiration keynésienne visant à le renforcer. Les spécialistes de la géographie urbaine ou de l'économie spatiale situaient les métropoles dans le contexte d'une armature urbaine hiérarchisée et emboîtée à l'échelle nationale (*ibid.*, p. 35).

Cependant, les transformations du capitalisme depuis le début des années 1970, dans un contexte d'accroissement et d'accélération des échanges, ont entraîné la crise du régime d'accumulation fordiste et le repositionnement du rôle de l'État dans la régulation du système capitaliste<sup>19</sup>. Parmi ces transformations, que l'on désigne fréquemment par la notion de « mondialisation économique », notons l'ouverture des espaces économiques nationaux, la déterritorialisation de la production, l'expansion de la division internationale du travail, l'importance croissante du capital global financier, l'intensification de la compétition internationale par l'arrivée de pays nouvellement industrialisés en Asie de l'Est, combinant haute technologie et faibles salaires, de même que l'émergence de la super puissance économique qu'est le Japon avec son système de production flexible (Jessop, 2000).

Ces transformations, d'ordre politique et économique, ont déstabilisé le régime d'accumulation fordiste, érodé la cohérence de l'économie nationale et décentré l'échelle nationale en tant que cible des politiques de l'État (Jessop, 2000 ; Brenner et Theodore, 2002). Les politiques macro-économiques nationales et les politiques industrielles ou régionales standards formulées par le centre sont devenues, du coup, peu efficaces pour réguler un espace économique national de plus en plus ouvert et orienté, voire encadré, par la mondialisation économique (Jessop, 2000).

---

<sup>19</sup> Nous référons le lecteur intéressé à l'article de Jessop (2000) pour un plus vaste éventail des facteurs qui ont entraîné la crise du fordisme.

Avec les turbulences macro-économiques des années 1970 et le stress induit sur les institutions centrales de l'État-providence ou keynesien, ce contexte s'est révélé favorable à la montée de l'idéologie néolibérale dont les racines intellectuelles remontent aux écrits d'après-guerre de Friedrich Hayek et Milton Friedman (Peck et Tickell, 2002). L'idéologie néolibérale a constitué pour plusieurs gouvernements une réponse politique stratégique à la récession globale engendrée par l'essoufflement et le déclin des profits de la production industrielle de masse, la propagation de la désindustrialisation et la crise du chômage et des politiques keynésiennes de l'État-providence (Brenner et Theodore, 2002). L'essence de l'idéologie néolibérale réside dans la croyance que des marchés ouverts, compétitifs et non régulés, libérés de toutes formes d'interférence de la part de l'État, représentent le mécanisme optimal du développement économique (*ibid.*).

Ainsi, plusieurs États ont déployé un ensemble de politiques destinées à réduire l'interférence de l'État sur les mécanismes du marché : dérégulation du contrôle de l'État sur les grandes industries, réduction des taxes corporatives, la réduction et/ou la privatisation des services publics, démantèlement des programmes sociaux, passage du *welfare* au *workfare*, dérégulation du marché du travail, l'accélération de la mobilité du capital international et l'intensification de la compétitivité entre localités (Brenner et Theodore, 2002). Si la restructuration néolibérale fut particulièrement agressive sous les régimes de Thatcher et de Reagan en Angleterre et aux États-Unis à la fin des années 1970, des formes plus modérées de politiques néolibérales ont été déployées à partir des années 1980 dans des pays de tradition social-démocrate tels que le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, l'Italie et même la Suisse (Jessop, 2002 ; Brenner et Theodore 2002).

### 2.1.2 La métropolisation ou l'urbanisation néolibérale

La crise du système de régulation fordiste dans un contexte de mondialisation du capitalisme néolibéral dont nous venons de discuter n'a pas que des impacts à l'échelle nationale. Elle a également ses effets distinctifs aux niveaux supra-national et sub-national alors qu'elle implique dans son sillage une déterritorialisation et une reterritorialisation de l'espace politique et socio-économique. Selon plusieurs auteurs (Jouve 2003, 2004 ; Brenner et Theodore, 2002 ; Jessop, 2002), ce processus de déterritorialisation-reterritorialisation se ferait au profit des métropoles, devenues les lieux centraux de la production de la richesse (Jessop, 2000). La crise du système de régulation fordiste qui a affecté les capacités économiques et politiques des États nationaux ont fait des villes et de leurs *hinterlands* des noeuds et des vecteurs significatifs dans l'organisation de la vie économique, politique et sociale (*ibid.*). Les métropoles sont en passe de devenir les nouveaux cadres territoriaux à partir desquels s'opère une nouvelle régulation du capitalisme et au sein desquels de nouveaux compromis doivent être générés (Jouve, 2004). « [...] plus que jamais, la force d'un pays est dans ses métropoles » (Manzagol et Bryant, 1998, p.4).

La nouveauté réside moins dans la réalité empirique urbaine qu'affichent les métropoles que dans leur interrelation et dans la fonction qu'elles jouent dans l'espace économique. Jadis, la réalité métropolitaine était associée à un ensemble urbain relativement délimité. Aujourd'hui la métropole prend place dans un réseau économique et constitue elle-même un réseau qui déborde largement la ville (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p. 35).

Les formes contemporaines de la croissance urbaine et du développement consistent principalement dans les efforts faits par les villes pour améliorer le statut de leur localité dans la compétition internationale afin d'attirer les investisseurs, les services avancés, les sièges sociaux des grandes entreprises et les méga-projets (Mayer 2000). Où qu'ils soient, les acteurs politiques locaux mettent l'accent sur l'innovation économique, favorisent la culture entrepreneuriale et la flexibilité du marché de travail de façon à contrer la crise du fordisme et faire face à la

compétition internationale (*ibid.*). C'est dans ce contexte que Harvey (1989) parle d'une évolution des politiques urbaines, affirmant que les villes sont passées d'une gestion managériale à une gestion entrepreneuriale (Jessop et Sum, 2000).

La mondialisation économique et la compétition inter-urbaine ont redéfini le rôle des métropoles et ont amené celles-ci à développer des stratégies proactives et entrepreneuriales pour être plus compétitives. Les villes tentent maintenant d'attirer les capitaux mobiles et les entreprises par le biais de politiques de développement (Jouve, 2003, p. 37). En même temps, les villes ont perdu des transferts provinciaux et le contrôle sur une portion significative de leurs finances, devenant du coup plus dépendantes du développement économique pour leurs revenus (Ruppert, 2000, p. 281).

Cette stratégie de développement économique repose en partie sur la réalisation de grands projets de développement urbain. Dans un article intitulé *Neoliberal Urbanization in Europe: Large-Scale Urban Development Projects and the New Urban Policy*<sup>20</sup>, les auteurs Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez (2002) affirment que la nouvelle politique urbaine, développée en parallèle de la nouvelle politique économique néolibérale, tourne autour du re-centrage (*re-centering*) de la ville.

Plus que jamais, l'organisation du territoire devient un facteur de production (Jouve et Lefèvre, 1998). Le retour de l'urbanité et l'importance renouvelée de la qualité de l'environnement, compte tenu notamment de la forte tertiarisation de l'économie, traduisent ce fait (Hamel, 2001, p.116).

Dans la plupart des villes, la revitalisation urbaine est représentée comme une opportunité de changer les hiérarchies et les fonctions économiques à l'intérieur de

---

<sup>20</sup> Dans cet article, les auteurs résument les enseignements tirés de l'étude de 13 grands projets de développement urbain à travers 12 pays de l'Union européenne. Les auteurs de ce projet de recherche se sont intéressés à la façon dont la globalisation et la libéralisation s'articulent avec l'émergence de nouvelles formes de gouvernance, la formation d'une nouvelle échelle de gestion et de gouvernance et la relation entre les grands projets de développement urbain et les relations sociales, politiques et économiques dans la ville.

la région urbaine, de créer de nouveaux emplois et de renforcer la position de la ville dans la division urbaine du travail (Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez. 2002). La revitalisation urbaine est ainsi considérée comme une pré-condition à la régénération économique.

Repositioning the city on the map of the competitive landscape meant reimagining and recreating urban space, not only in the eyes of the master planners and city fathers and mothers, but primarily for the outsider, the investor, developer, the businesswoman and -man and the money-packed tourist (Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez 2002, p. 545).

En ce sens, Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez avancent l'idée que les projets de développement urbain à grande échelle sont réellement devenus l'une des stratégies de revitalisation urbaine les plus visibles, répandues et poursuivies par les élites politiques à la recherche de croissance économique et de compétitivité. Ils constituent également une stratégie centrale pour rééquilibrer la balance fiscale problématique des gouvernements locaux. La production d'une rente foncière plus élevée via la réorganisation économique et socio-spatiale de l'espace métropolitain constitue l'un des seuls moyens ouverts aux gouvernements locaux pour accroître le retour de taxes (*ibid.*).

### 2.1.3 Gentrification et exclusion

Faire partie de cette nouvelle matrice mondiale de places stratégiques qui forment, selon Sassen (2000), une nouvelle « géographie de la centralité et de la marginalité », constitue certes certains avantages. Environ 20 % de ses résidents réussissent très bien économiquement, ce qui constitue une nette amélioration en comparaison des pourcentages beaucoup plus faibles des élites urbaines précédentes (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000). Mais malgré l'énorme concentration de la richesse, ces villes possèdent des taux de pauvreté et d'inégalité dans les revenus beaucoup plus importants que la moyenne (*ibid.*).

Besides the costs for those who fall outside this strategic geography of power, there are the costs many more residents experience due to the gentrification, displacement, congestion and pollution that come with the grooming of the city for the top of the hierarchy (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer 2000, p. 9).

La dualisation des marchés du travail, l'expansion d'emplois précaires et informels, et le changement dans les politiques sociales produisent une nouvelle marginalité dont la manifestation la plus visible se manifeste dans les dizaines de milliers de sans-abri qui peuplent les grandes villes (Mayer, 2000, p.145). Depuis que l'image des villes joue un rôle si important pour attirer des investissements supra-locaux, des politiques anti-sans-abri et anti-squat se sont multipliées. Cette sorte de régulation de l'espace public a été observée depuis les années 1990, même dans les villes où on retrouve des gouvernements « progressistes » (*ibid.*). Les politiques sociales sont abandonnées au profit de politiques punitives et de traitements répressifs.

Les quartiers centraux de ces zones métropolitaines concentrent les couches de population de plus en plus qualifiées et les activités dites stratégiques. C'est là principalement que la ville se refait sur elle-même (Ascher, 2003). Cependant, comme le souligne Mayer (2000), le développement tertiaire intense et la

construction de nouveaux projets d'infrastructure d'envergure ont des conséquences néfastes sur les populations qui résident à proximité de ces développements puisque cela entraîne entre autres la gentrification de certains quartiers puis le déplacement des ménages les plus pauvres.

Smith (2002) avance pour sa part que le processus de gentrification, qui constitue souvent une conséquence des politiques de revitalisation urbaine, s'est généralisé et est même devenu un paramètre central de la nouvelle politique urbaine, voire une stratégie urbaine répandue globalement. Dans les quartiers, le processus de « gentrification » ou d'embourgeoisement correspond « au remplacement graduel d'une partie des anciens résidants appartenant aux couches populaires par de nouveaux résidants appartenant à la petite bourgeoisie professionnelle ou aux yuppies (les « young urban professionnals ») » (Morin 1987, p. 15). S'enclenche alors un processus de remise en état des vieux logements ayant pour effet de faire augmenter leurs coûts d'accès et de déloger ceux qui ne sont pas en mesure de payer. Les acteurs de la gentrification viennent chercher dans les quartiers urbains centraux ou péri-centraux non seulement les multiples attraits de la vie urbaine, la proximité du lieu de travail, mais sont parfois aussi attirés par le caractère historique et patrimonial d'un vieux quartier qui a une âme.

Hancock (2003) souligne que la transformation des quartiers gentrifiés est souvent spectaculaire : « à mesure que le bâti est requalifié, que les espaces publics sont retraités et que s'ouvrent des commerces et services destinés à la nouvelle population, que la pression immobilière homogénéise progressivement » (p. 396). Mais la transformation des quartiers gentrifiés est aussi dramatique. Ceux et celles qui se voient contraints de quitter le quartier pour se reloger, parfois aux marges de la ville et dans une qualité et des conditions de vie souvent dégradées par rapport à la situation antérieure, délaissent souvent beaucoup plus que leur appartement. Pour plusieurs d'entre eux, c'est un lieu d'appartenance, un milieu de vie, un espace

de sociabilité, « un pays dans la ville<sup>21</sup> » qu'ils doivent délaïsser.

Selon Smith (2002), ce qui fut d'abord identifié à partir des années 1960 comme un processus marginal, non-planifié et très localisé – le phénomène fut premièrement identifié dans quelques villes capitalistes de grande importance telles que New York, Londres, Paris et Sydney – est aujourd'hui généralisé non seulement dans les grandes villes, mais également dans des anciennes villes industrielles et dans certaines métropoles des pays du Sud. Smith affirme qu'à partir des années 1990, sous couvert de la revitalisation urbaine (*urban regeneration*), la gentrification est devenue une stratégie cruciale pour les gouvernements urbains, de concert avec le capital privé, dans les villes à travers le monde. Selon Smith, le langage de la revitalisation urbaine permet de camoufler les enjeux de telles politiques alors que le terme de gentrification les soulève explicitement.

Not only does "urban regeneration" represent the next wave of gentrification, planned and financed on an unprecedented scale, but the victory of this language in anesthetizing our critical understanding of gentrification in Europe represents a considerable ideological victory for neoliberal visions of the city (Smith, 2002, p. 99).

Dans un article paru dans le journal *Le Monde diplomatique* et intitulé « Penser la ville pour que les riches y vivent heureux », Ruffin (2007) souligne que la culture est un excellent alibi des politiques de revitalisation urbaine pour dissimuler les enjeux en matière de gentrification.

La culture joue son rôle d'alibi, et le consensus régnant autour d'elle, de son industrie, de son cosmopolitisme, de ses sanctuaires (qui prendrait le risque de s'opposer à l'implantation d'une scène ou d'une bibliothèque, même si l'Opéra à Bastille et le Musée de la charité au Panier servent de fers de lance à la « reconquête » immobilière de ces quartiers ?) masque les rapports de forces

---

<sup>21</sup> En référence au titre d'un article de Morin (2003) intitulé *Des pays dans la ville ? Quartiers et arrondissements à Montréal*.

sociaux, déguise les desseins financiers sous les oripeaux du « cool » et du « sympa » (Ruffin, 2007).

Après avoir décrit la dynamique du développement urbain impulsé par le processus de métropolisation et présenter les enjeux soulevés pour les habitants, retraçons maintenant l'évolution de la ville de Montréal et du quartier Pointe-Saint-Charles, ce qui nous permettra par la suite d'exposer les visages qu'y prend la métropolisation.

## **2.2. Montréal et le quartier Pointe-Saint-Charles : regard historique**

« Porte océane et foyer d'organisation de l'espace canadien », de par son site et sa position dans l'espace de navigation, Montréal deviendra le premier grand centre industriel du Canada et le restera pendant plus d'un siècle (Manzagol et Bryant, 1998, p. 3). Son histoire, tout comme celle de ses premiers quartiers ouvriers, dont fait partie Pointe-Saint-Charles, suit de près celle du capitalisme industriel et de sa transformation.

### **2.2.1 Berceau de l'industrialisation canadienne**

C'est à partir de 1820 que le caractère rural du territoire de la future Pointe-Saint-Charles cède tranquillement la place à ce qui allait devenir le berceau industriel du Canada. Cette année correspond à la première phase de construction du canal de Lachine – qui a permis de contourner les rapides de Lachine et ainsi permettre aux bateaux de se rendre jusqu'aux Grands Lacs en faisant escale à Montréal – et à l'arrivée d'une population dont la majorité était des immigrants irlandais. L'industrialisation et l'urbanisation des abords du canal de Lachine débutent véritablement vers 1850 avec l'agrandissement du canal de Lachine, l'installation de lots hydrauliques, l'ouverture du pont Victoria, l'arrivée du Grand Trunk Pacific Railway avec sa cour de triage et ses ateliers – qui deviendra le futur Canadien

National –, l'installation de nombreuses manufactures aux abords du canal de Lachine formant de véritables grappes industrielles puis l'arrivée d'un important flux de population issu de l'exode des campagnes (Desloges et Gelley, 2002).

Pointe-Saint-Charles fut pendant longtemps le témoin privilégié du développement économique, un espèce d'oppidum ouvrier sis entre le rail et l'eau, entre le canal et le fleuve. Caché derrière ses frontières et ses contreforts, ce faubourg a été le premier à Montréal à connaître la révolution industrielle dont témoignent les grandes usines, les fonderies, les minoteries, les raffineries, les ateliers mécaniques de même que la rangée de maisons de brique de la rue Sébastopol. Construit en 1856, ce projet domiciliaire a été d'ailleurs le prototype du logement ouvrier montréalais (Sénécal, 1992, p. 156).

L'industrialisation et l'urbanisation de ce corridor furent également marquées par les luttes ouvrières qui commencèrent lors des travaux de construction du canal de Lachine. Les grèves s'intensifièrent au tournant du siècle. Entre 1871 et 1903, plus de trente grèves furent recensées (Desloges et Gelley, 2002) et celles-ci continuèrent jusqu'à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Malgré ces nombreuses grèves et la présence d'organisations syndicales, les hommes et les femmes continuaient de travailler de longues journées dans des conditions souvent oppressives et pour de petits salaires (Kruzynski, 2004).

En cette période de croissance, la richesse côtoie la pauvreté et la misère à Montréal (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Au niveau sanitaire, elle accuse un retard qui fait d'elle l'une des villes les plus mortelles pour la population infantile et les conditions de vie, en logement comme en usine, y sont inférieures à celles de d'autres villes comme New York et Toronto (*ibid.*). Les conditions de vie ont toujours été difficiles dans le quartier Pointe-Saint-Charles : logements insalubres et trop petits, pollution de l'air et de la terre, nombreux problèmes de santé publique, services sociaux et de santé insatisfaisants, voire presque inexistants, et peu d'activités de loisirs (Kruzynski, 2004).

À Pointe-Saint-Charles, malgré la médiocrité des conditions de vie régnait un sentiment d'appartenance, de fierté et de solidarité envers la communauté (Kruzynski, 2004). L'homogénéité de classe et le manque de mobilité ont amené les gens à connaître leurs voisins et à dépendre d'eux pour de l'aide (*ibid.*). La pauvreté étant la norme, tous partageaient un mode de vie et un destin similaires. L'exiguïté des logements renvoyait leurs occupants à l'extérieur et ceux-ci s'approprièrent ainsi l'espace public (rues, trottoirs, parcs, etc.) et transformèrent les interactions quotidiennes en amitié (*ibid.*). Et l'enclavement du quartier a certes fortement contribué à faire de Pointe-Saint-Charles une sorte de petit village urbain, à dix minutes du centre-ville. Enclavé par de lourdes infrastructures routières et ferroviaires, on y entre et y sort par huit voies d'accès seulement (*ibid.*).

La première vague d'industrialisation montréalaise voit la mise en place de bases manufacturières solides de même que la mise sur pied d'institutions nécessaires au développement de son économie (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). C'est aussi une organisation spatiale fort simple qui s'est créée (Manzagol, 1998, p. 120) :

[...] la façade portuaire, le canal de Lachine, doublés et relayés par les voies ferrées, forment de longues « rues d'usines » sur lesquelles se greffent les quartiers ouvriers de St-Henri, Pointe-Saint-Charles, Hochelaga-Maisonneuve, etc. Proches du centre commercial, les ateliers du vêtement peuplent les innombrables ateliers des hauts immeubles de briques autour des rues de Bleury et St-Alexandre et du boulevard de Maisonneuve ... En chapelet autour de Montréal, une demi-douzaine de ville satellites (Saint-Jérôme, Sorel, etc.) complètent le dispositif. Il faut attendre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour que l'avènement de camions et le réseau de parcs industriels greffés sur les autoroutes modifient complètement le schéma (Manzagol, 1998, p. 120).

### 2.2.2 Déclin industriel et dévitalisation

La crise économique des années 1930 amène un certain déclin des activités industrielles aux abords du canal de Lachine. Dans la période de l'entre-deux-guerres, « Montréal vit au rythme d'une croissance ralentie » (Klein, Fontan et Tremblay, 2005, p. 67). Certains des quartiers limitrophes au canal de Lachine

connaissent cependant une reprise de l'activité grâce à la production d'équipements militaires pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Toutefois, la transformation d'une économie reposant sur les activités industrielles à une économie du savoir, l'essoufflement du système productiviste fordiste et la suburbanisation des activités manufacturières, couplés à l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 – qui permis aux bateaux de se rendre directement vers les Grands Lacs sans passer par Montréal –, provoquent la désindustrialisation des abords du canal de Lachine. Cela entraîne inévitablement la dévitalisation des quartiers situés à proximité de ce corridor. À partir de la fin de la Seconde Guerre, beaucoup de manufactures ont commencé à fermer leurs portes (Kruzynski, 2004).

Dans une grande agglomération en expansion, le déplacement des activités est un processus normal; les activités à haut degré de centralité, propices à des loyers fonciers élevés, récupérant les zones centrales, repoussent leurs concurrentes vers l'extérieur; ainsi vers 1950-1970, la suburbanisation de l'industrie manufacturière répondait aux pressions de la compétition pour le sol ainsi qu'à une offre de vastes terrains favorables aux techniques modernes de production, des parcs industriels bien irrigués par le réseau autoroutier (Manzagol, 1998, p. 126).

Les pertes d'emplois massives, la chute du pouvoir d'achat des résidants, la fermeture de plusieurs entreprises et la détérioration générale des conditions de vie provoquent le départ de nombreux ménages. D'une population de 28 000 en 1941, celle-ci chute à 24 000 en 1961 (Collectif CourtePointe, 2006) et se retrouve à peine à 13 000 en 1991 (Direction de la santé publique *et al.*, 2000). On assiste donc à un déclin démographique et à une augmentation de la proportion de ménages défavorisés dans le quartier. De 1967 à 1988, plus de 16 000 pertes d'emplois ont été enregistrées dans des entreprises de 50 employés et plus autour de Pointe-Saint-Charles (Vachon, 1993).

Les vieux quartiers se sont vidés en l'espace d'une génération, tournant à la friche, au repoussoir, à la zone d'évitement, tandis que s'épanouissaient de nouveaux espaces industriels autour de parcs d'activités suburbains. [...] La zone sud-ouest à Montréal (ensemble des quartiers Pointe-Saint-Charles, Petite-

Bourgogne, Saint-Henri, Ville-Émard, Côte-Saint-Paul) est, sur les rives du canal de Lachine, le berceau de l'industrie montréalaise : il y avait 30 000 ouvriers en 1951, 18 000 en 1971, 8 000 en 1991 (Manzagol, 1998, p. 128).

En 1961 à Pointe-Saint-Charles, 76 % de la population n'avait pas d'éducation formelle ou avait été seulement au primaire, et 1 % avait des études universitaires (Kruzynski, 2004). Cette même année, « 4 personnes sur 10, soit 2 500 familles, vivent de l'aide sociale, et le taux de chômage dans le quartier est de 33 % plus élevé que la moyenne québécoise. La pauvreté constitue la norme alors que le revenu annuel moyen est de 2540 \$ » (Collectif CourtePointe, 2006, p. 31).

De plus, on assiste à la taudification du quartier, « entendu comme une détérioration de l'habitat » (McGraw, 1978, p. 26). À Pointe-Saint-Charles, l'état des logements est lamentable si l'on considère que la proportion de logements construits avant 1920 s'élève à 86,4% et que ceux construits après 1945 sont dans une proportion de 5,3% (McGraw 1978). En 1961, 52 % du parc de maisons nécessitent des réparations, 12 % sont considérées inhabitables car dangereuses, 26 % n'ont ni douches, ni baignoires, puis 42 % n'ont pas l'eau chaude (Collectif CourtePointe, 2006, p. 32). Dans ces quartiers se signale une baisse importante de la valeur des immeubles commerciaux et les artères commerciales peinent à survivre (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Les espaces vacants, friches industrielles et immeubles abandonnés, ne trouvent pas preneur (*ibid.*). Secteur en stagnation pas encore touché par le redéveloppement du centre-ville, le quartier est marqué par un très faible volume d'investissement immobilier entre 1957 et 1972 (McGraw 1978).

Bref, le quartier connaît une dévitalisation autant physique (bâtiments désaffectés, terrains contaminés, état d'abandon) qu'économique et sociale (marginalisation des travailleurs sans formation, accroissement du taux chômage, détérioration des conditions de vie, etc.). À partir de ce moment, les mouvements urbains et les groupes communautaires et populaires deviendront les principaux acteurs de la transformation du quartier comme nous le verrons au chapitre trois.

### 2.2.3 L'entrée dans l'ère du tertiaire

L'entrée de la métropole montréalaise dans l'ère du tertiaire au milieu des années 1960 ne se fait pas sans heurts. Alors que l'administration municipale abandonne l'orientation manufacturière spontanéiste au profit d'une stratégie de développement basée sur le tertiaire, se manifeste un manque de volonté de garder les activités manufacturières mais aussi sa population (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). « Un lent processus de dévitalisation socioéconomique et de stagnation démographique s'enclenche un peu partout dans le territoire montréalais, mais plus particulièrement dans les vieilles zones industrielles » (*ibid.*, p. 70). Et ce n'est qu'à la fin des années 1970 qu'on s'aperçoit des effets négatifs du « délestage d'activités économiques et de personnes vers la banlieue » (*ibid.*). Le taux de chômage ne cesse de croître de 1976 à 1985 et il faut attendre jusqu'en 1995 pour que s'enclenche sa chute de façon durable (*ibid.*).

Après des années difficiles entre 1980 et 1990, Montréal reprend le chemin de la croissance grâce à l'augmentation des activités de haute technologie dans les secteurs de la « nouvelle économie » (biotechnologies, multimédia, technologies de l'information, pharmaceutique, électronique, aéronautique, etc.) (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Toutefois, cette reconversion économique fondée sur les technologies de pointe, la recherche et le développement, « où la part de la manufacture se restreint au profit de la conception de services hautement spécialisés » (Manzagol, 1998, p. 122), entraîne de lourdes conséquences sociales. Ses besoins en main d'œuvre spécialisée marginalisent des travailleurs sans compétence qui se recyclent difficilement (*ibid.*).

Malgré la baisse du chômage et la reprise de nombre de secteurs d'activité, un pourcentage important des personnes restent excluent de l'emploi, dans certains secteurs en particulier et notamment dans les quartiers péri-centraux (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p. 76).

### 2.3 Visages de la métropolisation à Montréal et à Pointe-Saint-Charles

Même si Montréal ne peut être qualifiée de « ville globale » de premier ordre – elle se situe en fait comme « ville-monde » d'ordre mineur d'après le classement basé sur le niveau de production de services avancés et réalisé par le *Globalization and World Cities (GaWC) Research Group and Network*<sup>22</sup> – elle recèle plusieurs des paramètres associés aux villes globales. Elle dispose d'équipements de calibre international, accueille des événements sportifs et culturels d'envergure (Internationaux de tennis du Canada, Championnat mondial des sports aquatiques, Festival International de Jazz de Montréal, Festival Juste pour rire). Elle est dotée de nombreux centres de recherche et établissements d'enseignement supérieurs, dont plusieurs projets en cours (CHUM, pavillons universitaires, etc.), et compte sur une économie qui repose de plus en plus sur les nouvelles technologies dans les domaines de l'informatique, de l'électronique, de la biopharmaceutique et de l'aérospatial (Ville de Montréal, 2005). Elle accueille 60 organisations internationales et près de 465 sièges sociaux et 1 074 filiales étrangères (*ibid.*).

En fait, on peut y observer plusieurs des transformations d'ordre politique, économique, social et culturel qui caractérisent les grandes métropoles. « [...] [C]omme toutes les métropoles nord-américaines, l'agglomération de Montréal est engagée dans un processus de restructuration à la faveur de la globalisation et de la métropolisation de son économie comme de son espace social et politique » (Fontan, Hamel, Morin et Shragge, 2003, p.126).

#### 2.3.1 La métropole montréalaise

La Région métropolitaine de Montréal regroupe plus de la moitié de la population et des emplois du Québec (Fontan, Klein et Tremblay, 2005), fournissant la moitié de la

---

<sup>22</sup> Pour plus de détails sur ce classement, voir le site Internet suivant <http://www.lboro.ac.uk/gawc/rb/rb5.html>. Consulté le 12 août 2006.

production québécoise (Manzagol, 1998). Bien la positionner dans l'archipel métropolitain constitue un enjeu capital (*ibid.*). Grâce à sa nouvelle « triade », nous faisons ici référence à l'essor de l'aéronautique, des télécommunications et des biotechnologies, Montréal profite d'une vitalité économique et d'une certaine visibilité internationale (Manzagol, 1998). Un peu plus des trois quarts des emplois se situent dans le secteur tertiaire (Fontan, Klein et Tremblay, 2005).

Mais la bonne santé de l'économie montréalaise doit être nuancée car en regard des principales métropoles canadiennes, elle affichait en 2002 des indices inférieurs en ce qui concerne l'emploi et le chômage (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p. 76). Aussi, Montréal tend à se spécialiser davantage dans la fabrication que dans les fonctions supérieures de gestion et d'administration qui se concentrent plutôt à Toronto (*ibid.*).

À l'instar d'autres grandes villes qui démontrent des signes de polarisation et de ségrégation, au sein même de la région métropolitaine de Montréal, les écarts de revenus sont importants entre les arrondissements les plus riches et les plus pauvres. « Ainsi, le diagnostic sur la croissance économique montréalaise, tout en étant juste en ce qui concerne l'ensemble de la région métropolitaine, cache d'importantes inégalités sociales et territoriales » (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p. 76). Selon ces auteurs, ces inégalités se concentrent dans les quartiers péricentraux où habite une population qui connaît des problèmes économiques et sociaux importantes :

Le chômage y dépasse largement la moyenne québécoise, laquelle demeure supérieure à la moyenne canadienne. Le nombre d'emplois décroît dans ces quartiers, ce qui n'est pas sans affecter le revenu des habitants. Les faibles revenus et la perte de population sont à la base de difficultés sociales appréciables, comme le montrent divers indicateurs sociaux. Le revenu moyen des familles et la scolarité sont ici plus faibles que dans les autres quartiers, et le pourcentage de familles monoparentales est plus haut [...] (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p.79).

Enfin, l'ancienne population de ces quartiers péricentraux est soumise à une importante pression due au processus actif de gentrification. (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p.79). Ces auteurs rapportent aussi que depuis le début des années 2000, Montréal connaît une forte reprise du marché immobilier et de la croissance résidentielle, un dynamisme qui n'a toutefois pas de retombées positives sur la population montréalaise à faible revenu (*ibid.*).

### 2.3.2 Montréal au rythme des grands projets de développement urbain

Depuis plusieurs années, la Ville de Montréal témoigne d'efforts évidents pour se positionner dans l'archipel métropolitain. Dans la stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal intitulée *réussir@Montréal*, on affirme que l'objectif fixé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Ville de Montréal consiste à « Hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025 » (p. 3). Dans le message livré par le maire Gérald Tremblay, celui-ci souligne l'enjeu d'attirer les capitaux et les personnes pour assurer la compétitivité de la métropole montréalaise :

Tout à la fois milieux de vie et lieux de création, de production et de distribution, les régions métropolitaines jouent un rôle de plus en plus important au chapitre de la croissance économique des pays. Cependant, la mobilité croissante du capital et des personnes en faveur des métropoles les plus dynamiques nous force à bonifier et à promouvoir sans cesse nos avantages concurrentiels afin de nous assurer que Montréal figure parmi les métropoles les plus convoitées et les plus compétitives sur la scène continentale aussi bien qu'internationale (p. 3).

Cette stratégie de développement économique repose en partie sur la réalisation de grands projets de développement urbain. Ces projets se retrouvent dans le plan

Imaginer-Réaliser Montréal 2025<sup>23</sup>. Plus de 130 projets y sont recensés. En référence aux friches industrielles à redévelopper situées à proximité du centre-ville, la Ville de Montréal affirme dans sa stratégie de développement économique *réussir@Montréal* que « [...] les quelque 60 hectares de terrains non bâtis ternissent l'image du centre-ville, réduisant d'autant sa capacité à faire rayonner Montréal à l'étranger et d'assumer pleinement ses fonctions emblématiques » (Ville de Montréal, 2005, p. 18). On peut visualiser ces terrains en friches sur la figure 2.1 produite par la SHM.

**Figure 2.1** Plan de localisation des principaux terrains en friche du havre de Montréal



Source : Société du havre de Montréal, 2006a  
Adaptée par Geneviève Grenier, 2008

La SHM représente en quelque sorte l'emblème de la stratégie de revitalisation urbaine par les grands projets à Montréal. Créée à l'issue du Sommet de Montréal en juin 2002, la SHM a pour mandat de proposer un plan d'aménagement et de développement concerté pour le havre de Montréal et ses quartiers limitrophes,

<sup>23</sup> Site Internet de la Ville de Montréal consulté le 21 juin 2007  
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=3256\\_3973988&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3256_3973988&_dad=portal&_schema=PORTAL)

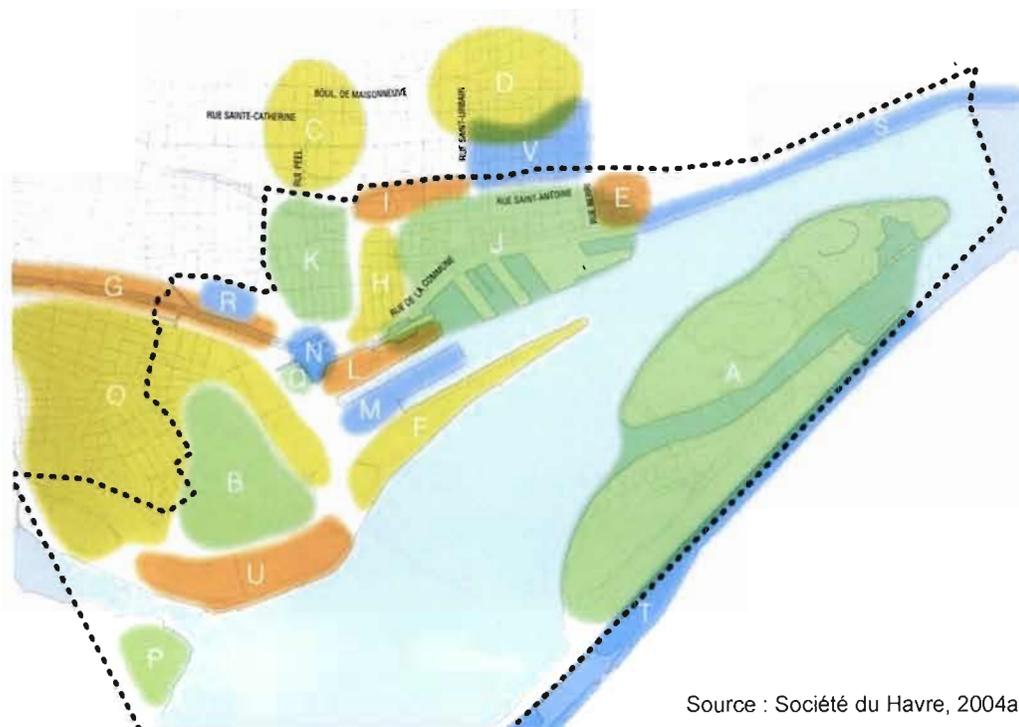
assorti d'une stratégie de mise en œuvre et de financement<sup>24</sup>. On peut visualiser le territoire du havre de Montréal et ses différents secteurs sur la figure 2.2.

Organisme à but non-lucratif coprésidé par l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et l'ancien député fédéral libéral, Francis Fox, elle est gérée par un conseil d'administration formé du maire de Montréal, Gérald Tremblay, de la présidente de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon, du directeur général de la TOHU, la cité des arts du cirque, Charles-Mathieu Brunelle et du directeur général de la Société du Havre, Jacques Côté. La SHM compte sur l'appui financier de la Ville de Montréal et des gouvernements provincial et fédéral.

---

<sup>24</sup> Site Internet de la SHM consulté le 10 août 2006 :  
<http://www.havremontreal.qc.ca/fr/profil/mission.htm>

Figure 2.2 Carte du havre de Montréal et de ses secteurs



Source : Société du Havre, 2004a

Secteurs du havre :

A	Parc Jean-Drapeau	L	Jetée de la Pointe-du-Moulin
B	Ateliers du CN et de Via Rail Canada	M	Jetée Bickerdike
C	Quartier des hôtels	N	Bassin Peel
D	Quartier des spectacles	O	Pointe-Saint-Charles
E	Pôle Viger / Faubourg Québec	P	Pointe nord de l'île des Soeurs
F	Cité du Havre	Q	Secteur des bassins Tate et Wellington
G	Canal de Lachine	R	Terrain de Postes Canada
H	Cité Multimédia / Faubourg des Récollets	S	Triage ferroviaire du port de Montréal
I	Quartier international	T	Voie maritime
J	Vieux-Montréal / Vieux-Port	U	Technoparc
K	Griffintown	V	Faubourg Saint-Laurent

Le 3 mai 2004, la SHM présentait sa vision 2025 du Havre de Montréal. Avec un discours qui clame la réappropriation de l'espace urbain et riverain par les montréalais, les intentions formalisées dans le document *Le havre de Montréal : vision 2025* proposent plutôt, selon le géographe Sylvain Lefebvre, un développement touristique d'envergure internationale qui s'adresse aux classes plus fortunées : « Globalement, le projet Vision 2025 a une saveur corporative tournée

vers des équipements et des activités haut de gamme avec pour accompagnement des infrastructures récréo-touristiques de prestige » (Lefebvre, 2004, A7). Certaines des propositions contenues dans la vision 2025 du havre de Montréal affectent directement le quartier Pointe-Saint-Charles.

### 2.3.3 Pointe-Saint-Charles : un quartier appelé à se redévelopper

« Dès les débuts de la métropolisation, au cœur des villes comme à leur périphérie, les quartiers changent ou sont complètement réorganisés (...) » (Bassand, 1997, p. 153). Qu'en est-il pour Pointe-Saint-Charles, ancien quartier ouvrier adossé au centre-ville et situé aux abords du canal de Lachine et à proximité du fleuve Saint-Laurent ?

Depuis un peu plus d'une décennie, le quartier se transforme. La mise en valeur du canal de Lachine – voie d'eau qui a permis l'essor de la production industrielle au Canada au 19<sup>e</sup> siècle – et sa réouverture à la navigation de plaisance en 2001 ont entraîné un processus de revitalisation urbaine qui affecte Pointe-Saint-Charles et l'ensemble de l'arrondissement Sud-Ouest. Ce secteur en transformation s'articule avec d'autres qui ont également subi un important renouvellement grâce à des investissements publics et privés. Notons la Cité du multimédia et le Quartier international qui, avec le canal de Lachine, forment un corridor de revitalisation urbaine qui s'étend, à partir du centre-ville, du sud vers l'ouest.

La transformation des espaces péricentraux est un phénomène propre à la métropolisation. Les grandes villes voient leurs premières couronnes se redévelopper sur elles-mêmes (Ascher, 2003). Les dents creuses sont comblées, de nouvelles activités économiques relevant de l'économie du savoir y sont localisées de même que les personnes qualifiées qui les occupent (*ibid.*). Ces changements sont perceptibles à Pointe-Saint-Charles, mais demeurent limités pour le moment. On peut y observer par exemple la reconversion de certaines vieilles manufactures

situées aux abords du canal de Lachine en condominiums de luxe (Lofts Redpath, Belding Corticelli) ou en entreprises de l'économie du savoir (Pixar, Nordelec). Ces transformations vont de pair avec l'amorce d'un processus de gentrification qui, pour l'instant, est surtout restreint aux abords du canal de Lachine et à certaines franges du quartier.

Dans un contexte de crise du logement qui affectait largement l'île de Montréal en 2001, cela constitue des changements alarmants aux yeux des groupes communautaires réunis à la table de concertation Action-Gardien dans un quartier encore largement affecté par la pauvreté. Dans un mémoire déposé dans le cadre des consultations menées par l'arrondissement pour la révision du plan d'urbanisme, Action-Gardien affirme que : « À Pointe-Saint-Charles, les effets de cette crise [du logement] se font cruellement sentir : taux d'inoccupation proche de zéro, hausses de loyer injustifiées de l'ordre de 10 % en deux ans (SCHL - 2003), reprises de possession de logements pour revente... » (Action-Gardien, 2003c, p. 6). Le quartier est composé à 76 % de ménages locataires dont 38,7 % d'entre eux consacrent 30 % ou plus de leur revenu à se loger (Action-Gardien et Clinique communautaire, 2003a), malgré le fait que l'on compte près de 40 % d'habitation sociale ou communautaire (Arrondissement Sud-Ouest, 2005). On y retrouve 1 385 ménages ayant un revenu de 10 520 \$ par année et qui sont en attente d'un logement social dans le quartier (Action-Gardien, 2003a, p. 6).

En 2001, à Pointe-Saint-Charles, 50 % des ménages étaient sous le seuil de faible revenu et 15,5 % de la population de 15 ans et plus étaient sur le chômage (Action-Gardien et Clinique communautaire, 2003a). En 2003, d'après une analyse statistique rendue publique par la Direction de la santé publique, le quartier arrivait en tête du palmarès peu enviable de l'extrême pauvreté à Montréal avec 35,2%<sup>25</sup> de

---

<sup>25</sup> Radio-Canada, site Internet consulté le 15 avril 2004 : <http://www.radio-canada.ca/url.asp?/regions/Montreal/nouvelles/200311/18/004-pauvrete-montreal.shtml>

sa population dépendant de l'aide sociale, faisant en sorte que la moitié des enfants de cinq ans et moins en dépendait aussi.

**Tableau 2.1** Portrait statistique comparatif du quartier Pointe-Saint-Charles et de la Ville de Montréal (2001)

	Pointe-Saint-Charles	Montréal*
Population totale	13 210	1 812 723
Proportion de la population à faible revenu	49,9 %	29 %
Proportion de la population immigrante	13,8 %	27,6 %
Proportion de la population allophone	8 %	---
Proportion de la population anglophone	32 %	17,4 %
Proportion de la population francophone	60 %	53,7 %
Proportion de familles monoparentales	30 %	20,8 %
Proportion de locataires	76,1 %	64,2 %
Proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement	39 %	38 %
Proportion de logements sociaux et communautaires (2005)	Près de 40 %	6 %
Proportion de la population de 20 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint :		
Études secondaires ou professionnelles	20 %	22 %
Études collégiales	11 %	15 %
Études universitaires	16 %	28 %
Moyenne des revenus par ménage	30 815 \$	49 429 \$
Taux de chômage	15,5 %	9,2 %
Proportion des ménages prestataires de l'aide sociale	38,8 %	---
Espérance de vie à la naissance (sexes réunis) (1997-1999)	73,9 ans	78,5 ans

\* Correspond au territoire de l'île de Montréal  
 .. Arrondissement Sud-Ouest, 2005

Source : Action-Gardien et Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles (2003a).  
 Portrait de quartier réalisé à partir des données de Statistiques Canada, de la Ville de Montréal et du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.

Si la fin de la décennie 1990 a été marquée par des changements importants dans le quartier suite à la revitalisation du canal de Lachine, la décennie 2000 s'annonce comme une période charnière. On retrouve à Pointe-Saint-Charles l'une des plus importantes friches industrielles à redévelopper sur l'île de Montréal. Il s'agit des terrains du CN qui représentent 3,5 millions de pieds carrés. Un autre site important situé à proximité est à redévelopper également, soit le terrain des bassins Tate et Wellington, aussi appelés bassin Peel. Ces deux sites se situent dans le périmètre du havre de Montréal, périmètre destiné à des transformations importantes selon le mandat confié à la SHM.

En fait, ces terrains font l'objet de propositions mises de l'avant dans la vision 2025 défendue par la SHM. La SHM suggère que le site des anciens ateliers du CN et des bassins Tate et Wellington accueillent des « équipements structurants à haute fréquentation, tels un centre de foires ou encore un casino » (SHM, 2004, p. 21). Plus précisément, la SHM propose que le secteur des bassins Tate et Wellington accueille le casino intégré dans un complexe récréatif plus vaste en lien avec le site des anciens ateliers du CN qui pourrait voir s'établir un centre de foires international (2001).

**Figure 2.3** Plan image des propositions issues de la vision 2025 de la SHM à proximité du quartier Pointe-Saint-Charles



Source : Société du Havre de Montréal, 2006a.  
Carte modifiée par Geneviève Grenier, 2008.

On aperçoit sur ce plan image l'illustration des propositions de la SHM pour le secteur jouxtant le quartier Pointe-Saint-Charles. On y voit notamment (1) le centre de foires international sur les terrains du CN, (2) le casino dans un vaste site récréotouristique au bassin Peel, (3) le déplacement de l'autoroute Bonaventure au nord du Technoparc qui permet la création d'un parc riverain en bordure du fleuve.

Un mois plus tard après le lancement de la Vision 2025 du Havre de Montréal, soit le 4 juin 2004, la table de concertation Action-Gardien lançait l'Opération populaire d'aménagement de Pointe-Saint-Charles et offrait l'occasion aux citoyens d'exprimer leur vision 2025 du quartier à l'aide de méthodes de consultation participative.

## 2.4 Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons pu voir que les formes du développement urbain sont très liées au système économique capitaliste et que dans le sillage de la restructuration néolibérale, les villes doivent assumer des fonctions de plus en plus importantes en matière de développement économique. Et Montréal n'y échappe pas. De plus en plus, les grands projets de développement urbains sont privilégiés comme stratégie métropolitaine pour attirer les capitaux et les sièges sociaux des grandes entreprises. Or, ces grands projets ont souvent des conséquences néfastes pour les anciens quartiers ouvriers et populaires situés à proximité car ils entraînent ou accélèrent la gentrification de ces milieux de vie, astreignant les ménages à faibles revenus à se relocaliser parfois aux marges de la ville.

À Montréal, aux yeux de la table de concertation Action-Gardien, les projets mis de l'avant par la SHM dans sa vision 2025 du havre de Montréal constituent une telle menace pour le quartier Pointe-Saint-Charles et sa population composée pour la moitié de personnes à faibles revenus. Le mouvement urbain représenté par la table Action-Gardien met de l'avant une initiative appelée l'Opération populaire d'aménagement qui vise à faire émerger des propositions de développement qui répondent aux besoins de la population et à mettre de l'avant une autre vision du développement pour le quartier.

### **CHAPITRE III**

#### **L'APPORT DES MOUVEMENTS URBAINS À LA DÉFINITION DE LA VILLE : LE CAS DE MONTRÉAL ET DU QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES**

## CHAPITRE III

### L'APPORT DES MOUVEMENTS URBAINS À LA DÉFINITION DE LA VILLE : LE CAS DE MONTRÉAL ET DU QUARTIER POINTE-SAINT-CHARLES

Dans plusieurs villes à travers le monde, les mouvements urbains ont joué un rôle incontournable dans la prise en compte des besoins des personnes marginalisées et exclues de la sphère du pouvoir. Ils ont milité en faveur d'une démocratisation de la ville. Des années 1960 aux années 2000, de façon générale, la réalité des mouvements urbains s'est considérablement transformée, aussi bien dans les objectifs poursuivis que dans les pratiques et stratégies mises de l'avant. La mise en place de partenariats à l'échelle locale pour gérer les problèmes urbains, l'ouverture du système politique à la participation des acteurs de la société civile ont entraîné une reconfiguration des rapports des mouvements urbains avec l'administration municipale. On questionne aujourd'hui leur capacité à constituer un contre-pouvoir, à mobiliser les citoyens autour d'enjeux urbains et les amener à s'appropriier leur espace de vie.

Dans ce chapitre, nous verrons tout d'abord comment les mouvements urbains montréalais se sont transformés à travers le temps de même que les enjeux sur lesquels ils sont intervenus. Nous insisterons davantage sur le mouvement urbain du quartier Pointe-Saint-Charles et porterons un regard plus particulier sur la table de concertation Action-Gardien. Ensuite, nous exposerons le contexte actuel au sein duquel les groupes communautaires et les mouvements urbains sont appelés à offrir leurs services ou à collaborer avec l'administration municipale dans le cadre de programmes ou autres, puis les enjeux et défis que cela représente. Nous ferons

état de cette situation dans le contexte montréalais au niveau des tables de quartier et des CDEC, et préciserons comment Action-Gardien négocie avec cette situation.

### **3.1 Naissance et développement des mouvements urbains**

Plusieurs chercheurs (Godbout et Collin 1977; Favreau 1989; Hamel 1991; Bélanger et Lévesque, 1992; Lamoureux *et al.* 2002) se sont intéressés à l'histoire de ces organisations « qui reposent sur la participation populaire (ou la participation de la communauté), et qui se développent en marge des partis politiques et des organisations syndicales sur le terrain des conditions de vie et de la consommation collective » (Bélanger et Lévesque, 1992, p. 713). Ces chercheurs s'accordent pour dire que leur origine remonte aux années 1960 et que leur évolution se qualifie en termes de continuité et de rupture (Bélanger et Lévesque, 1992).

Nombreux sont les auteurs qui situent le rapport entre l'État et les mouvements urbains comme un élément déterminant dans les pratiques et stratégies empruntées par ceux-ci (Hasson et Ley, 1994; Hamel, 1986, 1991; Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000; Lowe, 1986; Fainstein et Fainstein, 1985; Mayer, 1993, 2000). Par exemple, Hamel (1986) fait l'hypothèse que la position de l'État et la redéfinition de son mode d'intervention constitue le facteur le plus important dans l'évolution et la forme prise par les mouvements urbains. C'est aussi sous cet angle que nous retracerons l'évolution des mouvements urbains.

#### **3.1.1 Les premiers comités de citoyens**

À Montréal, les mouvements urbains émergent au début des années 1960 sous la forme de comités de citoyens (Hamel, 1995). Cette période correspond à une phase de restructuration pour les villes industrialisées de l'Occident, qui se caractérise d'une part par la désindustrialisation du centre-ville, et d'autre part, par la volonté

des autorités publiques et des promoteurs de restructurer la ville par la rénovation urbaine, et à travers celle-ci marquer l'espace par une « symbolique de la modernité (tours, dalles piétonnières, autoroutes, boulevards) » (Séguin, 1986, p. 96).

Selon Godbout et Collin (1977, p. 44), « L'apparition des comités de citoyens correspond à la conjonction de deux facteurs : les réactions plus grandes des défavorisés à leurs conditions de vie et les pratiques sociales innovatrices de certains organismes de bien-être ». Plus précisément, il s'agit d'animateurs sociaux formés à une nouvelle pratique professionnelle et engagés par le Conseil des œuvres de Montréal (Hamel, 1995). La naissance de ces comités serait également déclenchée par les opérations de rénovation urbaine menées par l'administration montréalaise et destinées à moderniser la ville.

Mais cette mouvance contestataire est largement nourrie aussi par les coups de force d'une administration municipale autoritaire déterminée à moderniser la ville, notamment par l'implantation d'infrastructures, notamment autoroutières, et par l'élimination des taudis, à la faveur d'opérations de rénovation urbaine visant les vieux quartiers industriels (Germain, Morin, Sénécal, 2004, p. 131).

Ces comités constituent une réalité nouvelle en ce sens qu'ils se distinguent des organismes de charité et de loisirs contrôlés par l'Église et qu'ils échappent à l'emprise de l'élite traditionnelle locale (Bélanger et Lévesque, 1992). Ils apparaissent en 1963 et 1964 dans les quartiers ouvriers et populaires de Saint-Henri et de Pointe-Saint-Charles (McGraw, 1974). En 1964 naît le premier comité de citoyens dans le quartier Pointe-Saint-Charles, le *Regroupement des citoyens de Pointe-Saint-Charles*, dont la principale victoire sera la création de l'école secondaire Charles Lemoyne en 1969 (Kruzynski, 2004). Ces comités se mobilisent autour d'une variété de problèmes sociaux et urbains tels que le logement, la rénovation urbaine, la santé, la planification sociale, l'éducation des enfants, les loisirs, etc. (Bélanger et Lévesque, 1992).

Les comités de citoyens réclament auprès des autorités municipales la mise sur pied de services collectifs, d'être consultés sur toutes les décisions qui touchent leur cadre de vie et les services collectifs, voire même d'exercer un contrôle populaire sur ces services (*ibid.*). Leur principal moyen d'action consiste à interpeller le pouvoir municipal identifié comme principal responsable du dépérissement des quartiers (McGraw, 1978). Ce sont, ni plus ni moins, de véritables écoles populaires de formation à l'action collective alors qu'ils mobilisent des gens et donnent à ces derniers une voix sur une variété de problèmes sociaux et urbains (Bélanger et Lévesque, 1992), fortement liés au cadre du développement urbain et au rôle de l'administration municipale (Hamel, 1995).

Autour de 25 comités de citoyens se constituent dans la région de Montréal entre 1963 et 1968. Afin de mieux coordonner leur action et de donner plus de poids à leurs revendications, les comités d'un quartier ou d'une région se regroupent comme le feront les six comités du sud-ouest de Montréal au sein de la Fédération des mouvements du Sud-Ouest (Bélanger et Lévesque, 1992). Ces comités se diffusent au point où l'on peut parler de l'émergence d'un véritable mouvement exerçant une forme de syndicalisme de la consommation collective (*ibid.*). Toutefois, selon Godbout et Collin (1977), leur pratique est orientée vers des revendications locales et immédiates, et leur action se caractérise par un certain réformisme et une analyse superficielle des causes de la pauvreté.

Malgré tout, on peut conclure que les comités de citoyens de cette période constituent une plate-forme de regroupements pour les couches défavorisées, permettant à tout le moins l'éveil du milieu et une prise de conscience des problèmes immédiats (Godbout et Collin, 1977, p. 61).

Pour sa part, le collectif CourtePointe (2006, p. 221) rappelle que d'un « Quartier autrefois contrôlé par l'élite locale et l'Église, Pointe-Saint-Charles est devenu, vers la fin des années 1960, un symbole de citoyenneté active au Québec ». Soutenus en cela par les animateurs sociaux, ces comités pénètrent dans le champ politique pour

exiger le remplacement d'infrastructures désuètes, pour s'opposer à des projets de rénovation urbaine et pour exiger des services publics.

### 3.1.2 La mise sur pied de services alternatifs autogérés et l'action politique

Vers la fin des années 1960, les limites de l'animation sociale et les échecs des luttes des comités de citoyens en termes d'acquis et de changement social, notamment dans le champ des luttes urbaines, amènent les animateurs sociaux et les comités de citoyens à explorer de nouvelles pratiques (Bélanger et Lévesque, 1992; Lamoureux *et al.* 2002). La plupart de leurs revendications étant dirigées vers le conseil municipal, ces mouvements urbains se butent à l'administration autoritaire du maire Jean Drapeau (Hamel, 1995).

D'une approche plutôt consensuelle, refusant le conflit, insistant sur l'intégration sociale et l'adaptation des citoyens à leurs conditions d'existence et ne tenant pas compte de l'inégalité dans la distribution du pouvoir et des ressources, les animateurs sociaux se tournent à la fin des années 1960 vers une approche plus conflictuelle inspirée de la pratique de Saul Alinski aux États-Unis (Lamoureux *et al.* 2002). Dorénavant, les problèmes sont perçus sous l'angle du rapport de forces dominants-dominés (Godbout et Collin, 1977, p. 67). Selon Hamel (1991), cette période constitue la vraie phase de démarrage des mouvements urbains.

Devant l'inaction de l'administration municipale de plus en plus hostile aux revendications identifiées par les comités de citoyens, les animateurs orientent les groupes vers la recherche de solutions à leurs problèmes à partir de leurs propres moyens (McGraw 1978). Plutôt que de faire appel à l'État pour l'obtention de services, ces comités de citoyens tentent de répondre eux-mêmes aux problèmes qui touchent l'ensemble du quartier en créant leurs propres services, alternatifs et autogérés, avec l'aide de prêtres progressistes, d'animateurs sociaux et parfois de jeunes professionnels bénévoles (Kruzynski, 2004).

À partir d'une organisation communautaire basée sur la foi religieuse, stimulée par les Fils de la Charité, et sur des comités de citoyens, appuyés par des animateurs sociaux, les gens du quartier se sont mobilisés pour créer un mouvement de « pouvoir au peuple ». La Clinique communautaire est née du comité « planification familiale », le Carrefour d'éducation populaire est né du comité « éducation de base », le Club populaire des consommateurs est né du comité de rue Amitié Café, la garderie Les Enfants de l'avenir est née, d'un projet Head Start mené par des étudiantes et étudiants progressistes impliqués à la Clinique communautaire, et les Services juridiques sont nés d'un rêve de justice pour tous d'étudiants en droits (Kruzynski, 2006, p. 221).

Ainsi, au début des années 1970, on retrouve dans le quartier Pointe-Saint-Charles l'une des premières cliniques de santé populaire, la première clinique juridique populaire, la toute première coopérative d'habitation, la première expérience de cours d'éducation aux adultes, une clinique populaire d'optométrie, une pharmacie coopérative, un comptoir alimentaire et une garderie populaire (Kruzynski, 2004 ; Sévigny, 2001). En 1998, Pointe-Saint-Charles regroupait la plus forte concentration de coopératives autogérées au Canada, c'est-à-dire 45 coopératives comprenant plus de 1000 logements (Sévingy, 2001). Pointe-Saint-Charles fait office de véritable laboratoire de pratiques sociales autogérées. Les citoyens impliqués dans ces groupes et comités acquièrent une autonomie et des compétences qui leur permettent de commencer à assumer un leadership local. Grâce à la création de programmes fédéraux de subventions, on assiste à une multiplication d'organismes offrant des services tels que les comptoirs alimentaires, les garderies, les maisons de chômeurs, les associations de locataires, etc. (Godbout et Collin, 1977). En 1973-1974, ces auteurs recensent 138 groupes communautaires à Montréal.

Quelques années plus tard, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles et les Services juridiques communautaires serviront de modèle au gouvernement du Québec qui adopte une approche décentralisée des soins de santé et de services sociaux en créant les CLSC et les bureaux d'aide juridique sur l'ensemble du territoire québécois (Morin, Latendresse et Piché, 2000). Pour leur part, plutôt que d'accepter l'institutionnalisation de leurs cliniques, les citoyens et les citoyennes de

Pointe-Saint-Charles engagés dans ces projets autogérés choisissent, contre vents et marées, de préserver leur autonomie (Sévigny, 2001).

Alors que des comités de citoyens revendiquent et mettent sur pied des services alternatifs autogérés, d'autres militants passent à l'action politique en créant des comités d'action politique (CAP) afin de participer à la naissance d'un parti politique municipale et décentralisé. Selon McGraw (1978), il n'existe pas de parti apte à générer et à encadrer l'insatisfaction populaire et le pouvoir local n'offre aucune prise et limite l'action dans le quartier. Fondé en 1970, le Front d'action politique (FRAP) est l'aboutissement de plusieurs années de luttes populaires et d'enracinement dans plusieurs quartiers montréalais (McGraw, 1978). La radicalisation idéologique de plusieurs animateurs sociaux coïncide avec une tendance semblable dans le milieu syndical et la conjoncture était propice à ce que des militants du mouvement étudiant et du Parti Québécois se joignent à l'équipe du Conseil de développement social pour lancer ce projet politique (*ibid.*).

Avec la mise sur pied du FRAP, une volonté se manifeste de résoudre globalement à l'échelle de Montréal un certain nombre de problèmes tels que le logement, la santé, le transport en commun, les loisirs et la culture, l'administration et le développement économique et social (*ibid.*). L'objectif du FRAP était d'aller au-delà des luttes locales et de construire une force sociale pour remporter les élections municipales de 1970 en s'appuyant sur une coalition du secteur communautaire et ouvrier (Lustiger-Thaler et Shragge, 1998).

À Pointe-Saint-Charles, les Services communautaires mettent sur pied un CAP, avec le soutien des Fils de la Charité et de certains membres du MTC. Lorsque le FRAP décide de présenter des candidats aux élections, un ouvrier du quartier, Gaston Tessier, se porte candidat à Pointe-Saint-Charles (Collectif CourtePointe, 2006, p.56).

Toutefois, le FRAP connaîtra un cuisant échec aux élections municipales de 1970. Le mouvement sera associé à celui du Front de libération du Québec (FLQ) par les

gouvernements fédéral et municipal. Après cette débâcle, seuls les militants les plus radicaux y demeurent en adoptant un discours socialiste et avec pour but de constituer un parti provincial de travailleurs. L'aventure du FRAP conduira quelques années plus tard à la création d'un nouveau parti politique municipal, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) en 1974. Ce parti est fondé par une coalition d'intellectuels de gauche, d'organismes communautaires et de syndicalistes pour briguer la victoire aux prochaines élections municipales (Lustiger-Thaler et Shragge, 1998). Grâce à l'élection de 18 candidats aux élections de 1978, ils formeront la première opposition officielle au conseil municipal.

À Pointe-Saint-Charles, la décennie 1970 s'est avérée extrêmement riche sur le plan de l'action communautaire et des luttes urbaines. Un nombre important de services autogérés sont mis sur pied, et dans de nombreux cas, il s'agit d'innovations qui seront reprises ailleurs. Il s'agit également d'une période de politisation importante avec la mise sur pied du FRAP. Les nombreux citoyens impliqués dans les différents groupes et comités constituent un noyau de militants importants en mesure d'assumer un leadership local. Une culture de résistance et d'organisation se constitue. À l'échelle du Québec, Hamel (1991) nous rappelle que les mouvements urbains ont eu un apport important :

Fait important à rappeler, dans les années 1960 et 1970, les mouvements urbains ont participé de très près à la construction de l'État-providence; en dépit du caractère ambigu de leur position, on doit souligner qu'ils ont eu un impact considérable sur la définition des missions « providentielles » de l'État. Mentionnons la législation et les politiques existantes dans le domaine du logement – protection des droits des locataires, réglementation relative aux démolitions, programmes d'aides aux coopératives, etc. – l'éducation populaire, les garderies, la protection des consommateurs, la santé, etc. Dans tous ces domaines, les revendications et les luttes des organisations populaires ont innové et contribué à contrebalancer le poids de la bureaucratie et à infléchir la formulation des politiques publiques en faveur des classes populaires. Rétrospectivement, il est étonnant d'ailleurs de constater jusqu'à quel point les organisations populaires – et ce jusqu'au milieu des années 1970 – ont exercé une véritable hégémonie sur l'ensemble du champ social, y compris le secteur communautaire. (Hamel, 1991, p. 117).

### 3.1.3 Investir le champ de l'aménagement et du développement local

L'économie montréalaise est en déclin par rapport à l'économie des autres métropoles canadiennes et la création d'emplois dans de nouveaux secteurs n'arrive pas à remplacer ceux perdus dans le secteur industriel (Favreau, 1989). L'évolution de la main d'œuvre se caractérise par la création d'emplois précaires par rapport au travail régulier et permanent. De plus, l'État n'assume plus ses responsabilités d'investisseur et de créateur d'emplois tel qu'il le faisait dans les années 1960 et 1970 et il laisse une grande place à l'entreprise privée. Celle-ci tarde toutefois à se manifester et les quartiers péricentraux, tels ceux du sud-ouest, demeurent orphelins du développement par le marché et sont laissés à eux-mêmes (Favreau, 1989, p. 145).

À Pointe-Saint-Charles, l'économie locale continue à se détériorer et les espaces industriels vacants aux abords du canal de Lachine sont de plus en plus convoités par les promoteurs immobiliers qui se voient encouragés par la Ville de Montréal dans leurs projets d'établir des habitations inaccessibles aux résidents (Vachon, 1993). La volonté de contrôle et de prise en charge par le milieu continu à s'imposer, non seulement sur les services, mais sur le développement et l'aménagement du quartier face aux initiatives et plans que la Ville entretient pour Pointe-Saint-Charles et plus particulièrement, pour la zone du canal de Lachine.

En 1981, la Ville entreprend des interventions dans trois secteurs de Pointe-Saint-Charles par le biais de ses Programmes d'Intervention dans les Quartiers Anciens (PIQA) (Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles *et al.* 1986). Ces programmes incitent les propriétaires à effectuer des rénovations. Les intervenants communautaires observent que les secteurs ciblés par le programme sont davantage rénovés, ce qui entraîne les résidents touchés à se reloger ailleurs (*ibid.*). Une étude de l'INRS-Urbanisation (1984) vient appuyer leurs observations alors qu'elle conclut que les objectifs des programmes PIQA sont plutôt axés sur l'embellissement, les infrastructures et le mobilier urbain (*ibid.*, 1986, p.12).

Selon Favreau (1989), de 1982 à 1988, les groupes investissent le champ de l'aménagement urbain et mettent sur pied les tables de concertation, un phénomène qui ne serait pas étranger aux processus de réaménagement des principaux quartiers du centre-ville, favorisant la gentrification sous l'administration Drapeau-Lamarre. C'est dans la foulée de la mise en œuvre de ces programmes que la table Action-Gardien est née. En 1981, suite à la volonté de travailler conjointement et de façon cohérente relativement aux enjeux d'aménagement qui se posaient pour le quartier, les groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles ont donné naissance à l'une des premières tables de concertation autonome de quartier, la table Action-Gardien. « Forts de la solidarité qui les lie et de la longue expérience qu'ils ont accumulé en organisation, en gestion et en analyse du milieu, ils sont prêts à faire front commun contre les dangers menaçant la communauté » (Vachon, 1993, p. 213). La table Action-Gardien constituera le lieu de concertation d'un véritable mouvement urbain local.

À Montréal, à partir des années 1980, après avoir couvert tous les aspects de la condition de vie en milieu urbain, les mouvements urbains n'ont pas hésité à investir le domaine du développement local, de la relance économique, de la création d'entreprises et de la formation des travailleurs (Hamel, 1995). Ainsi, au milieu des années 1980, les mobilisations autour du développement local dans des quartiers durement éprouvés par la détérioration économique et sociale de leur milieu donnent lieu à de nouvelles initiatives. Au printemps 1984, inspirés des expériences américaines et dans le milieu rural québécois (Bélanger et Lévesque, 1992), une dizaine de groupes<sup>26</sup> du quartier Pointe-Saint-Charles, décidés à trouver des solutions aux problèmes de chômage et de dévitalisation, et à proposer au mouvement local de nouvelles formes et stratégies d'intervention, mettent sur pied le Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP) (Favreau, 1989). Après avoir obtenu une somme de 70 000 \$ auprès du ministère de la Main d'œuvre et de

---

<sup>26</sup> La Clinique communautaire, le YMCA, les Services juridiques, les Catholic Community Services, la St. Columba House, le Regroupement information logement (RIL), le Carrefour d'éducation populaire et la paroisse irlandaise de Saint-Gabriel (Vachon, 1993).

la Sécurité du Revenu afin de faire l'étude<sup>27</sup> de la situation économique du quartier, le PEP reçoit une subvention de démarrage (Favreau, 1989). De telles initiatives se développent peu de temps après dans les quartiers Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve (Bélanger et Lévesque, 1992). C'est la naissance des Corporations de développement économique communautaire.

Conscients que l'exclusion du travail entraîne l'exclusion sociale et politique, ces groupes ont déterminé un nouveau champ d'action, le développement économique communautaire, qui remet en question « les postulats propres au modèle de développement des territoires par le haut (Fontan, 1991, p. 1) » (Bélanger et Lévesque, 1993, p. 731).

En Europe et aux États-Unis, à partir des années 1970, les mouvements urbains ont exercé des pressions pour ouvrir la participation de la communauté à la planification et à l'aménagement urbains en réaction à des schémas de redéveloppement (Fainstein et Hirst, 1995). Dans des cas exceptionnels, des groupes communautaires sont allés au-delà de la simple opposition aux plans préparés par les autorités publiques ou le secteur privé et ont développé leurs propres schémas. À Londres et à Paris, des groupes communautaires se sont élevés contre des schémas de redéveloppement qui venaient menacer d'éviction la population traditionnelle ainsi que le caractère de leur quartier (*ibid.*).

En 1986, le PEP, le Regroupement information logement (RIL) et la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, après plusieurs mois de consultation avec le milieu, présentent leur propre plan d'aménagement local, *Des choix pour la Pointe, un quartier à améliorer, une population à respecter*. Ce plan se voulait une contre-proposition au schéma d'aménagement de Pointe-Saint-Charles et du canal de Lachine que la Ville de Montréal avait dévoilé deux ans plus tôt. Dans son document, la Ville prévoyait des relocalisations d'entreprises et un changement de

---

<sup>27</sup> L'étude publiée en 1985 et intitulée *À Pointe-Saint-Charles on a du Cœur* « trace un portrait des forces et des faiblesses du quartier et propose le développement économique communautaire comme stratégie globale de revitalisation » (Vachon, 1993, p.231)

zonage des abords du canal de Lachine transformant l'affectation de zones industrielles en zones résidentielles (Vachon, 1993, p. 219). À travers ce plan, la Ville de Montréal souhaite « revitaliser la structure urbaine et implanter une nouvelle population sur le territoire » et rendre « plus homogène et plus attrayante la zone résidentielle » (Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles *et al.*, 1986, p. 9).

Selon l'analyse des acteurs communautaires, ce plan : « signifie le délogement de la population défavorisée, la diminution de l'accessibilité aux commerces et services dans le quartier et la baisse des emplois » (*ibid.*, p. 10). En réponse, *Des choix pour la Pointe, un quartier à améliorer, une population à respecter* (1986) propose deux objectifs centraux, « soit le maintien de la population résidente grâce à une politique de logement social et de logement abordable d'une part, et la relance de l'emploi local à travers l'implantation de petites et moyennes entreprises industrielles d'autre part » (Sénécal et Gildas, 2002, p. 160). Pour les abords du canal de Lachine à l'intérieur des limites du quartier, on souhaite un zonage réservé exclusivement à l'industrie pour faire obstacle à tout projet de développement résidentiel privé qui pourrait être considéré comme un cheval de Troie de la gentrification (*ibid.*).

En parlant de leur quartier, les gens de la Pointe disent deux choses: ils veulent l'améliorer, et surtout, ils veulent pouvoir y rester. Ces deux désirs se retrouvent dans tous les projets venus du quartier depuis vingt ans. « Des choix pour la Pointe » ne fait pas exception. À l'origine de notre démarche, il y a également la conviction que le développement des quartiers et de la Ville doit se faire par et pour la collectivité des gens qui y vivent. Nous ne voulons pas d'un quartier qu'on vide au profit des intérêts de quelques-uns; nous voulons que les résident-e-s actuel-le-s, que la communauté de Pointe-Saint-Charles, puissent avoir « droit de cité » (Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles *et al.*, 1986, p. 13).

À travers ce document de 72 pages, le mouvement définit une vision claire du développement souhaité pour le quartier et démontre une compréhension et une analyse fine des impacts de l'aménagement du territoire : « l'aménagement du quartier est pour nous indissociable de la situation socio-économique des résident-e-s » (*ibid.*, p. 5). Selon Sénécal et Gildas (2002), ce plan d'aménagement « démontre

comment des acteurs communautaires parviennent à inscrire leur action à l'intérieur d'une stratégie territoriale » (2002, p. 162). Ce plan constituera le Yalta du mouvement local (*ibid.*). Selon Sévigny (2001), les orientations de ce plan ont constitué un véritable programme politique local qui, au-delà des revendications formulées, exprimait la volonté d'accroître le pouvoir de décision à l'échelle locale par et pour les citoyens.

En 1986, le mouvement urbain du quartier investit la scène politique municipale alors qu'un de ses militants devient conseiller sous la bannière du Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM) dans le but de porter les intérêts et de faire avancer les enjeux du quartier à l'hôtel de ville. De ses origines, de même qu'après son élection en 1986, une grande partie du membership du RCM est représenté par des groupes communautaires et des mouvements urbains (Lustiger-Thaler et Shragge, 1998). Lors de la prise du pouvoir en 1986, des 55 élus, environ la moitié a des liens avec les groupes communautaires, les syndicats et les mouvements sociaux (*ibid.*).

Plusieurs luttes urbaines importantes ont été menées dans cette décennie. De 1985 à 1987, une lutte d'importance stratégique a été perdue pour empêcher le développement de la *Belding Corticelli*, une vieille manufacture datant de l'époque industrielle et située aux abords du canal de Lachine, en condominiums de luxe (Sévigny, 2001). De 1989 à 2000, le mouvement communautaire obtenait finalement un moratoire pour le maintien du zonage industriel aux abords du canal de Lachine pour favoriser l'implantation potentielle de nouvelles entreprises, la création d'emplois, et pour contrer l'implantation d'habitations luxueuses (*ibid.*). L'année 1989 marque également la victoire de la lutte pour l'implantation du circuit local d'autobus (*ibid.*).

La décennie 1980 marque une volonté d'exercer un contrôle non seulement sur les services, mais sur l'ensemble de l'aménagement et du développement du quartier selon une vision qui privilégie le maintien de la population dans les lieux et

l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour ce faire, les groupes populaires et communautaires donnent naissance à la table Action-Gardien, espace formel de concertation, puis au Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP). Puis ils développent leur propre plan d'aménagement, *Des choix pour la Pointe, un quartier à améliorer, une population à respecter*. Finalement, ils investissent la scène politique en élisant un militant activement impliqué dans les luttes urbaines comme conseiller municipal.

### **3.2 Mouvements urbains à l'ère de la métropolisation**

Mayer (2000) rapporte que de façon très évidente, les mouvements urbains des années 1990 ne ressemblent plus à ceux des années 1970 et du début des années 1980. Ceux-ci s'inscrivaient à l'intérieur de mobilisations sociales plus larges et affichaient une cohérence et une unité relatives dans leur opposition aux rénovations urbaines, dans leurs demandes pour améliorer la consommation collective et dans leur remise en question du monopole des partis politiques établis et des gouvernements locaux dans le traitement des intérêts politiques. Depuis, les mobilisations urbaines ont connu une expansion, une différenciation et une fragmentation s'engageant dans autant d'avenues et directions qu'il est aujourd'hui difficile de proposer une synthèse de leur rôle, de leurs caractéristiques et de leurs dynamiques dans nos sociétés contemporaines (Mayer 2006).

La différenciation de ces mouvements en des mouvements très fragmentés et de types contradictoires peut être interprétée, selon Mayer (2000), par le contexte récent de la restructuration urbaine et par la transformation de l'État. Dans la première phase d'existence des mouvements urbains, leur relation avec l'appareil d'État était beaucoup plus antagoniste et bien démarquée; on retrouvait un haut degré de cohésion dans les différentes branches du mouvement et son niveau d'institutionnalisation et de professionnalisation étaient beaucoup plus bas (Mayer 2006). Toutes les villes, même celles qui ne sont pas dans la course pour figurer au

sommet de la hiérarchie urbaine, ont eu à s'attaquer à la problématique des quartiers défavorisés et à la revitalisation urbaine dans un contexte où leur financement de la part de l'État s'est considérablement réduit et que les formes d'exclusion socio-spatiale se sont intensifiées (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000, p. 10).

Dans ce processus, des organisations communautaires deviennent partie prenante de la revitalisation et de programmes municipaux (*ibid.*). « La combinaison des exigences démocratiques manifestées par les groupes populaires et des contraintes de réorganisation de l'action politique va pousser sur le devant de la scène les « organismes communautaires » [...] » (Germain, Morin et Sénécal, 2004, p. 131).

### 3.2.1 Institutionnalisation et participation à la gestion urbaine

Quelques décennies plus tôt, les mouvements urbains revendiquaient, avec peu de succès, la démocratisation des politiques urbaines et des mesures pour contrer l'exclusion et la pauvreté urbaines (Mayer, 2003). Malgré l'intensité de leur action, les structures locales de prise de décisions sont restées assez hermétiques (*ibid.*). Entre temps, de quelque manière que ce soit, les demandes de démocratisation et d'ouverture de l'administration locale faites par ces mouvements semblent s'être en partie réalisées à travers la stratégie poursuivie par différents niveaux de gouvernement qui consiste à employer des organisations qui faisaient partie de mouvements sociaux dans le développement et l'implantation de services sociaux, de projets culturels, de projets d'habitation et de développement économique (Mayer, 2000, p. 148). Ce qui pourrait apparaître comme l'accomplissement de revendications portées par les mouvements urbains fait partie d'un nouveau mode de gouvernance qui a émergé (Mayer, 2003, p. 110).

Certaines recherches menées sur ces nouvelles formes d'institutionnalisation des mouvements sociaux affirment que ceux-ci amènent un contrepoids aux visions

conventionnelles des programmes sociaux et d'employabilité, et que le travail de ces groupes constitue une approche innovatrice et progressiste qui remet en doute les politiques publiques, créant un espace de réflexion et d'opposition au sein de l'administration (Mayer, 2000, p. 149). Toutefois, poussés par une série de programmes, ces groupes sont parfois contraints d'adopter une approche institutionnelle afin de sécuriser leur financement, délivrant des services à leurs « clients » plutôt qu'à leurs « membres » (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000, p. 10). Leur agenda devient ponctué par les services à délivrer et à tenter de répondre à une demande grandissante.

Ayant de moins en moins de temps à consacrer au terrain de la contestation, de la subversion et des luttes urbaines, ne contestant plus l'ordre social et politique, ils participent à le reproduire en essayant d'en adoucir les impacts sur les populations fragilisées qu'ils desservent (*ibid.*) : « they became functionalized as manufacturers of consent in a polarized urban society » (Köhler et Wissen, 2003, p. 945). L'inclusion de ces groupes dans des partenariats de revitalisation ou autres signifie, pour certains, qu'ils sont liés à la gestion des problèmes de logement et d'emploi des groupes exclus par les mécanismes du marché et qui autrement, représenteraient un danger pour la cohésion sociale de la cité. Ces groupes assureraient ainsi un rôle de régulation dans la ville.

Seulement quelques organisations participant à cette coopération routinière avec le gouvernement local réussissent à garder une capacité de contestation, leurs énergies étant de plus en plus dirigées à sécuriser leurs emplois et leur financement (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000). Ces auteurs avancent que les mouvements urbains arborent une certaine transfonctionnalité dans leurs relations avec les structures de l'État, c'est-à-dire qu'ils agissent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des institutions.

Their capacity to use institutional resources and develop at the same time a space of autonomy within civil society – relying on social networks and social solidarity – confirms their ambivalence as well as their adaptability. It appears

that urban movements, within the current global environment, have chosen to play both sides of the court – within and outside institutions – with a focus on challenging prevailing forms of decision and policy making. Beyond their self-imposed limitations and localism, urban movement excel in exploring different types of social experiences, precisely due to their grounded nature. This gives citizens countless opportunities for social involvement and solidarity (Hamel, Lustiger-Thaler et Mayer, 2000, p.139).

Les mouvements urbains contemporains jouent un rôle contradictoire en contribuant et en remettant en question la forme et la régulation de la ville (Mayer, 2000, p. 151). Bélanger et Lévesque (1993) synthétisent bien à notre avis les enjeux liés au partenariat et à l'institutionnalisation des groupes communautaires et mouvements urbains en proposant deux scénarios, soit le scénario néo-libéral et le scénario de l'élargissement de la démocratie.

Dans le scénario néo-libéral, les groupes communautaires « contribueraient à la dualisation sociale et géographique, en se confinant à des enjeux locaux et en se spécialisant dans le traitement des effets de la désintégration sociale de leur communauté » (p. 737). De plus, leur engagement par exemple dans le développement local et les services de santé vont dans le sens d'un désengagement de l'État, sans desserrement du contrôle étatique. « L'action des groupes communautaires ne contribuerait alors pas à accroître le contrôle des citoyens sur les décisions qui façonnent la société dans laquelle ils vivent » (p. 737). L'action de ces organismes étant contrôlée par les exigences étatiques, les citoyens, membres, usagers, détiendraient de moins en moins de pouvoir sur ces organisations. De plus, les mouvements urbains connaîtraient un processus de désappropriation du sens de leur action. Et si les acteurs du mouvement n'arrivent pas eux-mêmes à s'approprier le sens leur action, il est impossible que les citoyens s'approprient les projets de ce mouvement (Neveu, 1999). Un autre scénario serait toutefois possible :

En effet, le partenariat pourrait constituer une nouvelle forme d'organisation susceptible de dégager un nouvel espace de pouvoir qui permettrait aux forces vives des communautés d'être parties prenantes aux décisions concernant non seulement l'aménagement du territoire, mais aussi tout ce qui affecte le cadre de

vie. Dans cette perspective, les règles présidant au développement local et à la gestion des services publics ne seraient pas définies d'en haut ou sous le poids de la seule contrainte externe, mais par la négociation et le compromis entre partenaires ayant des points de vue et des intérêts différents (Bélanger et Lévesque, 1993, p. 738).

Toutefois, les auteurs s'empressent d'ajouter que les rapports entre partenaires demeurent asymétriques et doivent donc s'accompagner d'une bonne dose de mobilisation.

### 3.2.2 Participation communautaire à la gestion urbaine à Montréal

À Montréal, ce nouveau mode de gouvernance qui fait appel aux acteurs communautaires pour la gestion urbaine s'affirme à partir de la fin des années 1980. Il faut d'abord mentionner que l'arrivée au pouvoir du RCM en 1986 vient transformer les relations entre l'administration locale et les mouvements urbains, qui jusque là, étaient marquées par des rapports antagonistes et de confrontation (Hamel, 1995). De ses origines, de même qu'après son élection en 1986, une grande partie du membership du RCM est représentée par des groupes communautaires et les mouvements urbains (Lustiger-Thaler et Shragge, 1998). À Montréal, c'est le champ du développement économique communautaire qui ouvre la voie du partenariat entre les groupes communautaires et l'administration municipale comme l'affirment Germain, Morin et Sénécal (2004, p. 132) : « Le premier pas dans la création d'une gouvernance locale (Le Galès, 1995) est fait avec la création des corporations de développement économique communautaire (CDEC) à partir du milieu des années 1980 ».

En fait, 1990 marque une nouvelle ère pour le développement économique communautaire à Montréal. Les corporations de développement économique communautaires y sont désignées comme des partenaires-clés dans la relance des quartiers défavorisés (Vachon, 1993, p. 231).

Vers le début des années 1990, la Ville de Montréal, sous l'administration du RCM, cherche à doter chaque quartier d'une table intersectorielle de concertation dans le cadre de son programme « Villes et villages en santé » qui s'inspire de l'expérience des *healthy cities* (Germain, Morin et Sénécal, 2004). Ce programme cherche à « respecter les dynamiques associatives locales » plutôt qu'à imposer un modèle unique « pour amadouer les tables existantes » (*ibid.*, p. 133). On retrouve donc une diversité de formules de concertation à l'échelle des quartiers; certaines tables sont composées exclusivement de groupes communautaires et se dédient uniquement au développement social, d'autres ont un membership plus varié et s'occupent aussi de développement économique local par exemple (*ibid.*).

En 1994, avec l'arrivée au pouvoir du parti Vision Montréal, le programme « Villes et villages en santé » est remplacé par le programme des tables de concertation de quartier. On tente alors d'en faire des lieux de concertation intersectorielle afin d'y inclure des acteurs publics et parapublics (*ibid.*). Ces tables sont alors financées conjointement par la Ville de Montréal, Centraide, puis la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal centre, devenue l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

Suite à la réorganisation municipale devenue effective en 2001, aux nouvelles responsabilités de la Ville de Montréal en matière de lutte à la pauvreté, d'habitation et de développement social, et à l'engouement pour les approches territoriales intégrées, les tables de concertation sont vues comme des partenaires privilégiés (Bellavance, 2003). Dans ce contexte, Bellavance (2003) souligne le danger que les tables de concertation deviennent de véritables partenaires de l'administration municipale au point où leur autonomie devient menacée et difficile à exercer.

Un des dangers qui guettent les organismes communautaires dans la nouvelle ville est, qu'à terme, ils soient récupérés voire « institutionnalisés ». Par exemple, la volonté de la ville de consolider les tables de concertation de quartier dans l'objectif « de se doter de lieux privilégiés de dialogue entre les différents acteurs pour identifier des priorités communes et développer des interventions

intégrées»<sup>28</sup> est très inquiétante et en dit long sur le (cont)rôle des groupes. On se retrouve dans une situation inusitée où les organismes communautaires siègent à la même table que leurs bailleurs de fonds (la municipalité) ou certaines de leurs constituantes (CLSC par exemple) pour déterminer les priorités de travail. Allô l'autonomie ! Que se passerait-il le jour où un groupe du quartier critiquerait les éluEs ou le promoteur immobilier du coin? (Bellavance, 2003, p. 2).

Selon Germain, Morin et Sénécal (2004, p. 133), les CDEC ainsi que les tables de concertation intersectorielle forment les bases d'une gouvernance locale et agissent de mois en mois sur le registre des luttes urbaines :

Ensemble, les CDEC et les tables constituent donc une matrice de concertation particulièrement efficace, comme en témoignent les dossiers de développement local et d'aménagement du cadre de vie dans lesquels elles sont intervenues. Mais ce qui les distingue aussi lorsqu'on compare leurs logiques d'action avec celles des organismes communautaires des périodes précédentes, c'est le pragmatisme de leurs interventions. En effet, sur des dossiers concrets de court terme, elles parviennent à mobiliser les acteurs locaux, à faciliter les solutions négociées et à opérer les médiations nécessaires en cas de conflit. Ce pragmatisme a cependant un coût. Elles opèrent en effet beaucoup moins sur le registre des luttes urbaines ou sur le renouvellement des visions du social.

Dans ce contexte où les tables de concertations sont incitées à jouer le rôle de partenaire de l'administration municipale, Action-Gardien maintient sa capacité à exercer un contre-pouvoir et à constituer un mouvement urbain. Cela tient selon nous à plusieurs facteurs. Tout d'abord, Action-Gardien jouit d'une grande autonomie alors que son membership est presque entièrement communautaire, à l'exception du RESO et de l'Éco-quartier de Pointe-Saint-Charles qui siègent à titre de membres observateurs sans droit de vote. Cette autonomie est renforcée du fait que la Clinique communautaire et les Services juridiques ne sont pas complètement intégrés aux réseaux institutionnels et demeurent encore gérés par des citoyens

---

<sup>28</sup> Le rôle de la Ville de Montréal dans la lutte contre la pauvreté, Document déposé à la Commission permanente du conseil sur les relations interculturelles, l'habitation, le développement social et communautaire, Service du développement social et communautaire de la Ville de Montréal, Février 2003, p.3.

dans une perspective de défense de droits sociaux. De plus, nos entretiens nous ont informée qu'un consensus assez large existe au sein de la table Action-Gardien sur l'importance et la volonté de maintenir cet espace réservé uniquement aux groupes communautaires alors que des pressions sont faites par la Ville de Montréal pour que cette instance de concertation accueille davantage les acteurs institutionnels. D'après un entretien réalisé auprès d'un représentant d'un groupe communautaire, l'absence d'acteurs institutionnels favorise le développement d'une réflexion autonome et d'un certain rapport de force, ce qui serait beaucoup moins évident si, par exemple, un fonctionnaire ou un conseiller d'arrondissement participait aux rencontres de la table (Entretien A-07).

Ensuite, les rapports de la table Action-Gardien à l'administration municipale ont toujours été sous le signe de l'antagonisme ou de la méfiance. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le quartier a élu pour droits mandats consécutifs un conseiller municipal issu du mouvement urbain. Ce conseiller siégeait à titre de membre observateur à la table alors qu'il constituait sans aucune équivoque un allié important. Assez tôt, cet élu est apparu comme un dissident du RCM et sera par la suite élu comme conseiller indépendant. Les demandes du milieu relayées à l'hôtel de ville par ce conseiller ont tout de même dues être associées à une mobilisation du mouvement alors que celles-ci n'allaient pas dans le sens des intérêts dominants (Sévigny, 2001). Ce conseiller ne s'est pas représenté aux élections municipales de 2001 qui allaient décider des candidats qui assumerait la gouverne des conseils d'arrondissement dans la nouvelle ville. Au moment où notre enquête débutait, les rapports à l'arrondissement Sud-Ouest de même qu'à la nouvelle Ville étaient en redéfinition. Mais d'après la majorité des informateurs rencontrés, l'arrondissement est considéré comme un interlocuteur qui défend souvent des intérêts autres que ceux défendus par les groupes communautaires.

Enfin, on peut avancer que la tradition d'auto-organisation et l'esprit de prise en charge et de contrôle du développement qui se sont affirmées dans les années 1970, et qui se sont poursuivies dans les années 1980, ont laissé leurs traces dans

la mémoire collective et dans les pratiques des groupes communautaires du quartier. La table de concertation Action-Gardien n'a jamais définitivement délaissé le terrain des luttes urbaines et de la contestation. Si à la fin des années 1990, la table s'est davantage engagée aux échelles provinciale et fédérale pour lutter contre le démantèlement des programmes sociaux (Sévigny, 2001), depuis les années 2000, la scène urbaine a été réinvestie pour répondre aux enjeux d'aménagement et de redéveloppement importants. Le recours à la contre-expertise visant à produire ses propres outils ou analyses afin de mettre de l'avant ses propositions en matière d'aménagement et de développement local, par exemple, ne s'est pas non plus complètement tarie et figure encore dans ses pratiques. L'OPA en est la manifestation la plus récente.

### **3.3 Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons vu que les mouvements urbains ont joué un rôle important dans la définition de la ville. Ils ont exploré différentes approches, allant de la contestation à la mise sur pied de leurs propres services alternatifs autogérés et à l'action politique. Dans les années 1980, les mouvements urbains de Pointe-Saint-Charles ont élargi leurs pratiques au champ du développement local et de la planification urbaine. Nul doute que les acquis issus des années 1960 et 1970 ont laissé leurs traces dans le quartier et dans sa mémoire collective. D'ailleurs, les Archives populaires de Pointe-Saint-Charles ont été créés explicitement à la fin des années 1990 pour préserver cette mémoire collective et l'identité de cet ancien quartier ouvrier.

Dans le contexte de la métropolisation, la mise sur pied de partenariats avec les mouvements urbains et les groupes communautaires en matière de gestion urbaine a soulevé de nombreux enjeux en ce qui a trait à l'institutionnalisation et l'autonomie de ces organisations, de même qu'en ce qui concerne leur capacité à constituer un contre-pouvoir et à mobiliser les citoyens autour d'enjeux urbains. Avec son statut de

table de concertation communautaire autonome, ses rapports plutôt antagonistes avec l'administration municipale, et la tradition d'auto-organisation qui a laissé ses traces dans la mémoire collective et les pratiques des groupes, Action-Gardien continu d'opérer sur le terrain des luttes urbaines et de mettre de l'avant ses propres propositions pour le développement du quartier. Nous analysons dans le prochain chapitre la contribution de la table Action-Gardien à une appropriation du quartier par les citoyens via l'organisation de l'OPA.

## **CHAPITRE IV**

### **L'OPÉRATION POPULAIRE D'AMÉNAGEMENT : UNE LENTE MARCHÉ VERS UNE APPROPRIATION DU QUARTIER PAR LES RÉSIDANTS ?**

## CHAPITRE IV

### L'OPA : UNE LENTE MARCHÉ VERS UNE APPROPRIATION DU QUARTIER PAR LES RÉSIDANTS ?

Les pratiques et stratégies des mouvements urbains ont certes beaucoup changé en lien avec la modernisation des modes de gestion de l'administration municipale plus ouverts à la participation des différents acteurs de la société civile. Face à une administration municipale moins hermétique, les mouvements urbains tentent de nouveaux modes d'action qui ne se situent plus nécessairement dans la confrontation. À travers l'OPA, Action-Gardien expérimente de nouvelles pratiques. L'OPA est une démarche autonome par rapport à l'arrondissement, mais qui doit aussi être en lien avec celui-ci afin d'obtenir des réalisations concrètes. C'est à la description et à l'analyse de l'OPA que ce chapitre s'attarde.

Dans ce chapitre, nous faisons dans un premier temps une description de l'OPA, de son déroulement et des suites qui ont été amorcées. Dans un deuxième temps, nous soulevons la question de ses retombées en matière d'appropriation du quartier par les citoyens. Dans un troisième temps, nous examinons si l'OPA opère une redéfinition des rapports entre la table Action-Gardien et les citoyens.

#### **4.1 L'Opération populaire d'aménagement de Pointe-Saint-Charles**

Organisée par Action-Gardien, l'OPA a réuni pendant la fin de semaine du 4-5-6 juin 2004 une centaine de résidants du quartier, une dizaine de professionnels détenant des compétences en urbanisme, en architecture ou en géographie, ainsi que trois fonctionnaires de l'arrondissement Sud-Ouest. Ces personnes ont travaillé de

concert afin de mettre de l'avant des propositions d'aménagement visant à améliorer les conditions et la qualité de vie de la population du quartier Pointe-Saint-Charles.

La mise en place de l'OPA est la réponse offerte par la table Action-Gardien à un quartier qui connaît des transformations importantes. Plus précisément, le processus de gentrification qui s'est amorcé il y a plusieurs années constitue une menace pour le maintien des ménages défavorisés dans le quartier et l'amélioration de leurs conditions de vie. La mise sur pied de l'OPA témoigne également de la volonté manifestée par Action-Gardien d'associer de façon plus étroite les résidents aux débats sur la transformation du quartier et de mettre de l'avant des propositions concrètes qui témoignent de leur vision de l'avenir du quartier. Il s'agit d'un exercice indépendant de l'arrondissement qui se poursuit dans un agenda à moyen et long terme. Il ne répond pas à un enjeu immédiat ou à la défense d'un acquis précis, mais à la nécessité de définir le type de développement et d'aménagement souhaité par les citoyens pour le quartier. C'est pourquoi nous parlerons de l'OPA en termes de processus ou de programme entrepris par Action-Gardien plutôt que d'un événement ponctuel.

Nous allons d'abord présenter le contexte ayant mené à l'organisation de l'OPA, puis les considérations portées par les organisateurs dans l'élaboration de cet exercice. Après quoi nous présenterons le déroulement de l'OPA, les suites qui lui ont été données ainsi que ses retombées. La période couverte par notre enquête s'étend de mai 2004 à juin 2006.

#### 4.1.1 Contexte de l'OPA

Comme nous l'avons évoqué aux chapitres un et deux, depuis la fin des années 1990, le quartier Pointe-Saint-Charles connaît des transformations importantes suite à la mise en valeur du canal de Lachine et son ouverture à la navigation de plaisance. Cet ancien corridor industriel est aujourd'hui devenu un axe

récréotouristique et constitue le catalyseur d'un processus de revitalisation urbaine qui affecte tout le sud-ouest de l'île de Montréal.

Outre le canal de Lachine, qui fut le berceau de l'industrialisation canadienne, Pointe-Saint-Charles recèle d'autres friches ferroviaires et industrielles qui constituent un potentiel de redéveloppement très significatif puisqu'elles sont localisées à proximité du centre-ville. Situés dans le prolongement du quartier Pointe-Saint-Charles, les terrains du CN représentent une de celles-là. Ils totalisent près du quart de la superficie actuelle du quartier Pointe-Saint-Charles, soit 3,5 millions de pieds carrés, offrent une vue imprenable sur le centre-ville et sont situés près du fleuve Saint-Laurent. De toute évidence, ces immenses terrains constituent des opportunités à saisir aux yeux de l'élite politique et économique pour donner à Montréal cette vitrine touristique d'envergure internationale et positionner celle-ci sur l'échiquier des grandes métropoles<sup>29</sup>. Par exemple, dans sa vision 2025 du Havre de Montréal, la Société du Havre de Montréal projette un centre de foires internationales sur les terrains du CN qui jouxterait un projet de casino (SHM, 2004).

Pour Action-Gardien, ces perspectives de développement, couplées à la crise du logement et au processus de gentrification amorcé, constituent des menaces réelles qui risquent de transformer radicalement le quartier (Action-Gardien, 2003). Les enjeux d'aménagement et de développement urbain s'imposent à la table Action-Gardien. Face à ces perspectives de développement et aux enjeux qu'elles représentent pour le quartier, un représentant d'un groupe membre de la table Action-Gardien indique qu'il était impératif de préciser une vision de l'avenir du quartier et de se doter d'un plan d'aménagement qui leur soit propre afin de se positionner et d'influencer les décisions sur les questions d'aménagement (Entretien A-01). Toujours selon ce représentant, il fallait aussi être en lien avec la population afin de voir comment ces transformations et ces enjeux sont vécus par les citoyens, et faire en sorte qu'ils soient partis prenante des changements à venir. Rappelons

---

<sup>29</sup> Voir section 2.3.1 Montréal au rythme des grands projets de développement urbain

également que depuis 2003, à l'issue d'une réflexion que l'on retrouve dans le document *Pour un plan de développement communautaire du quartier Pointe-Saint-Charles* (2003b), Action-Gardien manifeste la volonté d'être en lien plus étroit avec la population du quartier.

On voyait poindre la Société du Havre et le développement des terrains du CN, et l'ampleur des enjeux que cela pouvait signifier. On voulait donc être en lien avec la population du quartier afin de mener les débats et faire en sorte que les citoyens se préoccupent de ces enjeux là (Entretien avec un représentant d'un groupe membre de la table Action-Gardien, A-01).

Alors que la table Action-Gardien souhaite mettre la question du maintien des résidants du quartier au coeur de ses interventions, se positionner et influencer les décisions relatives aux questions d'aménagement et mobiliser les citoyens sur ces enjeux, la Ville de Montréal entreprend la révision de son plan d'urbanisme qui doit se conclure en 2004. Chaque arrondissement est alors invité à élaborer son propre chapitre au plan d'urbanisme. L'arrondissement Sud-Ouest met de l'avant une vaste consultation publique pour procéder à la révision de son plan d'urbanisme dont l'échéancier est fixé à l'automne 2004 (La Voix Pop, 2003). Selon un représentant d'un groupe communautaire, Action-Gardien voyait la nécessité d'y participer afin de défendre sa propre vision de l'avenir du quartier (Entretien A-07).

Action-Gardien émet beaucoup de réserves et de critiques sur les méthodes de consultation ainsi que les délais restreints accordés aux citoyens et aux acteurs locaux pour se préparer à participer à cette consultation. La table refusera de rencontrer la firme de consultants chargée de mener la consultation et d'élaborer le plan d'urbanisme en collaboration avec l'arrondissement, déplorant l'absence des élus et reprochant le canevas de discussion imposé (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-06). Dans un mémoire déposé dans le cadre des consultations pour la révision du plan d'urbanisme de l'arrondissement Sud-Ouest, Action-Gardien fait état de ces critiques (Action-Gardien, 2003c, p. 3-4) :

L'arrondissement du Sud-Ouest propose des consultations dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme. Malgré la volonté affichée de l'arrondissement Sud-Ouest de tenir compte du milieu, nous avons identifié des lacunes importantes dans la démarche de l'arrondissement:

- Le processus ne donne pas une place et des moyens suffisants pouvant permettre aux citoyennes et citoyens de se prononcer sur des enjeux dans leur quartier et d'avoir un réel pouvoir d'influence sur les décisions qui seront prises en dernière instance par les politiciens municipaux.
- Les consultations s'inscrivent dans une logique d'arrondissement Sud-Ouest qui donne peu de place à la réalité des quartiers.
- En faisant le choix de laisser à des consultants privés la charge d'assurer les consultations, les élus municipaux créent ainsi un « écran » entre eux et les citoyenNEs, peu propice aux véritables débats.

Action-Gardien organise une assemblée publique de quartier le 4 juin 2003 pour présenter le mémoire qu'elle compte déposer dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme de l'arrondissement Sud-Ouest et inciter les citoyens à participer aux consultations organisées par l'arrondissement (Action-Gardien, 2005). Devant le succès de l'assemblée publique, environ 175 citoyens y étaient, et de l'intérêt manifesté, Action-Gardien s'engage à les convier à une activité de consultation sur les enjeux prioritaires d'aménagement pour le quartier, mais dont la forme restait encore à définir. Un an plus tard, soit le 4 juin 2004, l'OPA démarrait.

Directement inspirée de l'expérience menée dans le quartier Centre-Sud par la coalition Alerte Centre-Sud dans les années 1980, l'OPA est lancée au moment où l'arrondissement s'apprête à conclure la révision de son plan d'urbanisme. Selon un informateur critique à l'endroit de la démarche de consultation entreprise par l'arrondissement, il ne fallait pas se contenter de participer aux consultations publiques en vue de l'élaboration d'un plan d'urbanisme « un peu trop vague, trop général et où on ne se retrouve pas tout le temps », mais être pro-actif et élaborer son propre plan d'aménagement plus en lien avec les préoccupations du milieu (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

Ainsi, la réalisation de l'OPA constitue la réponse stratégique offerte par la table Action-Gardien aux enjeux d'aménagement et de développement, à l'impératif de

définir sa propre vision de l'avenir du quartier et à la nécessité d'impliquer les citoyens afin qu'ils soient partie prenante de ces changements. Toutefois, bien que l'OPA était largement soutenue par les groupes membres de la table, deux représentants de groupe rencontrés lors de notre enquête manifestaient des réserves.

Le projet d'organiser l'OPA est survenu au moment où Action-Gardien apprenait l'intention du Canadien National de vendre ses terrains d'une superficie de 3,5 millions pieds carrés situés dans le sud du quartier. Les membres de la table se questionnaient à savoir s'il était réaliste de réaliser l'OPA tout en se mobilisant autour de la vente des terrains du CN. Pour certains, il fallait concentrer les énergies à cet enjeu beaucoup plus prioritaire. S'ils trouvaient l'idée de l'OPA intéressante, ils ne voyaient pas la pertinence d'un tel événement qui couvrirait presque l'ensemble du quartier et qui n'adressait pas les enjeux de façon précise. Selon un représentant d'un groupe membre, l'OPA ne répondait pas concrètement à l'urgence du maintien des résidents dans le quartier et à la gentrification : « On peut pas discuter de l'avenir de ce quartier si les gens n'ont pas d'avenir dans le quartier » (Entretien A-05). Un autre représentant d'un groupe membre de la table Action-Gardien ne considérait pas l'exercice utile (Entretien A-03). Il doutait des réalisations concrètes qui pourraient en déboucher. Pour lui, le conseil d'arrondissement constituait le lieu pour recevoir ce type de propositions et considérait qu'un organisme qui détient une expertise peut mener de façon plus efficace ce type d'intervention.

À cela, un représentant d'un autre groupe communautaire répondait que l'OPA était une occasion d'inviter les citoyens à se réappropriier le quartier et à se positionner sur le développement des terrains du CN, ce qui constituerait une amorce vers une démarche de réappropriation citoyenne autour de l'enjeu des terrains du CN (Entretien A-07). Selon un autre acteur communautaire, l'OPA leur donnait la chance de travailler sur leur propre agenda et mettre de l'avant des projets qui leur sont propres plutôt que d'être en réaction contre des projets qui viennent de l'extérieur puisque « des urgences il y en a tout le temps » (Entretien A-06).

#### 4.1.2 Enjeux de l'OPA : un exercice pour le maintien des résidants dans le quartier

L'une des préoccupations très importantes chez les organisateurs de l'OPA était de s'assurer que cet exercice soit fait au profit de la population actuelle qui habite le quartier. Plus précisément, ils souhaitaient que les propositions qui ressortent de l'OPA contribuent au maintien des résidants dans le quartier ainsi qu'à promouvoir un développement dans le respect de l'identité du quartier et des valeurs portées par les groupes communautaires.

Une OPA, peu importe comment tu l'as fait, il y a un parti pris en arrière de cela et nous on ne s'en cachait pas. Le parti pris c'était le maintien de la population dans le quartier, et puis un développement en continuité avec les valeurs du quartier et de la table : solidarité, entraide, etc. Pour nous, c'était central, et on voulait que dans l'organisation même, cela ressorte. Il ne s'agissait pas de dire « on améliore un beau quartier pour en faire un quartier yuppie qui va chasser les autres ». On savait très bien que c'était dangereux. On avait un objectif, mais comment on fait pour faire en sorte que ce ne soit pas contreproductif puis que finalement on fasse une OPA qui soit un exercice de gentrification (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07) ?

Lors de l'assemblée publique de lancement de cette démarche, afin de situer les balises qui devaient guider l'OPA, les organisateurs ont décidé de faire une présentation historique du quartier. Celle-ci exposait les impacts de la désindustrialisation sur la population et mettait en exergue la mobilisation citoyenne pour lutter contre la dégradation des conditions de vie et se donner leurs propres services alternatifs autogérés pour répondre aux besoins de la population. Cette présentation faisait aussi état des différentes luttes menées dans le quartier pour obtenir des équipements et des services tels qu'une ligne de transport en commun et une cour d'école, par exemple. Elle aboutissait aux enjeux actuels liés aux perspectives de développement portées par la Société du Havre de Montréal, au processus de gentrification amorcé dans le quartier, soulignant le risque que le quartier se transforme radicalement et que la population actuelle ne puisse y rester. Ainsi, cette présentation posait les fondements de cette démarche qui devait se faire

dans le respect des valeurs et orientations qui ont guidé l'action dans ce quartier depuis les années 1960.

C'était notre mandat de faire en sorte que l'OPA se fasse au profit des gens qui sont là, au profit de la population. C'était pas évident, c'était pas nécessairement assuré. Il fallait qu'il y ait une partie historique, que l'on revienne sur quels ont été nos gains, comment on s'est battu, comment le quartier a changé, etc. On part pas de zéro alors voici vers où on s'en va. On savait qu'en faisant ça, même des gens qui sont nouveaux dans le quartier pourraient dire : « Ah c'est vrai ! Il faut prendre conscience de ça » (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

L'OPA a pour prémisses le fait que les citoyens ont une connaissance intime de leur quartier et possèdent donc une compétence leur permettant d'identifier des problèmes et de proposer des solutions concrètes (Action-Gardien, 2005). Pour favoriser l'expression de la parole citoyenne, particulièrement celle de personnes moins scolarisées et plus démunies, les organisateurs ont pris de nombreuses précautions. Premièrement, il fallait s'assurer que l'exercice soit bien vulgarisé pour empêcher que les personnes les plus scolarisées soient les seules à s'exprimer (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07). Les groupes communautaires de la table étaient appelés à susciter la participation et l'intérêt chez leurs membres pour qu'ils soient présents en grand nombre à l'OPA. Le Carrefour d'éducation populaire a fait un travail préalable de vulgarisation en réalisant des ateliers avec ses membres qui avaient envie d'y participer pour les aider à se préparer (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-04).

Il fallait faire en sorte que ce qu'on amène soit le plus vulgarisé possible, que même si c'est de l'urbanisme et des dessins techniques, [...] que ça ne soit pas un frein et qu'ils réalisent qu'ils n'ont pas besoin d'être experts dans la technique. Ils sont des experts [les citoyens] et ça aussi c'était de leur ramener ça. C'est vous autres les experts, [...] vous avez la parole, puis on va s'organiser pour vous donner le plus d'outils pour faire la réflexion, mais vous êtes capables (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

Deuxièmement, les animateurs choisis devaient aussi bien connaître la dynamique des gens du quartier pour favoriser la discussion et l'expression de tous et chacun. Les animateurs recrutés étaient pour la plupart des intervenants travaillant au sein de groupes communautaires. Ceux-ci animaient les équipes ainsi que les ateliers de discussion thématique. Ils devaient s'assurer de faire circuler la parole entre les citoyens, les intervenants et les ressources techniques, veiller à ce que les enjeux soient bien vulgarisés et que la discussion se fasse dans le respect des différents points de vue. La présence d'accompagnateurs était aussi prévue dans chacune des équipes pour soutenir les citoyens ayant plus de difficultés à faire part de leurs idées.

Ça voulait dire aussi d'avoir des animateurs qui connaissent bien la dynamique du quartier, qui soient capables de ramener cela tout en étant respectueux de points de vue différents. Puis c'était un défi, on savait qu'il y avait peut-être des dangers qu'il y ait des tensions, des préjugés, (...) mais un événement comme ça contribue aussi à briser des préjugés, de voir que c'est pas tous des pauvres qui se traînent les pattes puis les riches qui sont des écoeurants parce qu'ils ont beaucoup d'argent. Il y a des gens qui partagent les mêmes valeurs et qui peuvent travailler ensemble et comprendre la situation de l'un et de l'autre (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

Troisièmement, les professionnels (urbanistes, architectes, géographes, fonctionnaires de la ville) étaient conviés à une rencontre d'informations lors de laquelle on précisait clairement leur rôle pendant l'OPA. Ces personnes avaient pour mandat de soutenir et d'outiller les citoyens dans l'identification des problèmes et des solutions, puis de mettre en esquisses et en plans les propositions adoptées par les participants. Ils pouvaient émettre leur avis, mais devaient être vigilants à laisser le plus de place possible aux citoyens. Les élus étaient pour leur part confinés à un rôle d'observateurs, exception faite des ateliers de discussions où ils étaient invités à prendre la parole et à répondre aux questions. Sur les élus de l'arrondissement Sud-Ouest, seule la mairesse a participé à l'OPA. Celle-ci ne s'est pas contentée d'un rôle d'observateur; elle s'est jointe à titre de participante à une équipe et a pris part à la marche exploratoire en soumettant ses idées et en donnant ses avis.

Enfin, comme nous le verrons dans la section suivante qui présente le déroulement de l'OPA, tout au long du processus, les citoyens ont travaillé sur des objets concrets et à partir d'une réalité qu'ils connaissent bien : le quartier existant. Que ce soit directement sur le terrain ou à l'aide de cartes à petite échelle, les participants pouvaient entrevoir le résultat de leur action. L'OPA a constitué une véritable démarche d'éducation populaire cherchant à outiller et renforcer la capacité des citoyens à prendre part aux discussions, à faire émerger des propositions et d'une certaine façon, à prendre part à la transformation de leur milieu de vie. L'ensemble des précautions décrites précédemment visait à faire en sorte que l'OPA réponde aux objectifs suivants (Action-Gardien, 2004, p. 2) :

- Favoriser la réappropriation du quartier et de son développement par les citoyenNEs;
- Soutenir les citoyenNEs dont la parole est marginalisée dans l'expression de leurs besoins et de leurs aspirations;
- Offrir aux citoyenNEs un moyen concret d'agir sur leur milieu de vie;
- Valoriser les compétences des citoyenNEs;
- Promouvoir une conception du développement du quartier en lien avec son histoire, sa culture et ses valeurs et souligner sa beauté, ses forces ainsi que les réalisations des citoyenNEs qui l'ont construit;
- Améliorer le cadre de vie des citoyenNEs sans contribuer à une poussée spéculative qui nuirait aux résidentEs actuels et aux petits commerces alternatifs et de quartier;
- Revendiquer des habitations coopératives et sans but lucratif sur les terrains propices à la construction résidentielle;
- Préparer la mobilisation sur les enjeux de développement des terrains du CN.

Comme conditions pour assurer la participation citoyenne, les organisateurs ont établi un horaire qui favorisait la participation des familles, ont organisé un service de garderie sur place et ont offert les dîners gratuitement. Ils ont aussi assuré un service de traduction simultanée de l'anglais et du français lors de l'assemblée publique du 20 mai et de la soirée du 4 juin. Autrement, une personne ressource pouvait assurer la traduction dans chacune des équipes de secteurs (Action-Gardien, 2005). L'OPA a été publicisée de plusieurs façons. Une invitation a été distribuée à toutes les portes, l'événement était affiché dans le quartier et les

groupes communautaires transmettaient l'invitation à leurs membres lors de leurs activités.

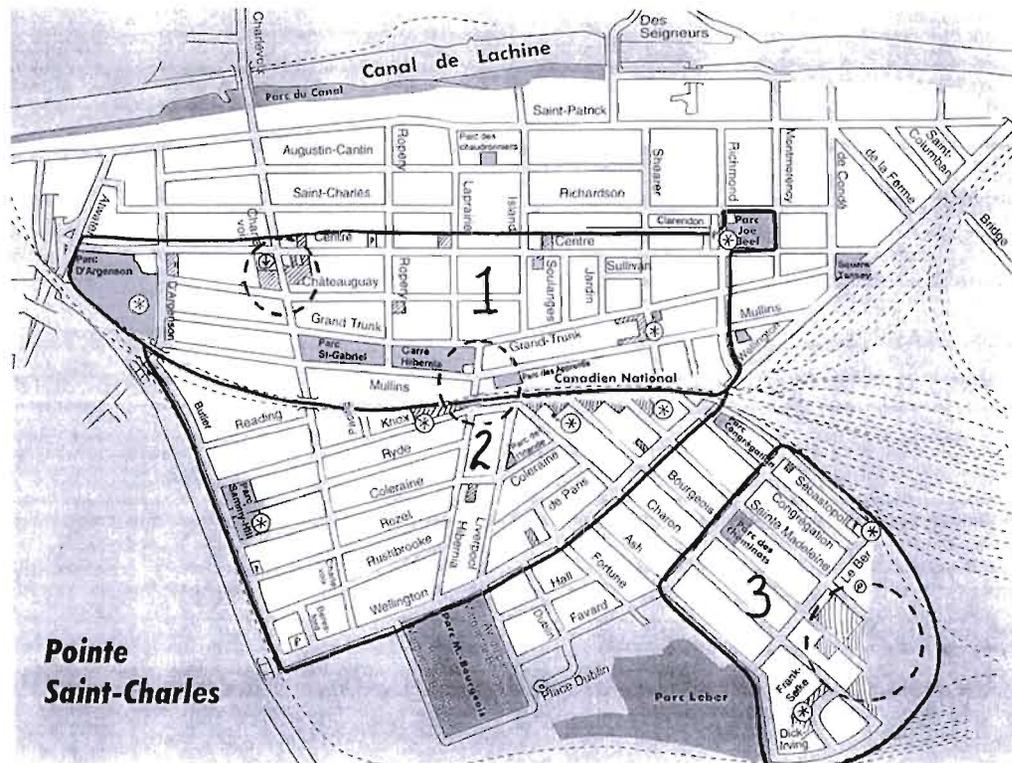
#### 4.1.3 Le déroulement de l'OPA<sup>30</sup>

L'OPA s'est déroulée au cours d'une fin de semaine, soit du vendredi soir 4 juin au dimanche après-midi 6 juin. Elle a été précédée d'une assemblée publique qui s'est tenue le 20 avril 2004. Cette assemblée visait trois principaux objectifs. Il s'agissait premièrement d'expliquer dans le détail le déroulement de l'OPA qui allait se tenir deux semaines plus tard en présentant les secteurs du quartier ciblés par l'activité. Au départ, cinq secteurs géographiques du quartier présentant une dynamique propre avaient été ciblés en regard des problématiques particulières qu'on y retrouvait (manque de services et de commerces de proximité, terrains vacants, bruits causés par l'activité ferroviaire ou les industries, secteur déstructuré, rupture créée par la voie ferrée, etc.) (Entretien avec un représentant d'un groupe membre, A-01). Toutefois, seulement trois secteurs géographiques ont été retenus compte tenu qu'il n'était pas réaliste de couvrir les cinq.

---

<sup>30</sup> Voir le tableau 4.2 pour une synthèse des grands moments de l'OPA

Figure 4.1 Carte des secteurs d'intervention de l'OPA



Source : Action-Gardien, 2004

Deuxièmement, après avoir présenté le déroulement et les trois secteurs d'intervention, les organisateurs expliquaient aux résidents les objectifs poursuivis par l'OPA. C'est alors qu'ils situaient celle-ci dans la continuité de l'histoire de ce quartier, marquée par la mise sur pied de services alternatifs autogérés ainsi que par les luttes sociales et urbaines pour faire en sorte de maintenir la population dans le quartier et d'améliorer leurs conditions de vie.

Troisièmement, les organisateurs voulaient préparer les résidents à participer à l'OPA en leur soumettant un premier travail de réflexion qui consistait à faire une visite de quartier afin d'identifier sur une carte un certain nombre d'éléments. Par exemple, ils leur ont demandé d'identifier les endroits aimés et fréquentés, les

activités auxquelles ils s'adonnent dans le quartier, les trajets empruntés, les lieux et les aspects à améliorer, puis les solutions proposées. Cet exercice était complété par un questionnaire plus général abordant l'appréciation des commerces de proximité, des espaces verts, de la circulation et du transport et de la qualité de vie en général. Une soixantaine de personnes ont participé à cette assemblée publique. Une semaine plus tard, 43 exercices sur la visite de quartier ont été remis, certains complétés par un groupe de personnes. C'est le cas d'un groupe communautaire du quartier, Familles en action, qui a réalisé l'exercice avec neuf de ses participants.

La compilation des résultats a permis de faire ressortir un certain nombre d'aspects positifs et négatifs, dressant les grandes lignes d'un portrait du quartier qui semblait susciter l'adhésion des participants présents lors de la soirée d'ouverture de l'OPA, le vendredi soir 4 juin. Cette soirée était réservée à la présentation des résultats issus de la visite de quartier et de la compilation des questionnaires, après quoi les participants se réunissaient dans leurs équipes respectives. Une fois en équipes, les participants se sont fortement inspirés des résultats de la visite de quartier pour établir leurs priorités et dresser l'itinéraire qui allait leur permettre d'en discuter « sur le terrain » le lendemain. C'est ainsi que se concluait la soirée du vendredi 4 juin. Cet exercice préalable a certes permis aux participants d'amorcer leur réflexion, mais a aussi fait en sorte que les problèmes discutés émergent directement des préoccupations des résidents.

Le samedi matin, en équipe et selon l'itinéraire qui avait été établi pour chacun des secteurs géographiques, les participants déambulaient dans le quartier, accompagnés d'un animateur, d'un secrétaire et de professionnels. Parmi les professionnels, on retrouvait quatre architectes, trois étudiants de deuxième cycle en géographie, une professeure de géographie, deux urbanistes et trois fonctionnaires de l'arrondissement Sud-Ouest réparties dans les trois équipes (Action-Gardien, 2005). Deux artistes du quartier ont également accompagné les équipes afin de mettre en dessin certaines propositions. C'est sur le terrain que se sont élaborées la plupart des propositions. Assistés des professionnels et de leur expertise, les

participants ont pu débattre des problèmes, des besoins, puis délibérer sur les solutions à apporter.

Le samedi après-midi ainsi que le dimanche matin, les citoyens ont été invités à participer à des ateliers de discussion sur les thèmes suivants : (1) spéculation, commerces et services de proximité (2) aménagement sécuritaire, (3) redéveloppement des terrains du CN : enjeux pour le quartier, (4) nuisances liées à l'activité ferroviaire, (5) parcs et espaces verts et (6) transport en commun. Pendant que les résidants participaient aux ateliers, les professionnels travaillaient sur les esquisses et les plans. Des pauses et des moments étaient prévus pour permettre aux équipes de secteur de suivre la progression des travaux exécutés par les professionnels, puis pour commenter et rectifier. Le dimanche après-midi était consacré à la présentation des projets retenus par chacune des équipes.

**Tableau 4.1** Les grands moments de l'OPA

Les grands moments de l'OPA	Description et objectifs
20 avril 2004 Assemblée publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'OPA et du déroulement prévu;</li> <li>- Présentation des trois secteurs d'interventions;</li> <li>- Présentation de l'histoire communautaire du quartier;</li> <li>- Inscription dans un secteur;</li> <li>- Remise d'un cartable d'exercice comprenant cartes, crayons, mode d'emploi et questionnaires.</li> </ul>
20 avril au 27 avril 2004 Visite de quartier et questionnaire	<p>Chaque participant dispose d'une semaine pour effectuer une visite du quartier afin d'inscrire et d'identifier les informations suivantes sur une carte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 lieux que vous aimez. Dites pourquoi ?</li> <li>- 5 activités que vous faites et où vous les faites.</li> <li>- Trajets empruntés le plus souvent pour vous déplacer dans le quartier. Pourquoi ce trajet plutôt qu'un autre ?</li> <li>- 5 problèmes à améliorer dans votre secteur en les numérotant par ordre d'importance. Présentez vos solutions.</li> <li>- Présentez vos idées concrètes d'aménagement sur des lieux préalablement identifiés sur votre carte de secteur.</li> </ul> <p>Cet exercice est complété par un questionnaire abordant l'appréciation des commerces de proximité, des espaces verts, de la circulation et du transport, de la qualité de vie en général.</p>
Vendredi soir 4 juin	Présentation des résultats de la visite de quartier et de la compilation des

Présentation des résultats de l'exercice	questionnaires. En équipes, à partir des problèmes et propositions compilées pour leur secteur géographique, faire consensus sur les priorités à traiter puis établir l'itinéraire pour le lendemain matin.
Samedi matin 5 juin Itinéraire dans le quartier	En équipes de secteur, les participants déambulent dans le quartier selon l'itinéraire tracé la veille. Ils sont accompagnés d'un animateur, d'un secrétaire et de professionnels. Les propositions s'élaborent sur le terrain.
Samedi après-midi 5 juin et dimanche matin 6 juin Ateliers de discussion et élaboration des esquisses et des plans	Ateliers de discussion sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerces, services de proximité et spéculation</li> <li>- Aménagement sécuritaire</li> <li>- Redéveloppement des terrains du CN</li> <li>- Nuisances liées à l'activité ferroviaire</li> <li>- Parcs et espaces verts</li> <li>- Transport en commun</li> </ul> Pendant que les citoyens participent aux ateliers, les professionnels travaillent sur les esquisses et les plans. Pausas pour permettre aux participants de suivre la progression des esquisses et des plans, puis pour commenter et rectifier.
Dimanche après-midi 6 juin Présentation des propositions par secteurs	Présentation, en plans et dessins, des propositions faisant consensus pour chacun des secteurs. Échange sur les propositions présentées. Compte-rendu des ateliers de discussions thématiques. Présentation des suites qui seront données à l'OPA.

#### 4.1.4 Les retombées de l'OPA<sup>31</sup>

Quelles suites ont été données à cet exercice ? Comment celles-ci s'organisent-elles ? Y a-t-il eu des réalisations concrètes ? Combien de citoyens s'y sont impliqués ? Quels sont les rapports avec l'arrondissement Sud-Ouest ? Voici un ensemble de questions auxquelles nous allons répondre dans cette section<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> Voir le tableau 4.3 pour une synthèse des retombées de l'OPA.

<sup>32</sup> De nombreuses informations et données de cette section relèvent de l'observation participante (notes personnelles, documents internes) alors que nous faisons parti du comité de coordination de l'OPA.

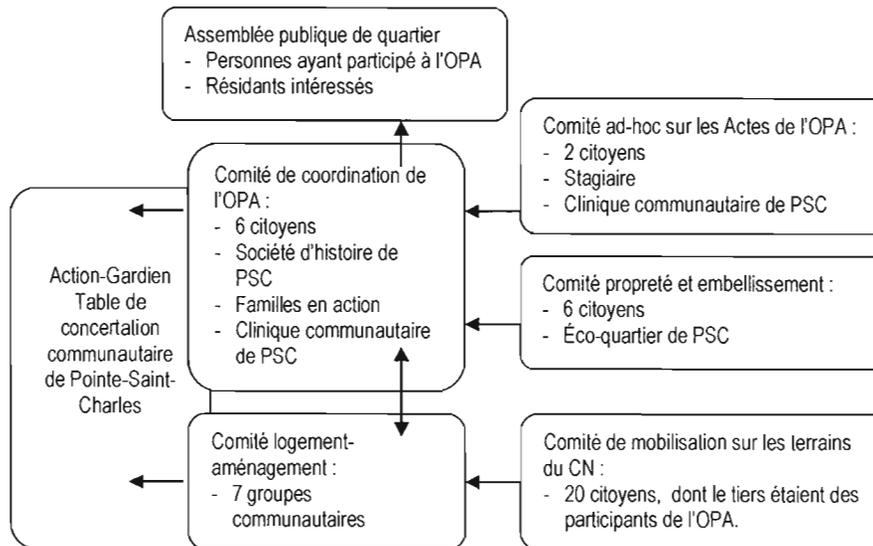
#### 4.1.4.1 Organisation des suites de l'OPA

Sept mois après la tenue de l'OPA, les participants ont été conviés pour recevoir la synthèse des propositions ayant émergé. Environ une soixantaine de personnes ont répondu à l'appel. Ces dernières étaient invitées à signifier leur désir de travailler à la réalisation de propositions qui les intéressaient. À partir des intérêts manifestés, quatre comités de travail pouvaient être créés autour des thématiques suivantes : (1) propreté et embellissement, (2) parcs, espaces verts et équipements collectifs, (3) commerces et services de proximité, (4) développement des terrains du CN.

Seul le comité thématique propreté-embellissement – auquel s'est fusionné le comité parcs, espaces verts et équipements collectifs – a été en mesure de se réunir régulièrement. Composé de six citoyens, il est soutenu et animé par l'Éco-quartier de Pointe-Saint-Charles. Le comité sur le développement des terrains du CN s'est quant à lui fusionné à un comité de mobilisation créé à l'occasion d'une assemblée publique de quartier organisée par Action-Gardien et portant sur l'enjeu du redéveloppement des terrains du CN. Le comité commerces et services de proximité n'a jamais vu le jour.

Un comité de coordination a aussi été formé. Son rôle est de veiller à la coordination de l'ensemble des suites de l'OPA, de faire le suivi auprès de l'arrondissement et d'assurer la communication avec la table de concertation Action-Gardien. Le comité de coordination est composé de six citoyens, dont nous faisons partie, ainsi que de trois représentants de groupes membres de la table Action-Gardien, soit la Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles, Familles en action et la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles qui le soutien et l'anime.

**Figure 4.2** Organisation du travail sur les propositions de l'OPA



Source : Geneviève Grenier, 2007

Afin d'éviter tout malaise au sein de la table Action-Gardien quant au fait que des citoyens puissent parler en son nom et entreprendre des actions et des positions qui vont à l'encontre de ses orientations et de ses valeurs, il a été convenu qu'un organisme communautaire membre de la table soutiendrait chacun des comités de travail de l'OPA. Les comités qui assurent les suites de l'OPA constituent donc des espaces de participation et d'engagement mixtes, citoyens et intervenants, qui relèvent de la table Action-Gardien.

Un comité ad-hoc est aussi mis en place pour travailler à la rédaction du document des *Actes de l'OPA*. Ce document se voulait à la fois un compte-rendu des préoccupations et des propositions des participants de l'OPA à l'ensemble de la population du quartier, un moyen pour convier d'autres citoyens à se joindre à la démarche, puis un document de référence pour les différents comités de travail de l'OPA qui oeuvrent à la réalisation de ces propositions (Action-Gardien, 2005). Le

lancement des *Actes de l'OPA* s'est fait le 4 juin 2005, soit un an après la tenue de l'OPA. Un journal reprenant en bonne partie les contenus des *Actes de l'OPA* en version française et anglaise a été distribué à toutes les portes du quartier environ au même moment.

Près d'une vingtaine de citoyens sont impliqués dans l'un ou l'autre des comités mis en place. Quatre groupes communautaires sont également présents, certains ayant pour rôle de soutenir et d'animer l'un de ces comités. Leur participation semble plutôt motivée par un engagement citoyen que par souci de défendre l'intérêt de leur organisation respective, comme en témoigne un informateur impliqué dans l'OPA à titre de citoyen.

Pour moi à travers l'OPA, on est un peu tous des citoyens, entouka c'est ce que je souhaiterais. Quand on se réunit au sein d'un comité de l'OPA, je ne sens pas que ces groupes sont là sur une base de groupe, je ne pense pas que Familles en action est là en particulier pour représenter l'intérêt des familles. Elle est là comme citoyenne, même chose pour la Société d'histoire (Entretien avec un informateur-clé, C-02).

Il faut dire que l'OPA déborde largement le mandat des groupes communautaires membres de la table Action-Gardien. Il faut aussi souligner ce qui fait une autre des particularités de Pointe-Saint-Charles au niveau de l'action communautaire, c'est le fait que de nombreux intervenants habitent et militent dans le quartier depuis de nombreuses années.

#### 4.1.4.2 Des propositions de l'OPA à réaliser

Les comités de l'OPA se donnent des priorités de travail qu'ils feront valider par la table Action-Gardien, puis par une assemblée des participants de l'OPA. Le comité propreté-embellissement met de l'avant une proposition d'amélioration et de rationalisation de la collecte des déchets et du nettoyage, répondant ainsi à

plusieurs préoccupations soulevées lors de l'OPA. Le comité de coordination identifie trois autres priorités de travail en fonction de leur réalisation à court ou moyen terme, puis de l'énergie et de la disponibilité de ses membres. Ces priorités de travail seront tour à tour adoptées par l'assemblée d'Action-Gardien, puis, avec de légères modifications, par l'assemblée des participants de l'OPA. Toutefois, malgré une invitation personnalisée transmise aux participants de l'OPA, la participation à cette assemblée est moins élevée qu'à l'habitude. Le comité de coordination fait le constat qu'il doit réunir plus souvent les participants de l'OPA afin de soutenir leur intérêt. L'absence de réalisations concrètes explique aussi sans doute cette diminution de la mobilisation.

**Tableau 4.2** Priorités de travail de l'OPA

Proposition adoptée par l'assemblée d'Action-Gardien du 8 février 2006 Bonifiée et validée par l'assemblée des participant-e-s de l'OPA du 22 février 2006	
1 -	Apporter un soutien au <i>comité propreté et embellissement de l'OPA</i> pour la réalisation d'un projet de rationalisation de la collecte des matières résiduelles (déchets domestiques, gros déchets, recyclage, nettoyage des rues et des ruelles).
2 -	Entamer les démarches pour la réalisation des interventions de l'OPA visant à rendre sécuritaire le passage Hibernia (sous le viaduc).
3 -	Impliquer l'OPA dans l'élaboration par la table Action-Gardien d'une proposition alternative de développement des terrains du CN. Implication dans les consultations auprès des citoyenNEs sur cette proposition. Organisation d'une assemblée des participant-e-s de l'OPA, le 4 juin 2006, sur une proposition émanant d'Action-Gardien.
4 -	Mettre en place un mécanisme de travail continu avec les élus municipaux représentant notre district et les fonctionnaires de l'arrondissement concernés, dans le but de faire avancer des dossiers préoccupant les participantEs de l'OPA. Les premiers dossiers abordés seront : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La proposition de réaménagement de la collecte des matières résiduelles (portée par le <i>comité propreté et embellissement de l'OPA</i>).</li> <li>- Les interventions nécessaires pour rendre sécuritaire le passage Hibernia.</li> <li>- L'analyse de la fonction des parcs du quartier dans leur ensemble.</li> <li>- L'analyse de la circulation routière dans le quartier dans une perspective de cohabitation plus adéquate et sécuritaire des piétons, des cyclistes et des automobilistes.</li> <li>- L'analyse des moyens d'information et des processus de consultation liés à l'autorisation de transformer ou de rénover des immeubles anciens.</li> <li>- L'utilisation des terrains vacants appartenant à l'arrondissement.</li> </ul>

Source : Action-Gardien, 2006

#### 4.1.4.2 Démarches auprès de l'arrondissement Sud-Ouest

Si l'OPA est un exercice autonome mis en oeuvre par Action-Gardien, la réalisation des propositions qui en sont issues implique nécessairement la participation de l'arrondissement Sud-Ouest qui, suite à la réorganisation municipale, dispose de pouvoirs et de budgets en matière d'aménagement, de développement social, de parcs et d'espaces verts, etc. Action-Gardien s'est dotée d'une structure organisationnelle pour travailler à la réalisation de propositions issues de l'OPA. Le comité de coordination de l'OPA doit aussi réfléchir aux types de liens à développer avec l'arrondissement afin de pouvoir réaliser la plupart de ces propositions. Il opte pour un mécanisme de suivi permanent avec des rencontres statutaires auxquelles participeraient les élus et les fonctionnaires. Ces derniers accepteront-ils de se prêter au jeu alors que le comité de coordination de l'OPA tente d'empiéter dans le champ de leurs prérogatives et sollicite en quelque sorte un partage du pouvoir ?

Les *Actes de l'OPA* ont été déposés à la séance du conseil d'arrondissement du 7 juin 2005 à tous les élus et directeurs de services par une délégation de participants de l'OPA. Leur dépôt était accompagné de trois revendications :

- (1) La réalisation rapide de certaines propositions qui n'impliquent pas ou très peu de nouvelles dépenses financières (ex : sécurisation de la piste cyclable à l'angle Hibernia et Knox);
- (2) la demande que ce document soit étudié en fonction de l'élaboration du Programme triennal d'immobilisation 2006-2009 (PTI) en vue de la réalisation de propositions contenues dans les *Actes*;
- (3) la mise en place d'un mécanisme de suivi permanent entre l'arrondissement et le comité de coordination de l'OPA.

Concernant cette dernière revendication, malgré de multiples sollicitations, le comité de coordination devra patienter plus de sept mois avant d'obtenir une première rencontre avec une élue de l'arrondissement pour en discuter. La conseillère de ville du district Pointe St-Charles, St-Henri et Petite-Bourgogne se montrera ouverte à

amorcer un processus de travail conjoint avec le comité de coordination de l'OPA. Les priorités de travail, retenues et validées par les comités de l'OPA, seront transmises à la conseillère. Une seconde rencontre de travail, en présence des fonctionnaires pouvant agir à titre de répondant pour les différents dossiers, sera sollicitée.

Après plusieurs relances, une rencontre sera fixée pour le mois suivant. Aucun fonctionnaire ne sera présent pour cette rencontre malgré la demande qui avait été faite. En lien avec la priorité portant sur le projet de rationalisation de la collecte des matières résiduelles, la conseillère s'engage à convier une rencontre avec les fonctionnaires concernés avant le 1<sup>er</sup> juin (Action-Gardien (OPA), 2006). Concernant la priorité qui consiste à rendre le passage sous le viaduc Hibernia sécuritaire, la conseillère s'engage à sécuriser la piste cyclable à l'intersection Knox et Hibernia pour le 4 juin 2006, date d'anniversaire de l'OPA (*ibid.*).

Pour s'assurer d'obtenir la sécurisation du passage sous le viaduc Hibernia pour l'anniversaire de l'OPA, des relances ont été faites par le comité de coordination auprès de la conseillère de ville et du service de circulation de l'arrondissement. Au moment où notre période d'enquête prend fin, soit au mois de juin 2006, une seule proposition de l'OPA est réalisée deux ans après sa tenue. La rencontre avec des fonctionnaires en présence d'élus pour discuter du projet de rationalisation de la collecte des déchets du comité propreté embellissement qui devait se tenir avant le 1<sup>er</sup> juin n'a pas eu lieu (*ibid.*). Mais une intervention sera faite pour sécuriser la piste cyclable près du viaduc Hibernia quelques jours après la date d'anniversaire de l'OPA, soit le 4 juin. Cette première réalisation sera soulignée par les participants qui fixeront une enseigne éphémère sur le viaduc Hibernia pour présenter les travaux qui seront effectués suite à leur intervention.

Tableau 4.3 Synthèse des suites de l'OPA

Événements qui ont suivi l'OPA de juin 2004	Description de l'événement
Dimanche 23 janvier 2005 Brunch et présentation d'une synthèse des propositions de l'OPA de juin 2004	Présentation de la synthèse des propositions de l'OPA Formation de comités de citoyens pour travailler sur certaines propositions. Mise sur pied d'un comité de coordination pour assurer le suivi auprès de la table Action-Gardien et de l'arrondissement Sud-Ouest. Une soixante de personnes assistent à cet événement.
4 juin 2005 Lancement des Actes de l'OPA	Lancement des actes de l'OPA suivi de la présentation d'un documentaire que nous avons réalisé. Appel lancé aux résidants qui souhaitent joindre l'un des comités de travail. Une centaine de personnes sont présentes. Quelques personnes se montrent intéressées à s'impliquer dans l'un des comités de l'OPA.
7 juin 2005 Dépôt des Actes de l'OPA à la séance du conseil de l'arrondissement Sud-Ouest	Les Actes de l'OPA sont déposés aux conseillers de l'arrondissement par une petite délégation de l'OPA. Ce dépôt est accompagné de trois revendications : (1) création d'un mécanisme de suivi avec l'arrondissement, (2) montant réservé au PTI pour la réalisation de propositions émanant de l'OPA, (3) la mise en place d'un mécanisme de suivi permanent entre l'arrondissement et l'OPA.
8 février 2006 Assemblée d'Action-Gardien	Adoption par la table Action-Gardien de la proposition de priorités de travail présentée par le comité de coordination de l'OPA
22 février 2006 Rencontre avec une élue de l'arrondissement Sud-Ouest	Après plus de sept mois d'attente et de relances, une rencontre a lieu dans le but d'explorer les conditions de mise en place d'un mécanisme permanent et continu de discussion avec l'arrondissement pour la réalisation des priorités de l'OPA. Y assiste le comité de coordination et la conseillère de ville du district Pointe St-Charles, St-Henri et Petite-Bourgogne qui montre une ouverture à amorcer un tel processus.
22 février 2006 Assemblée publique de l'OPA	Adoption, avec bonifications, de la proposition de priorités de travail présentée par le comité de coordination et le comité propreté et embellissement de l'OPA. Invitation aux résidants présents à se joindre à l'un des comités en marche. Une trentaine de résidants assistent à cette assemblée.
20 avril 2006 1 <sup>ère</sup> rencontre de travail du comité de coordination avec l'arrondissement	Y participe le comité de coordination de l'OPA, la conseillère de ville du district et son attaché politique. Présentation des priorités de travail adoptées par l'assemblée publique de l'OPA. Plusieurs engagements sont pris par la conseillère au sujet des différentes priorités de travail.
4 juin 2006	Distribution d'un tract informant la réalisation d'une priorité de l'OPA. Panneau installé sur le viaduc pour annoncer la venue de travaux pour sécuriser le passage sous le viaduc Hibernia.

Pendant son déroulement, l'OPA a rejoint une centaine de citoyens. Une vingtaine d'entre eux se sont impliqués dans ses suites au sein de comités de travail soutenus et animés par des groupes communautaires membres de la table Action-Gardien. Ces comités se sont donnés des priorités de travail et interpellent l'arrondissement afin, d'une part, d'établir un mécanisme de discussion permanent, et d'autre part, de discuter de propositions en vue de leur réalisation. Beaucoup d'énergies sont déployées pour obtenir des rencontres auprès de l'élue responsable de ce dossier à l'arrondissement. On ne peut donc parler de l'instauration d'un mécanisme de discussion permanent. Ces rencontres donnent toutefois des résultats car le comité de coordination de l'OPA obtient la réalisation d'une proposition de l'OPA visant à sécuriser une intersection dangereuse qui constituait un problème de sécurité publique. D'un autre côté, il aurait été peu approprié pour l'élue du district de ne pas donner suite à une demande visant à régler un problème de sécurité publique élémentaire. Le fait qu'Action-Gardien dépend entièrement de l'arrondissement pour la concrétisation de nombreuses propositions émanant de l'OPA représente une limite importante qui, à terme, aura un impact sur la mobilisation des citoyens et leur appropriation du quartier.

#### **4.2 Vers une appropriation du quartier par les résidants ?**

Après avoir décrit le contexte ayant mené à l'organisation de l'OPA, les différentes considérations portées par les organisateurs dans l'élaboration de cet exercice, son déroulement ainsi que ses suites, analysons maintenant les retombées de l'exercice dans les termes d'une appropriation du quartier par les résidants. Dans quelle mesure l'OPA et ses suites ont-elles favorisé une appropriation du quartier Pointe-Saint-Charles par les résidants ? L'exercice a-t-il favorisé l'expression de citoyens plus démunis ? L'exercice a-t-il permis de dégager une vision de l'avenir du quartier dans laquelle les participants se reconnaissent et s'identifient ? L'OPA a-t-elle entraîné une implication plus active des participants à la vie communautaire et

politique du quartier ? Voilà un ensemble de questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette section.

#### 4.2.1 Vers une appropriation matérielle ?

L'OPA a-t-elle suscité une appropriation du quartier, dans sa dimension matérielle, chez les participants ? A-t-elle donné l'occasion aux participants de diagnostiquer les problèmes vécus par les résidants, de préciser leurs besoins ainsi que leurs désirs, de proposer des solutions ? A-t-elle favorisé une meilleure compréhension des enjeux d'aménagement et de développement urbain pour le quartier ? A-t-elle contribué à l'acquisition d'une meilleure connaissance du quartier ? Les participants ont-ils pu s'approprier le quartier en proposant des projets d'aménagement ou des équipements pour l'améliorer ?

Tout d'abord, l'exercice réalisé préalablement à l'OPA et qui consistait en une visite du quartier a permis aux participants de mener une première réflexion personnelle sur les aspects négatifs et positifs de leur espace de vie. L'exercice a permis de relever les activités pratiquées par les résidants, leurs endroits préférés, les trajets les plus souvent empruntés, les problèmes identifiés, les solutions proposées ainsi que des suggestions d'aménagement pour certains lieux dans le quartier. La compilation des résultats a permis de dresser un premier diagnostic du quartier en terme de transport, d'espaces verts, de services de proximité, de sécurité, de qualité de vie, et ce, à partir des constats émis par les résidants. La présentation de l'ensemble de ces résultats aux participants de l'OPA a offert un portrait du quartier tel que vu par ses résidants.

Ensuite, la marche exploratoire établie à partir d'un itinéraire décidé en fonction des problèmes auxquels chacune des équipes souhaitait s'attaquer, a, une seconde fois, offert l'occasion aux participants de se promener dans le quartier afin d'aller constater *in situ* les problèmes soulevés. Cette fois, la visite de quartier était

réalisée collectivement. Les problèmes identifiés étaient discutés en petits groupes de dix à quinze personnes au sein desquels on trouvait un animateur, un secrétaire, des résidants, des professionnels ainsi qu'un fonctionnaire de l'arrondissement.

Cette fois, l'appropriation de cet espace de vie se renforçait collectivement et s'enrichissait des connaissances pratiques, des considérations techniques et théoriques, des expériences réalisées à l'étranger ou ailleurs à Montréal, et des analyses plus approfondies offertes par les différents membres de l'équipe. Les interventions des professionnels ont permis à plusieurs reprises d'assister les citoyens dans l'élaboration de solutions aux problèmes vécus. Par exemple, pour ralentir la circulation sur une rue résidentielle assez large, il ne suffit pas de diminuer la limite de vitesse mais d'intervenir sur la largeur même de la rue. Un ensemble de considérations techniques et théoriques qui se partagent aisément ont permis aux citoyens d'acquérir un certain nombre de connaissances liées à l'aménagement urbain.

Il y avait quelque chose de vraiment valorisant pour les gens de se promener ensemble et de réfléchir. Moi j'étais sur le secteur du métro Charlevoix et on a réfléchi à comment est-ce que l'on pourrait transformer le métro Charlevoix. C'était de voir les gens amener leurs connaissances et de dire tous les problèmes qui se jouent là avec les jeunes, etc. puis amener des propositions et voir que ça pourrait se réaliser. C'est pas dans l'immédiat, il y a toute une démarche aussi d'éducation populaire. L'idée de participer à quelque chose, de dire qu'on fait des propositions, ça peut ou ne pas être retenu, ça peut prendre du temps à être réalisé. Il y a des gens qui continuent le travail pour réaliser des choses aussi banales que mettre un banc en face de l'église où les gens aiment se rencontrer. Il y a quelque chose de concret comme projet. C'est vraiment un beau projet (Entretien avec un représentant d'un groupe membre, A-04).

C'est sur le terrain que se sont élaborées un grand nombre de propositions d'aménagement et d'interventions à réaliser; que ce soit pour rendre un parc ou une intersection plus sécuritaire, ou encore, pour apaiser le bruit provenant de l'activité ferroviaire, et même, pour trouver une vocation pour un terrain vacant, repenser l'aménagement de l'édicule du métro Charlevoix, puis dégager des projets

d'aménagement pour le redéveloppement des terrains du CN. Les terrains du CN n'étaient pas inclus dans le périmètre du secteur tel que le rapporte un informateur (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-01). Mais dans la foulée de cet exercice, les participants les ont intégrés dans leur réflexion.

En fait, quand on a organisé l'OPA sur le quartier existant, on avait décidé de ne pas intégrer les terrains [du CN] à redévelopper, mais les gens se les ont appropriés dans l'exercice. C'est la beauté de la chose ! Ils ont dit ce qu'ils en pensaient, ont fait une amorce de diagnostic, ont fait des propositions. Lorsqu'il y a eu des suites à donner à l'OPA, il y a beaucoup de monde qui ont formé un comité de l'OPA sur les terrains du CN (Entretien avec un représentant d'un groupe membre, A-01).

Enfin, les ateliers de discussion thématique de l'OPA ont permis aux participants de se pencher sur un ensemble d'éléments qui structurent la vie de ce quartier : les commerces et services de proximité, la sécurité, le redéveloppement des terrains du CN, les nuisances liées aux activités ferroviaires, le transport en commun, puis les parcs et les espaces verts. Pour chacun de ces ateliers, une personne ressource était invitée. Encore une fois, les participants ont pu enrichir leur connaissance du quartier et discuter de plusieurs enjeux tels que le redéveloppement des terrains du CN, le manque de commerces de proximité et l'accessibilité des commerces, les déficiences au niveau du transport en commun, l'augmentation du coût des loyers, etc. De nombreuses propositions sont également ressorties lors des ateliers.

Dans les *Actes de l'OPA* (2005), on retrouve 16 propositions de travail et 136 propositions d'interventions concrètes, certaines à court terme, d'autres à moyen terme ou à long terme. Les propositions de travail impliquent une poursuite de la réflexion sur les problèmes soulevés qui peut se traduire, par exemple, par des études à réaliser ou la création de programmes d'interventions spécifiques (Action-Gardien, 2005). Les propositions d'interventions concrètes font, quant à elles, appel à des outils réglementaires, des programmes, des budgets et des ressources dont les pouvoirs publics disposent déjà (*ibid.*).

Dans la poursuite de l'OPA, des citoyens impliqués au sein de comités de travail doivent approfondir leurs observations et leur analyse de la situation afin de bien détailler et présenter le projet qu'ils jugent pertinent de réaliser. Par exemple, le comité propreté embellissement a présenté un projet d'amélioration et de rationalisation de la collecte des déchets et du nettoyage. Pour se faire, il a dû observer les pratiques actuelles et réfléchir à différentes propositions susceptibles de s'appliquer.

En somme, nous croyons que les participants de l'OPA ont eu la possibilité d'enrichir leur connaissance du quartier, d'améliorer leur compréhension des enjeux d'aménagement, puis de faire un certain nombre d'apprentissages en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. D'ailleurs, selon trois informateurs, l'une des retombées importantes de l'OPA est d'avoir permis d'intéresser et de sensibiliser un plus grand nombre de personnes aux enjeux d'aménagement et de développement urbain (Entretiens avec des représentants de groupes membres à la table et un informateur-clé, A-01; A-02; B-01). Ces résultats sont sans doute fortement tributaires des méthodes d'éducation populaire mises à profit dans la conception de l'OPA. En ce sens, nous croyons que l'OPA a favorisé une appropriation du quartier dans sa dimension matérielle. Toutefois, cette appropriation matérielle a ses limites puisque la table Action-Gardien n'a pas les moyens de réaliser les propositions mises de l'avant. Nous y reviendrons plus loin.

#### 4.2.2 Vers une appropriation idéale et symbolique ?

L'OPA a-t-elle entraîné une appropriation du quartier dans sa dimension idéale chez les participants ? A-t-elle permis de faire émerger des représentations du quartier ? A-t-elle servi à consolider le sentiment d'appartenance au quartier ? A-t-elle permis de dégager une vision d'avenir, ou encore, une signification urbaine du quartier ?

Pendant cette fin de semaine, les participants étaient invités à se représenter leur quartier idéal à partir de sa réalité actuelle. Clairement, les organisateurs offraient aux citoyens la possibilité de rêver leur quartier, en réponse à la *Vision 2025 du Havre de Montréal* dévoilé un mois plus tôt par la Société du Havre de Montréal. Les organisateurs souhaitaient démontrer que tous peuvent se permettre de rêver, que cela ne doit pas être réservé à une certaine élite. C'est ce que les participants ont fait. Les terrains du CN, le métro Charlevoix et le centre St-Charles ont fait l'objet de propositions d'aménagement importantes que des urbanistes et des architectes ont mis en dessins et en plans. Deux artistes ont également participé à l'exercice pour illustrer certaines propositions. Selon un informateur, l'OPA a marqué l'imaginaire collectif en ce sens que plusieurs participants ne verront plus le quartier, du moins certains lieux, de la même façon.

Je pense que ça a marqué pour plusieurs personnes l'imaginaire collectif. Même pour l'arrondissement, c'était de dire je ne verrai plus le quartier de la même façon maintenant. Je me souviens, entre autres, même Madame Montpetit [maire de l'arrondissement Sud-Ouest] disait qu'elle ne voyait plus la station de métro de la même façon : « c'est une porte d'entrée du quartier et ça a pas de bon sens, faut qu'on fasse kek chose » (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

Y a-t-il une vision du quartier, une signification urbaine, qui se dégage de cet exercice ? Lors de l'assemblée publique préparatoire à l'OPA, un moment avait été pris afin de retracer l'histoire du quartier sous l'angle des luttes sociales et urbaines menées par des citoyens et des groupes communautaires pour l'amélioration des conditions de vie de la population. L'objectif de ce rappel historique était de démontrer comment le quartier s'était transformé à travers l'action des groupes populaires et communautaires afin de mieux répondre aux besoins de la population et d'inscrire l'OPA dans cette même perspective. En même temps, les organisateurs transmettaient d'une certaine façon les balises et les valeurs qui devaient guider cet exercice.

L'analyse des préoccupations et des propositions d'aménagement émises par les participants et recensées dans les *Actes de l'OPA* (2005) permet de dégager une signification urbaine, une vision souhaitée par ces derniers pour l'avenir de leur quartier. Celle-ci pourrait se résumer assez simplement à un milieu de vie inclusif, abordable, bien desservi en termes d'équipements collectifs, d'espaces verts, de services et commerces de proximité, et favorisant la vie communautaire. En somme, la vision de l'urbanité qui se dégage de l'ensemble de ces propositions met l'accent sur la valeur d'usage de l'espace, sa dimension humaine, et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de sa population. Cette vision entre en contradiction avec un développement de type récréotouristique destiné à rehausser l'image de marque de Montréal tel que mis de l'avant par Loto-Québec et la SHM à travers le projet de déménagement du casino par exemple. Selon les plans projetés par Loto-Québec, le casino s'insérerait dans un vaste complexe de divertissement de calibre international comprenant une salle de spectacles, un hôtel avant-gardiste, un spa submergé, des locaux commerciaux, un centre de foires, une marina au bassin Wellington et une scène extérieure (Bourgault-Côté, 2005).

Nous sommes d'avis que cet exercice a aussi consolidé le sentiment d'appartenance déjà présent dans le quartier. Par exemple, les participants ont proposé qu'à la sortie du métro, il soit indiqué que l'on se trouve dans le quartier Pointe-Saint-Charles (*ibid.*). Ils ont amené l'idée de rebaptiser la station de métro Charlevoix par Pointe-Saint-Charles ou Saint-Gabriel, ancien nom donné à ce village (*ibid.*). Ils ont aussi suggéré d'installer un kiosque « Info-quartier » à la sortie du métro pour informer les gens sur le quartier et les activités des groupes communautaires (*ibid.*). Considérée comme l'un des endroits les moins agréables et sécuritaires du quartier, la station de métro est perçue comme la plus moche de tout le réseau de la Société de transport de Montréal (STM). Les participants ont énuméré plusieurs propositions afin d'en faire une porte d'entrée du quartier plus agréable à fréquenter (*ibid.*). Ces propositions qui ont pour objet de marquer le territoire, de signifier son existence aux yeux des visiteurs constituent un indice de fierté et témoignent d'un sentiment d'appartenance et d'une identification au quartier.

Lors de l'OPA, les participants se sont appropriés une image souhaitée et ont défini le type de développement qu'ils veulent pour leur quartier, le tout correspondant à leurs besoins et à leurs désirs. La large mobilisation et la lutte menée en 2005 et 2006 contre le déménagement du casino ont certainement été favorisées par l'OPA, alors que le projet de casino entrainait en contradiction avec la vision du développement définie au cours de cet exercice. À notre avis, l'OPA a permis de consolider l'appropriation du quartier dans sa dimension idéale et symbolique, en faisant partager l'histoire, l'identité et les valeurs du mouvement communautaire à des résidents qui n'appartiennent pas tous à ce réseau. De toute évidence, l'OPA survient à un moment marqué par des changements en termes de composition de la population et l'exercice a permis de rejoindre de nouveaux résidents et favoriser l'échange et le débat public autour de projets et d'une vision pour l'avenir du quartier.

L'OPA a été un moment important dans l'histoire communautaire de ce quartier marquée par une riche tradition de luttes et de mobilisations, et par cette volonté de prise en main et de contrôle par les citoyens et les groupes communautaires du développement. L'OPA permet-elle de réactiver et de poursuivre cette tradition d'auto-organisation ? Elle s'inscrit sans aucun doute dans cette continuité et contribue également à la réanimer.

#### 4.2.3 Vers une appropriation politique ?

L'OPA a-t-elle favorisé l'apprentissage d'une citoyenneté active ? Les participants ont-ils pu s'exercer à écouter, respecter, énoncer, délibérer afin d'adopter des propositions qui vont dans le sens de l'intérêt collectif ? Ont-ils développé une meilleure connaissance de l'institution municipale ? Ont-ils investi l'espace politique institutionnel à travers les suites de l'OPA ? Sont-ils parvenus à influencer les pratiques de l'arrondissement en matière d'aménagement et de planification urbaine ?

L'OPA a réuni une diversité de personnes; de nouveaux arrivants qui habitent le quartier depuis à peine quelques années, des personnes qui y habitent depuis trois générations, des gens plus nantis, d'autres à faibles revenus. Toutefois, nous avons constaté une très faible présence de personnes issues des communautés ethnoculturelles malgré leur proportion de plus en plus élevée dans le quartier. La communauté anglophone était également peu présente. Cette mixité sociale a certes permis de faire émerger quelques débats. Que ce soit en atelier de discussion ou sur le terrain, des opinions parfois différentes ont été échangées, de même que certains préjugés ont pu être confrontés. Sur la question de l'habitation par exemple, favorise-t-on les condominiums de luxe, les propriétés abordables ou encore le logement social et le logement coopératif ? Quels types de commerces souhaite-t-on retrouver ? Des épiceries fines, des restaurants et des terrasses branchés, ou des services de proximité abordables ? Chacune de ces questions pouvait ouvrir sur un débat, sur des enjeux, sur des valeurs. Selon deux représentants de groupes membres de la table, l'OPA a fourni l'occasion aux participants de mener des débats et de confronter certains de leurs préjugés, parfois de les dépasser, et cela constitue à leurs yeux une retombée importante de cet exercice.

Je dirais que même pendant l'OPA il y avait des retombées. Le fait que pendant les ateliers, des gens qui étaient plus fortunés, propriétaires de condos ou nouvellement arrivés dans le quartier, puissent discuter librement de commerces de proximité, de coopératives d'habitation, de HLM, de plusieurs problèmes, puis de leurs préjugés et de pouvoir en discuter ensemble, déjà ça, c'était une retombée (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

Il y a eu beaucoup de nouveaux arrivants dans le quartier qui ont participé à cet exercice. Ils se sont appropriés le quartier et ont vu aussi qu'il y avait une vie de quartier, qu'il y avait des gens intéressés, des gens qui y étaient nés et qui étaient intéressés par leur quartier. Il y avait là une synergie que j'ai trouvée très intéressante. On a été plus loin que les premiers préjugés qu'on peut avoir; les nouveaux qui sont là pour nous déloger et puis les autres qui sont là et qui s'occupent pas de la propreté. Là, ils voyaient des gens qui étaient là et qui se préoccupaient comme eux de la propreté (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-06).

Selon un informateur, il s'est exercé une forme d'arbitrage du « vivre ensemble » qui n'aurait pu avoir lieu si tous les participants avaient partagé les mêmes caractéristiques socio-économiques.

Ce qui est étonnant, c'est que les citoyens qui ont répondu à l'OPA, ce sont des personnes à faibles revenus, des personnes plus nanties, des gens qui habitent dans le quartier depuis trois générations, des gens qui étaient dans le quartier depuis 1 ans, 2 ans, 3 ans, et sur la perception globale qu'ils avaient du quartier, ça se ressemblait énormément. On a été ben surpris de ça, mais je dirais que ça facilité l'exercice d'une certaine façon. C'est sûr qu'il y a eu de l'arbitrage. On ne se cachera pas que dans tous le processus de l'OPA, quand il a fallu par exemple prioriser les problèmes, puis après ça prioriser les solutions aux problèmes qu'on identifiait, et sur lesquelles on faisait consensus, on travaillait beaucoup sur les valeurs, les perceptions et certains préjugés. Le vivre ensemble s'est travaillé beaucoup beaucoup pendant cet exercice là (Entretien avec un représentant d'un groupe membre à la table, A-01).

On peut affirmer que pendant la tenue de l'OPA, les participants ont exercé une citoyenneté active; ils ont été amenés à exprimer leurs opinions, à écouter celles des autres et à délibérer afin de rechercher le consensus et préconiser des propositions et des projets qui aillent dans le sens de l'intérêt collectif. Les animateurs des différentes équipes et des ateliers thématiques étaient des intervenants communautaires du quartier et avaient un rôle important à jouer en ce sens. À partir de problèmes très concrets vécus individuellement, les participants réalisaient qu'il s'agissait plutôt de problèmes qui touchaient l'ensemble des résidents et qu'il était possible d'agir collectivement. Toutefois, l'exercice de la citoyenneté active s'est-elle limité à cette fin de semaine ?

Parmi la centaine de résidents ayant participé à l'OPA, près d'une vingtaine d'entre eux ont poursuivi leur engagement dans les suites de l'OPA. Plusieurs étaient déjà impliqués dans des groupes communautaires du quartier, pour d'autres, moins nombreux, il s'agissait d'une première implication. Dans les suites de l'OPA, les citoyens impliqués dans des comités de travail de l'OPA, soit le comité de

coordination et le comité propreté embellissement, sont maintenant projetés dans l'espace politique institutionnel afin d'obtenir la réalisation de propositions.

L'arrondissement Sud-Ouest constitue le principal interlocuteur puisque la majorité des propositions figurant dans les *Actes de l'OPA* relève de ses mandats, de ses pouvoirs, de ses programmes et de ses budgets. Ces comités doivent préciser leurs intentions, leurs projets, et se donner les stratégies adéquates pour les faire advenir. Selon un représentant d'un groupe membre à la table Action-Gardien, intervenir sur les questions d'aménagement implique nécessairement une action politique :

Faire de l'action au niveau de l'aménagement, tu peux le prendre par un biais de demande : je veux ceci, je veux cela, le parc est pas sécuritaire, etc. Mais si tu l'analyses de façon plus globale, ça veut dire qu'il faut toujours faire de l'action politique, ce qui est difficile à faire (Entretien A-02).

Toujours selon cet informateur, les comités de travail de l'OPA constituent non seulement une initiation à la démocratie municipale, mais une véritable formation pratique : « Comment est-ce que l'on fait cheminer finalement nos demandes ? C'est quoi les rouages du pouvoir, du pouvoir politique ? Puis comment, comme citoyen, on peut infléchir ou pas » (Entretien A-02). Et c'est là un grand défi à réaliser pour les citoyens et les groupes communautaires impliqués dans les comités de l'OPA; il est beaucoup plus facile de s'opposer que de définir un projet clair, puis de trouver les appuis et les ressources nécessaires à sa réalisation. En tant que démarche ascendante et autonome, l'étape de la concrétisation de propositions issues de l'OPA repose sur la collaboration de l'arrondissement et constitue donc une limite importante de l'exercice qui pourrait réfréner le processus d'appropriation si aucune réalisation ne voit le jour.

Depuis que les suites de l'OPA ont été enclenchées, des résidants impliqués à l'OPA ont participé pour une première fois à une séance du conseil d'arrondissement. Le comité de coordination a dû solliciter à plusieurs reprises l'élue en charge du dossier à l'arrondissement pour fixer chacune des deux rencontres qui

ont eu lieu pendant la période d'enquête qui s'est terminée au mois de juin 2006. Il a obtenu une première réalisation deux mois après la première rencontre de travail avec l'arrondissement, soit la sécurisation d'une intersection fort achalandée. Alors qu'ils doivent interpellier les élus de l'arrondissement à plusieurs reprises pour obtenir une rencontre, les participants de l'OPA ne sont pas assurés de la volonté réelle de collaboration de l'arrondissement. Ils réalisent que leur implication doit se poursuivre dans un temps long pour parvenir à des résultats. Selon un représentant d'un groupe membre qui anime le comité de coordination de l'OPA, les relations avec l'arrondissement représentent un défi important.

Il y a des défis deux ordres. J'ai assez confiance dans la capacité des citoyens à élaborer un plan d'action et à prioriser des interventions, j'ai assez confiance à nos processus et aux citoyens pour ça. Ce qui va être un défi je pense, et d'après moi il est de deux ordres, c'est quels genres de rapports qui couvent, et éventuellement de rapports de force on va être capables de développer avec l'arrondissement pour la concrétisation de certaines propositions. Puis la réalisation de certaines propositions à court terme va avoir un impact sur le maintien de la mobilisation des citoyens dans un processus comme celui-là (Entretien avec un représentant d'un groupe membre, A-01).

Les défis à relever pour ce qui est des suites à donner sont beaucoup plus importants et tributaires de la volonté réelle de l'arrondissement à collaborer, sinon sur la capacité des comités de l'OPA à exercer un rapport de force, un contre-pouvoir à l'endroit de l'administration municipale. L'arrondissement Sud-Ouest s'ouvre-t-il davantage à la participation des citoyens et des groupes communautaires ? Associe-t-il ces acteurs de façon plus étroite au processus de planification urbaine et d'aménagement du territoire ? Précisons d'emblée qu'il est encore tôt pour constater des impacts réels ou durables sur les pratiques de l'arrondissement deux ans après la tenue de l'OPA et six mois après que les suites aient été enclenchées. Il est tout de même possible d'émettre un certain nombre de constats.

On ne peut conclure que l'OPA et l'action des deux comités qui veillent à ses suites ont entraîné une transformation des pratiques de l'arrondissement en matière de

planification urbaine et d'aménagement. Certes, l'arrondissement Sud-Ouest a accepté de rencontrer le comité de coordination de l'OPA, a donné suite à une de leurs demandes et a pris plusieurs engagements. L'OPA s'est imposée et les élus de l'arrondissement doivent en tenir compte. Dans ce jeu d'action (demandes de l'OPA) et de réactions (réponses de l'arrondissement) se tisse tout de même un dialogue auquel, de part et d'autre, personne n'est vraiment habitué. Les relations entre les comités de l'OPA et les élus et fonctionnaires de l'arrondissement Sud-Ouest semblent se dérouler sous le mode de la coopération conflictuelle, c'est-à-dire une coopération assortie d'une certaine pression. Même si pendant notre période d'enquête, l'arrondissement n'a pas fait de changement dans ses pratiques, un informateur demeure optimiste car il estime que l'OPA a permis de démontrer aux fonctionnaires ainsi qu'aux élus de l'arrondissement qu'il existe d'autres façons de consulter les citoyens et que ceux-ci peuvent apporter des propositions intéressantes.

L'arrondissement sait qu'on peut aller beaucoup plus loin que le genre de consultations auxquelles ils sont habitués. Et ça, à mon avis, c'est une grosse avancée, puis on va certainement travailler là-dessus pour la suite. On ne se contentera pas d'une petite consultation d'une demi-heure avec des informations techniques que personne ne comprend pour aller voter ensuite au conseil d'arrondissement avec une minute pour poser une question. [...] Ils comprennent que oui il y a un lieu qui est formel qui est l'arrondissement pour des décisions, mais il y a aussi toute une façon de faire, qui relève de l'éducation populaire, et qui doit être faite. (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

D'ailleurs, un fonctionnaire responsable de la division des parcs à l'arrondissement Sud-Ouest et ayant participé à l'OPA s'inspire de propositions qui en sont issues pour confectionner son plan de verdissement du quartier (OPA, 2006).

Il y a des retombées au niveau de l'arrondissement aussi. Il y a des fonctionnaires qui ont participé et qui ont dit : « Wow, quelle expérience extraordinaire ! Il faut s'en inspirer ! Est-ce qu'il y aura des suites ? Comment on va faire ça ? C'est intéressant ce que les citoyens ont emmené comme propositions ». Ceux qui ont participé se sont rendus compte qu'il y a moyen de faire autrement. C'est pas vrai que les citoyens ne sont pas intéressés, puis c'est

pas vrai qu'ils ne sont pas compétents (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-07).

Action-Gardien participe d'une certaine façon à la démocratisation de l'aménagement et du développement en créant des espaces de participation et d'engagement citoyen qui tentent d'ouvrir l'arrondissement à de nouvelles façons de faire. À moyen ou long terme, cela contribuerait-il à changer les pratiques de l'arrondissement Sud-Ouest en matière de planification urbaine et des processus de consultation ?

On peut affirmer que la vingtaine de citoyens impliqués dans les deux comités de travail de l'OPA poursuivent l'apprentissage de la citoyenneté active et en ce sens, les suites de l'OPA contribuent à une appropriation politique même s'il ne s'agit que d'une poignée de citoyens. Toutefois, nous sommes d'avis que l'OPA a mené à une implication citoyenne qui s'est poursuivie dans des dossiers d'aménagement comme le projet de déplacement du casino au bassin Peel et le redéveloppement des terrains du CN. Selon un informateur, le fait que les participants de l'OPA aient mené une réflexion sur ce qu'ils voudraient voir sur les terrains du CN a favorisé leur mobilisation sur cet enjeu (Entretien avec un représentant d'un groupe communautaire, A-04). Selon un autre informateur, l'importante mobilisation contre le projet de déplacement du casino de Montréal de l'île Notre-Dame vers le bassin Peel menée entre juin 2005 et mars 2006 constitue aussi une retombée de l'OPA (Entretien avec un représentant d'un groupe membre, A-01).

Je dirais que les retombées de l'OPA ça été effectivement la manifestation d'une plus grande préoccupation de la part des citoyens aux enjeux d'aménagement. Je pense que le rapport de force citoyen qui s'exprime entre autre à travers le mouvement communautaire contre le déménagement du casino, c'est beaucoup beaucoup lié je pense à une implication citoyenne dans l'OPA. Je pense aussi que l'OPA a donné une voix aux citoyens qui sont moins scolarisés, qui sont dans le quartier depuis longtemps, mais qui sont moins équipés pour faire valoir leurs intérêts (Entretien avec un représentant d'un groupe membre, A-01).

Alors que l'OPA a permis aux participants de dégager une vision souhaitée de l'avenir du quartier qui répond à leurs besoins et intérêts, le projet de déménagement du casino à deux pas du quartier constituait presque l'antithèse du type de développement souhaité par les participants de l'OPA. Selon un représentant d'un groupe membre, l'OPA a permis d'alimenter la table Action-Gardien sur les besoins et les désirs de la population et de mieux affirmer ses positions (*ibid*).

#### 4.2.4 Le rapport d'Action-Gardien aux citoyens

Devant l'importance des enjeux d'aménagement et de leurs impacts sur le quartier et sa population, Action-Gardien formalisait une réflexion dans un document intitulé *Pour un plan de développement communautaire local du quartier Pointe-Saint-Charles* sur la nécessité de redynamiser l'implication citoyenne et d'amener les citoyens à se réapproprier le quartier (Action-Gardien, 2003b). Nous avons vu que l'OPA était un processus mis en place par la table Action-Gardien qui visait plusieurs objectifs : associer de façon étroite les résidants aux débats sur la transformation du quartier, mettre de l'avant des propositions concrètes d'aménagement qui témoignent de leur vision de l'avenir du quartier, puis favoriser la mobilisation sur les enjeux d'aménagement. À travers cette démarche, c'est aussi la définition des rapports entre la table Action-Gardien et les citoyens qui est en jeu.

La présence de citoyens à titre de membres de la table fait l'objet d'un débat récurrent (Entretien avec un représentant d'un groupe membre, A-02). L'issue du débat est que la table doit demeurer un espace réservé aux groupes communautaires car il répond à un besoin fondamental : celui de se concerter, de s'entraider et de développer une vision commune sur des enjeux allant du financement et des difficultés vécues par les groupes à des stratégies de lutte à la pauvreté. Puis, comment justifier la présence d'un citoyen à titre individuel

comparativement à un groupe qui représente ses membres, son assemblée générale et son conseil d'administration ?

Toutefois, à travers l'OPA, de même que les assemblées publiques et les différents comités de mobilisation, la table Action-Gardien a un contact plus direct avec les citoyens. Ce contact soulève la question du pouvoir citoyen au sein de la table de même que la définition de la table en termes de lieu de rassemblement. L'ensemble des interlocuteurs rencontrés reconnaît que les enjeux d'aménagement dépassent la mission des groupes communautaires qui ne constituent donc pas d'emblée des lieux pour s'impliquer pour des personnes qui ne recherchent pas un service et qui se préoccupent du développement et de l'avenir du quartier sur une base citoyenne. Comment canaliser cette participation ? Est-ce le rôle de la table Action-Gardien de constituer un lieu de mobilisation et de réflexion ouvert directement aux citoyens pour ce type d'enjeu ? Est-ce qu'un autre type d'organisation rassemblant des citoyens devrait être mis sur pied et représenté à la table Action-Gardien ? Comment l'OPA contribue-t-elle à ces débats et à la redéfinition de la table Action-Gardien en termes de lieu de rassemblement ?

Un représentant d'un groupe membre nous révèle que pour certains groupes communautaires, un lien plus direct entre la table Action-Gardien et l'ensemble des citoyens du quartier au niveau des questions d'aménagement représente un certain risque qui doit être pris en compte (Entretien A-01). Ces derniers craignent la prise de parole de citoyens plus scolarisés qui ne partagent pas les valeurs du milieu communautaire et qui sont intolérants face aux manifestations de la pauvreté. Ils souhaitent que la table demeure le porte-voix des personnes marginalisées (Entretien A-01). Qu'arriverait-il si lors d'une assemblée publique de quartier organisée par Action-Gardien, une majorité de résidants s'exprimait contre un projet de logements sociaux et communautaires ?

Deux informateurs-clés, des citoyens impliqués dans les comités de travail de l'OPA à titre de citoyens, croient quant à eux que la table doit rejoindre directement les

citoyens afin que le quartier reste dynamique et que le mouvement, non seulement, se renouvelle, mais s'élargisse en incluant les nouveaux arrivants issus de l'immigration ou du processus de gentrification qui partagent les valeurs portées par la table Action-Gardien (Entretiens B-01; B-02). « Le vivre ensemble doit à tout prix se discuter et se négocier sur la place publique » (Entretien B-02). Ces informateurs sont préoccupés par l'affaiblissement de l'implication citoyenne et du rayonnement du milieu communautaire, par le défi d'intégrer les nouveaux arrivants et d'élargir les préoccupations de la table Action-Gardien à un plus grand nombre de citoyens dans le quartier.

Selon un représentant d'un groupe membre, l'OPA est l'expérience la plus avancée qui associe les citoyens à la table Action-Gardien de façon permanente via ses comités de travail (Entretien A-01). C'est tout à fait nouveau pour Action-Gardien d'assumer ce rôle de soutien envers des comités permanents sur lesquels participent des citoyens, bien qu'ils soient soutenus et encadrés par des groupes membres de la table. La pertinence pour Action-Gardien de jouer ce rôle n'est pas partagée par tous. Par exemple, d'après un représentant d'un groupe membre, certains jugent que les comités de l'OPA ne travaillent pas sur des enjeux prioritaires et se préoccupent davantage de qualité de vie que de conditions de vie (Entretien A-01). Quelle est la viabilité de ces espaces au sein de la table Action-Gardien ? Est-ce que le comité de coordination et les comités de travail de l'OPA demeureront des comités de la table Action-Gardien ou se constitueront-ils, par exemple, en un conseil de quartier qui pourrait être représenté à la table ?

Selon un représentant d'un groupe membre, les comités de travail de l'OPA doivent demeurer des comités d'Action-Gardien car ils permettent de tisser des liens entre la table Action-Gardien et les citoyens du quartier.

Pour moi, un des défis est de poursuivre sur du moyen long terme le type d'association que ça implique l'OPA entre les citoyens et les groupes du quartier. Il faut faire en sorte que le comité de coordination de l'OPA, avec sa composition mixte de groupes et de citoyens, demeure le plus longtemps possible un comité

d'Action-Gardien. Il y en a qui aurait tendance à proposer que les citoyens qui sont à l'OPA pourraient se constituer en un groupe qui traite d'enjeux d'aménagement et qui serait présent à Action-Gardien. Moi je pense que ce serait une défaite parce que, à l'heure actuelle, l'OPA est un laboratoire extraordinaire où se fabrique aussi l'adhésion, la cohésion entre la table et les citoyens (Entretien A-01).

Selon ce même informateur, l'OPA pourrait amener la table Action-Gardien et le mouvement communautaire à se renouveler, à mieux s'adapter aux nouvelles réalités du quartier, à sa population de plus en plus hétérogène, à favoriser le débat public en se faisant le plus inclusif, et à défendre ses valeurs sur la place publique.

Je pense que l'OPA oblige la table à entrevoir le développement du quartier et à entrevoir son action différemment que ça s'est fait jusqu'à maintenant. C'est-à-dire que ça nous oblige à s'impliquer davantage sur des questions de qualité de vie alors qu'on parlait plus de conditions de vie, ça nous oblige davantage à se préoccuper d'enjeux de démocratie, et ça nous oblige à nous adapter à une vie de quartier qui est moins homogène qu'elle était. C'est un ancien quartier ouvrier, et même après la fermeture des usines, il y avait quand même une certaine homogénéité socio-économique. Ce n'est plus nécessairement le cas. Alors comment la table s'ajuste à ça, comment la table se fait plus inclusive, de quelle façon la table contribue au débat public en incluant le plus de monde possible ? Puis en même temps, ça oblige la table à défendre ses valeurs. Fac moi je pense que ça peut avoir un impact pour un mouvement communautaire [...]. Moi je pense qu'une expérience comme celle de l'OPA peut venir donner un nouveau souffle, puis peut venir créer de l'adhésion aux valeurs portées par le mouvement communautaire puis les citoyens qui l'ont fait vivre jusqu'à maintenant (Entretien A-01).

À la question des liens entre les comités de l'OPA et Action-Gardien s'ajoute l'importance de soutenir la participation des citoyens dans ces comités afin d'assurer la pérennisation de l'OPA. Selon un représentant d'un groupe membre, la pérennisation de l'OPA repose sur la mobilisation des citoyens (Entretien A-02). Et le rôle des groupes communautaires est de favoriser la participation et soutenir cette mobilisation.

Puisque les questions d'aménagement mises de l'avant par l'OPA débordent largement les champs d'intérêts des organisations, sans mobilisation des citoyens qui souhaitent s'en occuper, l'OPA ne pourra pas durer. Qui va aller poser des questions à l'arrondissement ? Des groupes vont y aller, mais sur des questions spécifiques qui concernent leur organisation. Ils n'auront pas, par exemple, une interrogation globale sur les budgets consacrés par l'arrondissement au milieu pour tel type d'équipements (Entretien A-02).

En somme, nous pouvons affirmer qu'à travers l'OPA, la table s'est quelque peu redéfinie en terme de lieu de rassemblement avec la présence de comités permanents sur lesquels participent des citoyens. Toutefois, ce changement s'est opéré graduellement et des groupes membres de la table encadrent et soutiennent ces comités dans le but également d'assurer une cohésion avec les valeurs et les orientations portées par Action-Gardien.

Une chose est certaine, l'OPA et ses suites constituent certes un espace d'expérimentation qui permet de tisser des liens entre la population et la table Action-Gardien, et d'ouvrir un espace de participation pour les citoyens qui souhaitent s'impliquer dans le quartier autour des questions d'aménagement. L'OPA contribue à rejoindre des citoyens qui n'étaient pas impliqués au sein de groupes communautaires du quartier et à élargir la participation citoyenne dans le quartier. Est-ce que les citoyens y trouveront leur compte ? Est-ce que les groupes membres d'Action-Gardien voudront continuer à soutenir cette expérience et à favoriser une appropriation du quartier par les citoyens ?

### **4.3 Conclusion**

En somme, l'OPA a constitué un exercice de participation directe sur les questions d'aménagement et de développement réalisé de façon autonome par la table Action-Gardien. L'OPA est la réponse offerte par la table Action-Gardien à la fois aux enjeux d'aménagement et de redéveloppement, à la nécessité d'opérer un rapprochement avec les citoyens du quartier, de construire un rapport de force, de

définir une vision de l'avenir de ce quartier, puis de proposer des méthodes de participation directe qui permettent une véritable contribution des citoyens. Dans l'élaboration de l'OPA, les organisateurs ont pris de nombreuses précautions pour s'assurer que cet exercice contribue au maintien des résidants dans le quartier ainsi qu'à promouvoir un développement dans le respect de l'identité du quartier et des valeurs portées par les groupes communautaires. L'OPA est une démarche qui se poursuit dans un horizon à moyen long terme visant à ce que les citoyens, en association avec les groupes communautaires, participent activement à l'amélioration du quartier en mettant de l'avant leurs propres projets et propositions.

Nous avons vu que l'OPA a favorisé l'appropriation du quartier dans ses dimensions matérielle, idéale et politique, au sens de l'exercice d'une citoyenneté active. La qualité du processus et l'application des principes de l'éducation populaire en ont fait un exercice où pouvait se négocier le vivre ensemble et auquel des personnes plus démunies pouvaient être bien outillées et prendre part aux débats. L'OPA a préparé le terrain à la mobilisation pour le redéveloppement des terrains du CN et à la lutte menée contre le projet de déménagement du casino.

Toutefois, la portée de cette démarche menée de façon autonome rencontre une limite importante sur le plan de la concrétisation des propositions issues de l'exercice de l'OPA. Étant donné que la plupart des propositions relèvent des mandats, programmes et budgets de l'arrondissement Sud-Ouest, toute réalisation ou presque repose sur la collaboration de celui-ci. Les comités de l'OPA seront-ils en mesure d'exercer une influence ou un rapport de force suffisant pour obtenir des réalisations ? À terme, l'obtention de réalisations aura un impact sur la mobilisation ou non des citoyens impliqués dans les comités de l'OPA. À travers l'OPA, Action-Gardien expérimente aussi des liens plus directs avec les citoyens, ce qui donne lieu à certaines tensions et soulèvent plusieurs défis.

## CONCLUSION

Nous avons vu dans cette recherche que le processus de métropolisation entraîne une restructuration importante de l'espace politique et socio-économique de la ville. Nous avons pu voir que les formes du développement urbain sont très liées au système économique capitaliste et que dans le sillage de la restructuration néolibérale, les villes doivent assumer des fonctions de plus en plus importantes en matière de développement économique. Et Montréal n'y échappe pas. De plus en plus, les grands projets de développement urbains sont privilégiés comme stratégie métropolitaine pour attirer les capitaux et les sièges sociaux des grandes entreprises. Or, ces grands projets soulèvent des enjeux importants pour les anciens quartiers ouvriers et populaires situés à proximité car ils entraînent ou accélèrent la gentrification de ces milieux de vie. Depuis la fin des années 1990, le quartier Pointe-Saint-Charles connaît des transformations importantes suite à la mise en valeur du canal de Lachine et son ouverture à la navigation de plaisance. La présence de friches industrielles situées à proximité et qui font l'objet de grands projets de développement urbain accentue la pression sur ce quartier.

Action-Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, met de l'avant des pratiques et stratégies afin d'assurer le maintien des résidents dans le quartier, les associer aux débats sur la transformation du quartier, puis proposer une autre vision de développement plus en adéquation avec les besoins et les intérêts de la population de ce quartier pauvre. C'est dans ce contexte qu'elle initie l'OPA, un exercice participatif de priorisation en matière d'aménagement.

Nous nous étions fixés deux principaux objectifs dans le cadre de cette recherche : tout d'abord, (1) mettre en lumière l'appropriation du quartier par les citoyens, dans ses dimensions matérielle, idéale et politique dans le cadre de l'OPA. Ensuite, (2)

observer si l'OPA entraîne une redéfinition des rapports entre Action-Gardien et les citoyens. À travers ce questionnement, nous nous interrogeons sur la capacité des mouvements urbains, en l'occurrence Action-Gardien, à favoriser l'expression et la prise en compte des personnes plus démunies, puis l'appropriation de leur milieu de vie. Pour répondre à ces interrogations, nous avons mené une enquête de type qualitative. Celle-ci reposait à la fois sur des entretiens semi-directifs, l'observation directe et participante, l'analyse de documents produits par Action-Gardien, puis la production d'un court documentaire sur cette expérience.

L'OPA doit être en bonne partie analysée comme une réaction face aux grands projets d'aménagement qui soulèvent des enjeux importants pour le quartier et aux consultations publiques qui ne favorisent pas une réelle contribution des citoyens. Elle doit être aussi vue comme une initiative permettant d'élaborer des propositions d'aménagement par le milieu qui répondent aux aspirations de la communauté, puis qui servent à établir un rapport de force et ultimement, inverser les priorités défendues par les élites politiques et économiques. L'OPA exprime également le souci de se rapprocher des citoyens et de redynamiser l'implication citoyenne dans le quartier.

Notre enquête a démontré que l'OPA a favorisé l'appropriation du quartier dans sa dimension matérielle en permettant aux citoyens d'enrichir leur connaissance du quartier, d'améliorer leur compréhension des enjeux d'aménagement, puis d'émettre des propositions d'aménagement en lien avec des préoccupations exprimées par les résidents. Ces propositions ont couvert un large spectre d'interventions, allant de mesures pour ralentir la circulation à l'identification d'une nouvelle vocation pour un terrain vacant. Tout au long du processus, les citoyens ont travaillé sur des objets concrets et à partir d'une réalité qu'ils connaissent bien : le quartier existant. Que ce soit directement sur le terrain ou à l'aide de grandes cartes bien détaillées, les participants pouvaient entrevoir le résultat de leur action. Cela a sans doute contribué à cette appropriation matérielle du quartier.

L'OPA a également contribué à une appropriation idéale et symbolique du quartier chez ses participants. Elle a permis de dégager une vision souhaitée pour l'avenir du quartier, une signification urbaine qui met l'accent sur la valeur d'usage de l'espace, sa dimension humaine, et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie. La large mobilisation et la lutte menée contre le déménagement du casino ont certainement été favorisées par l'OPA, alors que le projet de casino entrainait en contradiction avec la vision du développement définie au cours de cet exercice. L'OPA a aussi favorisé le développement ou la consolidation du sentiment d'appartenance au quartier. Plusieurs des propositions qui en sont ressorties ont pour objet de marquer le territoire, de signifier son existence aux yeux des visiteurs et constituent donc un indice de fierté (ex : rebaptiser la station de métro du nom du quartier, installer un kiosque « Info-quartier » à la sortie du métro pour informer les gens sur le quartier et les activités des groupes communautaires, etc.).

Notre enquête a aussi démontré que l'OPA a permis d'initier de nombreux citoyens à l'exercice de la citoyenneté active; les participants de l'OPA ont été amenés à exprimer leurs opinions, à écouter celles des autres et à délibérer afin de rechercher le consensus et préconiser des propositions et des projets qui aillent dans le sens de l'intérêt collectif. La qualité du processus et l'application des principes de l'éducation populaire en ont fait un exercice où pouvait se négocier le vivre ensemble et auquel des personnes plus démunies pouvaient être bien outillées et prendre part aux débats.

Une vingtaine de participants de l'OPA poursuivent leur engagement au sein des deux comités de travail qui assurent les suites de l'OPA et s'initient à la démocratie municipale puisque l'arrondissement Sud-Ouest constitue le principal interlocuteur alors que la majorité des propositions relèvent de ses mandats, de ses pouvoirs, de ses programmes et de ses budgets. C'est à cette étape que cette démarche autonome rencontre ses limites et doit développer des rapports avec l'arrondissement Sud-Ouest afin d'obtenir des réalisations. Les comités de l'OPA seront-ils en mesure d'exercer une influence ou un rapport de force suffisant pour

obtenir des réalisations ? Et l'obtention de réalisations aura un impact sur la mobilisation des citoyens dans ce processus.

L'OPA témoigne d'une insatisfaction à l'égard des processus politiques traditionnels et leur capacité à refléter la volonté des citoyens. Action-Gardien a mis en œuvre des façons de faire à travers l'OPA où les citoyens sont partis prenante de la délibération et de la décision. Des fonctionnaires qui ont participé à l'OPA ont pu constater qu'il existait d'autres façons de concevoir l'urbanisme. Action-Gardien participe d'une certaine façon à la démocratisation de l'aménagement et du développement en créant des espaces de participation et d'engagement citoyen qui tentent d'ouvrir l'arrondissement à de nouvelles façons de faire. Cela étant dit, l'arrondissement Sud-Ouest ne transforme pas ses pratiques pour autant. Celui-ci offre des réponses circonstanciées à certaines demandes déposées par les comités de l'OPA et leurs relations se déroulent sous le mode de la coopération conflictuelle. Comme piste de recherche future, il sera intéressant d'étudier l'évolution des rapports entre Action-Gardien et l'arrondissement Sud-Ouest dans le cadre de l'OPA. Pour le moment, les retombées les plus significatives de l'OPA, et en particulier dans sa capacité à favoriser une appropriation politique, peuvent être vues dans les mobilisations citoyennes qui ont eu lieu dans les dossiers du réaménagement des terrains du CN et dans la lutte contre le déménagement du casino à proximité du quartier.

L'OPA et ses suites constituent en quelque sorte un espace d'expérimentation qui contribue à redéfinir les rapports de la table à l'arrondissement Sud-Ouest, de même que les rapports de la table avec les citoyens. En effet, l'OPA et ses suites participent à la redéfinition de la table Action-Gardien en termes de lieu de rassemblement en intégrant en son sein des comités permanents sur lesquels participent des citoyens. Pour la table Action-Gardien, l'OPA permet de tisser des liens avec la population et d'ouvrir un espace de participation aux citoyens du quartier désireux de s'impliquer sur des questions d'aménagement. Cela ne se fait pas sans générer certaines tensions et défis.

D'une part, quelques membres de la table jugent que les comités de l'OPA ne travaillent pas sur des enjeux prioritaires et se préoccupent davantage de qualité de vie que de conditions de vie. D'autre part, d'autres membres jugent que l'OPA amène la table Action-Gardien à se renouveler, à mieux s'adapter aux nouvelles réalités du quartier, à sa population de plus en plus hétérogène, à favoriser le débat public et à défendre ses valeurs sur la place publique. Enfin, comme l'OPA repose sur la participation et la mobilisation des citoyens, et que le rôle des groupes communautaires est de soutenir et favoriser cette implication citoyenne, la pérennisation de l'OPA dépendra aussi de la volonté des groupes membres d'Action-Gardien de soutenir cette expérience. Comme piste de recherche ultérieure, il sera intéressant d'étudier l'évolution des rapports entre Action-Gardien et les citoyens à travers la poursuite de l'expérience de l'OPA.

Enfin, malgré les limites rencontrées par l'OPA, nous sommes d'avis que la table de concertation Action-Gardien a, par cette expérience, favorisé une appropriation du quartier Pointe-Saint-Charles par les citoyens. En ce sens, nous croyons que l'OPA s'inscrit en continuité avec l'histoire communautaire de ce quartier marquée par cette tradition d'auto-organisation et cette volonté d'accroître le contrôle des citoyens sur l'aménagement et le développement de leur quartier, selon une vision qui privilégie le maintien de la population dans les lieux et l'amélioration de leurs conditions de vie.

## APPENDICE A

### LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE ACTION-GARDIEN

#### LISTE DES MEMBRES

Action Concertée en alimentation  
Action-Santé de Pointe Saint-Charles  
Archives populaires de Pointe Saint-Charles  
CAFÉ Paradoxe  
Café la Petite Gaule  
Carrefour d'éducation populaire  
Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles  
Club populaire des consommateurs  
Comité des travailleurSEs sans emploi  
Familles en action  
Formétal  
Garde manger pour tous  
Garderie Les enfants de l'avenir  
La Maison du partage d'Youville  
Madame prend congé  
Maison des jeunes AdoZone  
Point adult centre for education (PACE)  
Projet Animation-Alexandra  
Projet Suivi Communautaire  
Regroupement information logement (RIL)  
Saint Columba House  
Services Bénévoles du 3ème âge  
Services juridiques communautaires de PSC et PB  
Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles  
Welfare rights committee  
YMCA PSC

#### LISTE DES MEMBRES OBSERVATEURS

Éco-quartier de Pointe Saint-Charles  
Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RÉSO)

## APPENDICE B

### GUIDE D'ENTRETIEN

#### IDENTIFICATION

- 1- Quel organisme représentez-vous à la table Action-Gardien ?
- 2- Depuis combien de temps travaillez-vous dans cet organisme ? Depuis combien de temps siégez-vous à la table au nom de cet organisme ? Vivez-vous dans le quartier ?

#### QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LA TABLE ACTION-GARDIEN

- 3- Comment la table Action-Gardien est-elle née ?
- 4- Que représente le quartier Pointe-Saint-Charles pour vous ?
- 5- Dans quelle mesure l'histoire du mouvement communautaire influence les pratiques de la table Action-Gardien aujourd'hui ?
- 6- Quel est le rôle de la table dans le quartier Pointe-Saint-Charles ?
- 7- Depuis sa création, la table s'est-elle transformée en cours de route ? A-t-elle évolué ou pris différents virages ?
- 8- Quelles sont les principales orientations de la table ?
- 9- Dans plusieurs documents produits par la table, il est question d' « approche citoyenne » et de « projet de réappropriation du quartier ». Qu'entendez-vous par cela ?

- 10- Comment concevez-vous l'appropriation d'un quartier par ses habitants ? Qu'est-ce que cela implique ?
- 11- Que fait la table pour concrétiser cette « approche citoyenne », ce « projet de réappropriation du quartier » ?
- 12- Comment voyez-vous les relations entre la table et les citoyens qui habitent le quartier ?
- 13- Quels sont les types de rapport que la table entretient avec l'arrondissement Sud-Ouest et la Ville de Montréal ?
- 14- La table est-elle porteuse d'un projet ou d'une vision globale pour le quartier ?
- 15- De façon générale, quels sont les principales stratégies et moyens d'action utilisés par la table pour poursuivre ses orientations et réaliser ses objectifs ?
- 16- Action-Gardien est une table composée uniquement de groupes communautaires. Cela constitue-t-il un atout ou une contrainte lorsque vous comparez sa situation à celle de tables multisectorielles ?
- 17- Quelles sont les principales ressources dont la table dispose pour poursuivre ses objectifs et ses grandes orientations ?

#### L'OPÉRATION POPULAIRE D'AMÉNAGEMENT (OPA)

- 18- Pourquoi la table a-t-elle organisé l'OPA ?
- 19- Comment justifiez-vous la réalisation de l'OPA alors que des consultations publiques ont été menées par l'arrondissement Sud-Ouest dans le cadre de la révision de son plan d'urbanisme ?

- 20- Quels étaient les objectifs poursuivis à travers l'OPA ? Et maintenant, à travers les suites de l'OPA ? Ont-ils été atteints ?
- 21- Quelle a été et quelle est aujourd'hui la place et le rôle accordés aux citoyens dans le cadre de l'OPA ? Quel était le rôle des groupes communautaires comparativement à celui des citoyens ?
- 22- Quelle importance accordez-vous à cet exercice populaire d'aménagement et aux suites qui lui sont données ?
- 23- Percevez-vous des retombées suite à la tenue de l'OPA ? Comment voyez-vous les retombées de l'OPA pour la table et les organismes du quartier ? Pour les citoyens du quartier ? Par rapport aux élus ?

## **APPENDICE C**

### **DOCUMENTAIRE IMAGINEZ POINTE-SAINT-CHARLES**

## BIBLIOGRAPHIE

- Action-Gardien, Table de concertation de Pointe Saint-Charles. 2005. *Opération populaire d'aménagement : les Actes. Une invitation à Imaginer le quartier*. 46p.
- , 2006. Bilan OPA. Document interne
- , 2004. L'Opération populaire d'aménagement s'en vient ! Document préparatoire à l'OPA.
- et Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. 2003a. La Pointe en chiffres. 63p.
- , 2003b. *Pour un plan de développement communautaire du quartier de Pointe Saint Charles*. 11 p.
- , 2003c. *J'y suis, j'y reste et je propose d'autres choix pour la Pointe* (Mémoire déposé dans le cadre des consultations pour la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal). 20 p.
- , 1999. *Plan de développement communautaire du quartier de Pointe Saint Charles pour les années 2000*. 59 p.
- Arrondissement Sud-Ouest. 2005. *Forum sur l'habitation dans le Sud-Ouest. Document synthèse*. Bibliothèque nationale du Québec, 30 p. Source Internet consulté le 5 avril 2007 : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=81,1724978&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=81,1724978&_dad=portal&_schema=PORTAL)
- Ascher, François. 2003. « Métropolisation ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. De Jacques Lévy et Michel Lussault, p. 612. Paris: Belin.
- Bacqué, Marie-Hélène, Rey, Henri et Yves Sintomer. 2005. « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ». In *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, sous la dir. de Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer, p. 9-46. Paris: La Découverte.

- , 2005. « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? *Empowerment zones* aux Etats-Unis et politique de la ville en France ». In *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, sous la dir. de Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer, p. 81- 99. Paris: La Découverte.
- et Yves Sintomer. 1999. « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social ». In *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, sous la dir. de C. Neveu, p. 115-148. Paris: L'Harmattan.
- Bassand, Michel. 1997. *Métropolisation et inégalités sociales*. Coll. « Science, technique, société ». Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 245 p.
- Bédard, Mario. 2004. *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie*. Coll. « Notes et document de cours » no. 1. Montréal: Université du Québec à Montréal, Département de géographie, 123 p.
- Bélanger, Paul R. et Benoît Lévesque. 1992. «Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat (1963-1992)». In *Le Québec en jeu*, sous la dir. de Gerard Daigle et Guy Rocher, p. 713-747. Montréal: Presse de l'Université de Montréal.
- Bellavance, Yves, 2003. « Les organismes communautaires dans la nouvelle ville : un rôle ou un contrôle ? » Les arrondissements dans les grandes villes du Québec. Séminaire gestion locale et démocratie participative. 3 p.
- Blanc, Maurice. 1999. « Participation des habitants et politique de la ville ». In *La démocratie locale : représentation, participation et espace public*, sous la dir. de Loïc Blondiaux et al., p. 177-196. Paris: Presses universitaires de France.
- Bourgault-Côté, Guillaume. 2005. « Un Las Vegas pour Montréal ». *Le Devoir*, 23 juin, p. A1.
- Brenner, Neil et Nik Theodore (éd.). 2002. « Cities and the Geographies of « Actually Existing Neoliberalism ». In *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe* (numéro special de la revue *Antipode*, vol. 34, no. 3), p. 2-32. Cornwall: Blackwell Publishing.
- Castells, Manuel. 1997. *Le pouvoir de l'identité*. Paris: Fayard, 538 p.

- , 1983. *The City and the Grassroots : A Cross-cultural Theory of Urban Social Movements*. Berkeley: University of California Press, 441 p.
- , 1976. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : F. Maspero, 131 p.
- Collectif CourtePointe. 2006. *Pointe Saint-Charles : un quartier, des femmes, une histoire communautaire*. Montréal: Éditions du Remue-ménage, 286 p.
- Charbonneau, Johanne. 1998. « Lien social et communauté locale : quelques questions préalables ». *Lien social et Politiques – RIAC*, vol. 39, printemps, p. 115-126.
- Desloges, Yvon et Alain Gelley. 2002. *Le canal de Lachine : du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain : 1860-1950*. Syllery (Qc) : Septentrion; Ottawa : Parcs Canada, 214 p.
- Di Méo, Guy et Pascal Buléon. 2005. « La double réalité (matérielle et idéale) de l'espace social ». In *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*, p. 107-133. Paris: Armand Colin.
- , 2002. « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société ». *Géocarrefour*, vol. 77, no. 2, p. 175- 184.
- , 1999. « Géographies tranquilles du quotidien : Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales ». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, no. 118, p. 75-93.
- , 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris: F. Nathan. 320 p.
- , 1994. « Épistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain ». *Annales de géographie*, no. 577, p. 255-275.
- , 1990-1991. « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe ». *L'Espace géographique*, no. 4, p.359-373.
- Direction de la santé publique, Régie régionale de Montréal-Centre, Ville de Montréal et Centraide du Grand Montréal. 2000. « Table de concertation Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles ». Coll. Développement des communautés locales, Portraits de concertation de quartier à Montréal. 6 p.

- Fainstein, Susan S. et Clifford Hirst. 1995. « Urban social movements ». In *Theories of urban politics*, sous la dir. de David Judge, Gerry Stoker and Harold Wolman, p. 181-204. Londres: Sage Publications.
- , et Norman I. Fainstein. 1985. « Economic Restructuring and the Rise of Urban Social Movements ». *Urban Affairs Quarterly*, vol. 21, no. 2 (décembre), p. 187-206.
- Favreau, Louis. 1989. *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours : continuités et ruptures*. Montréal: Le Centre de formation populaire et les Éditions du fleuve, 307 p.
- Fontan, Jean-Marc, Klein, Juan-Luis et Diane-Gabrielle-Tremblay. 2005. *Innovation socio-territoriale et reconversion économique : Le cas de Montréal*. Paris: L'Harmattan, 169 p.
- , Hamel, Pierre, Morin, Richard et Éric Shragge. 2003. « Repenser le développement local dans un nouveau contexte métropolitain ». *Possibles*, (hiver-printemps), p. 115-126.
- Fournier, Jean-Marc, Zeghiche, Anissa et Andrés Echeverría. 2005. « L'appropriation socialement différencié de l'espace urbain de Maracaibo (Venezuela) ». *Norois*, no. 195, p. 7-15.
- Fung, Archon, et Érik Olin Wright. 2005. « Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative ». Dans *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, sous la dir. de Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer, p. 49- 80. Paris: La Découverte.
- Germain, Annick, Morin, Richard et Gilles Sénécal. 2004. « L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ? ». *Lien social et Politiques – RIAC*, no. 52, p. 129-138.
- Godbout, Jacques. 1983. *La participation contre la démocratie*. Montréal: Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 190 p.
- Gumuchian, Hervé et Claude Marois (avec la collaboration de Véronique Fèvre). 2000. *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal; Paris : Anthropos, 425p.

- Hamel, Pierre. 2006. « Participation, consultation et enjeux urbains. Le cadre du débat public à Montréal et son évolution ». In *Le débat public en apprentissage. Aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, sous la dir. de L. Simard et al., p. 229-240. Paris : L'Harmattan.
- . 2004. « Les villes contemporaines et le renouvellement de la démocratie locale ». In *Démocraties métropolitaines*, sous la dir. de Bernard Jouve et Philip Booth, p. 45-67. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- . 2001. « Enjeux métropolitains: les nouveaux défis ». *Revue internationale d'études canadiennes*, 24, p.105-127.
- , Lustiger-Thaler, Henri et Margit Mayer (dir. publ.). 2000. « Urban Social Movements – Local Thematics, Global Spaces ». In *Urban Movements in a Globalising World*, p. 1-22. Londres: Routledge.
- . 1999. « La consultation publique et les limites de la participation des citoyens aux affaires urbaines ». *Recherches sociographiques*, vol. 40, no 3, p. 435-466.
- . 1995. « Mouvements urbains et modernité : l'exemple montréalais ». *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, no 2, p. 279-305.
- . 1991. *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains montréalais*. Coll. « Politique et économie. Tendances actuelles ». Montréal: Les presses de l'Université de Montréal, 239 p.
- . 1986. *Les mouvements urbains à Montréal dans la conjoncture des années 1980 : perspectives théoriques et défis politiques*. Montréal: Université du Québec à Montréal, 21 p.
- Hancock, Claire. 2003. « Gentrification ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. De Jacques Lévy et Michel Lussault, p. 396. Paris: Belin.
- Hansotte, Majo. 2002. *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective*. Bruxelles: Éditions de Boeck Université. 229p.
- Harvey, David. 1989. *The Urban Experience*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 293 p.

- Hasson, Shlomo et David Ley. 1994. *Neighborhood Organizations and the Welfare State*. Toronto: University of Toronto Press, 387 p.
- Jessop, Bob. 2002. « Liberalism, Neoliberalism, and Urban Governance: A State-Theoretical Perspective ». In *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe* (numéro special de la revue *Antipode*, vol. 34, no. 3, sous la dir. de Neil Brenner et Nik Theodore, p. 105-125. Cornwall: Blackwell Publishing.
- . 2000. « Globalisation, Cities and the Global Economy ». In *Urban Movements in a Globalising World*, sous la dir. de Pierre Hamel, Henri Lustiger-Thaler et Margit Mayer, p. 81-100. Londres: Routledge.
- , et Ngai-Ling Sum. 2000. « An Entrepreneurial City in Action : Hong Kong's Emerging Strategies in and for (Inter)Urban Competition ». *Urban Studies*, vol. 37, no. 12, p. 2287-2313.
- Jouve, Bernard. 2004. « Démocraties métropolitaines : de la grande transformation à la grande illusion ? ». In *Démocratie métropolitaines*, sous la dir. de Bernard Jouve et Philip Booth, p. 293-335. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- . 2003. *La gouvernance urbaine en questions*. Paris: Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS, 124 p.
- Khôler, Bettina et Markus Wissen. 2003. « Glocalizing Protest : Urban Conflicts and Global Social Movements ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.27, no.4, p.942-951.
- Klein, Juan-Luis, Fontan, Jean-Marc, Tremblay, Diane-Gabrielle et Carole Tardif. 1998. « Les quartiers péricentraux : le milieu communautaire dans la reconversion économique ». In *Montréal 2001 : visages et défis d'une métropole*, sous la dir. de Claude Manzagol et Christopher R. Bryant, p.241-254. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Kruzynski, Anna. 2004. *Du silence à l'affirmation, Women Making History in Pointe St. Charles*. Thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, 446 p.
- La Voix Populaire. 2003. « Plan d'urbanisme : des mesures de consultation sont ajoutées », 20 avril, p.2.

- Lamoureux, Henri, Jocelyne Lavoie et Robert Mayer. 1996. *La pratique de l'action communautaire*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 426 p.
- Lefebvre, Henri. 2000. *Espace et politique : Le droit à la ville II*. Paris: Anthropos. 174 p.
- , 1968. *Le droit à la ville*. Paris: Anthropos. 281 p.
- Lefebvre, Sylvain. 2004. « Vitrine prestigieuse ». *La Presse*, 7 mai, p. A7.
- Lévy, Jacques et Michel Lussault (dir. publ.). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 1034 p.
- Lévy, Jacques. 1994. *L'espace légitime : Sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 441 p.
- Lussault, Michel et Serge Thibault. 2003. « Aménagement (Géographie et) ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. De Jacques Lévy et Michel Lussault, p. 61. Paris: Belin.
- Lustiger-Thaler, Henri et Éric Shragge. 1998. « The New Urban Left : Parties Without Actors ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 22, no. 2, p. 233-244
- Manzagol, Claude et Christopher R. Bryant (sous la dir.). 1998. *Montréal 2001 : Visages et défis d'une métropole*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. 356 p.
- Martin, Deborah G. 2003. « "Place-Framing" as Place-Making: Constituting a Neighborhood for Organizing and Activism ». *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 93, no. 3, p. 730-750.
- Mayer, Margit. 2006. « Manuel Castells' *The City and the Grassroots* ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 30, no. 1, p. 202-206
- , 2003. « The Onward Sweep of Social Capital: Causes and Consequences for Understanding Cities, Communities and Urban Movement ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, no. 1, p. 110-132.

- , 2000. « Urban Social Movements in an Era of Globalisation ». In *Urban Movements in a Globalising World*, sous la dir. de Pierre Hamel, Henri Lustiger-Thaler et Margit Mayer, p. 141-157. Londres: Routledge.
- McGraw, Donald. 1978. Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973). Montréal: Éditions coopératives Albert St-Martin, 184 p.
- Mercier, Guy. 2001. « Démocratie, géographie et aménagement du territoire : Le cas du quartier Saint-Roch à Québec ». In *Géographie et société: vers une géographie citoyenne*, sous la dir. de Suzanne Laurin, Juan-Luis Klein et Carole Tardif, p. 237-255. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Morin, Richard. 2003. « Des pays dans la ville? Quartiers et arrondissements à Montréal ». In *Réinventer pays et paysages*, sous la dir. de Lucie K. Morisset, Patrick Dieudonné et Jean-François Simon, p. 23-38. Brest: Centre de recherche bretonne et celtique, UMR 6038 du CNRS, Institut de géoarchitecture, Université de Bretagne occidentale.
- , et Anne Latendresse. 2001. « De l'information au partenariat dans les quartiers et arrondissements de Montréal: une contribution à la démocratie participative ? ». *Géocarrefour*, vol. 76, no. 3, p.181-190.
- , Latendresse, Anne et Claude Piché. 2000. *Les organismes de concertation locale et le cadre de vie à Montréal*, Coll. « Études, matériaux et documents 13 ». Montréal: Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines et touristiques.
- , 1998. « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective ». *Lien social et Politiques*, no. 39 (printemps), p.103-144.
- , 1987. *Réanimation urbaine et pouvoir local : les stratégies des municipalités de Montréal, Sherbrooke et Grenoble en quartiers anciens*. Sainte Foy: Presses de l'Université du Québec, 173 p.
- Neveu, Catherine. 1999. « Quels espaces publics pour « les habitants » ? Réflexion autour de l'expérience de comités de quartier à Roubaix ». In *La démocratie locale : représentation, participation et espace public*, sous la dir. de Loïc Blondiaux et al., p.347-365. Paris : Presses universitaires de France.
- Pickvance, Chris. 1989. « Social Movement in the City or Urban Movements ». In *État, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, sous la dir. de Brown, K. et al., p.72-86. Paris: L'Harmattan.

- , 1985. « The rise and fall of urban movements and the role of comparative analysis ». *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 3, p.31-53.
- Peck, Jamie et Adam Tickell. 2002. « Neoliberalizing Space ». In *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe* (numéro spécial de la revue *Antipode*, vol. 34, no. 3), sous la dir. de Neil Brenner et Nik Theodore, p. 33-57. Cornwall: Blackwell Publishing.
- Purcell, Mark. 2003. « Citizenship and the Right to the Global City : Reimagining the Capitalist World Order ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, no. 3, p. 564-590.
- , 1997. « Ruling Los Angeles: Neighborhood Movements, Urban Regimes, and the Production of Space in Southern California ». *Urban Geography*, vol. 18, no. 8, p. 684-704.
- Regroupement information logement (RIL), Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles et Programme économique de Pointe Saint-Charles (PEP) du Regroupement des organismes communautaires Action-Gardien. 1986. *Des choix pour la Pointe : un quartier à améliorer, une population à respecter*. 81 p.
- Ripoll, Fabrice. 2005. « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation? Une vue des mouvements sociaux contemporains ». *Norois*, no. 195, p. 29-42.
- et Vincent Veschambre. 2005. « Introduction : l'appropriation de l'espace comme problématique ». *Norois*, no. 195, p. 7-15.
- Sassen, Saskia. 2000. « The Global City: Strategic Site/New Frontier ». In *Democracy, Citizenship and the Global City*, sous la dir. de Engin F. Isin, p. 49-61. Londres et New York: Routledge.
- Séguin, Anne-Marie. 1986. « Le quartier St-Jean-Baptiste comme lieu de changement spatial et social ». Coll. « Notes et documents de recherché, vol. 26 », p. 93-113. Québec: Université Laval, Département de géographie.
- Sévigny, Marcel. 2001. *Trente ans de politique municipale: plaidoyer pour une citoyenneté active*. Montréal: Éditions Écosociété, 283 p.
- Sénécal, Gilles et Gildas Michel. 2002. « Le réaménagement de la zone du canal de Lachine à Montréal : un grand projet sous tension ». In *Grands projets urbains et requalification*, sous la dir. de Gilles Sénécal, Jacques Malézieux, Claude

- Manzagol et Mario Bédard, Coll. « Géographie contemporaine », p.157-170. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Sénécal, Paul, Tremblay, Carole et Dominique Teufel. 1991. *Gentrification ou étalement urbain ? Le cas du centre de Montréal et de sa périphérie*. Montréal: Société d'habitation du Québec, 96 p.
- Shragge, Eric. 1999. « Looking Backwards to Go Forward : the Quebec Community Movement 30 Years Later ». *Intervention*, no. 110, p. 53-60.
- Simard, Martin. 2000a. « Communautés locales et espace-monde. Les processus identitaires de la postmodernité ». *Géographie et cultures*, no. 36, p. 1-18.
- , 2000b. « Développement local et identité communautaire : l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, no. 122, p. 167-188.
- Smith, Neil. 2002. « New Globalism, New Urbanism: Gentrification as Global Urban Strategy ». In *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe* (numéro special de la revue *Antipode*, vol. 34, no. 3), sous la dir. de Neil Brenner et Nik Theodore, p. 80-103. Cornwall: Blackwell Publishing.
- Société du Havre de Montréal. 2006a. *Le havre de Montréal : rapport final et recommandations*. 53 p. Source Internet consultée le 15 avril 2007 : <http://www.havremontreal.qc.ca/fr/index.htm>
- , 2006b. *Réaménagement de l'autoroute Bonaventure à l'entrée du centre-ville: de la rue St-Jacques à la rue Brennan*. 30 p. Source Internet consultée le 15 avril 2007 : <http://www.havremontreal.qc.ca/fr/index.htm>
- , 2004a. *Le havre de Montréal: vision 2025*. Montréal: Société du Havre de Montréal, 30 p.
- , 2004b. *Le havre de Montréal: l'état des lieux*. Montréal: Société du Havre de Montréal, 189 p.
- Stahre, Ulf. 2004. « City in Change: Globalization, Local Politics and Urban Movements in Contemporary Stockholm ». *International Journal Of Urban and Regional Research*, vol. 28, no. 1 (mars), p. 68-85.

- Staszak, Jean-François. 2003. « Observation ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. De Jacques Lévy et Michel Lussault, p. 677. Paris: Belin.
- Swyngedouw, Erik, Moulaert, Frank et Arantxa Rodriguez. 2002. « Neoliberal Urbanization in Europe: Large-Scale Urban Development Projects and the New Urban Policy ». In *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe* (numéro special de la revue *Antipode*, vol. 34, no. 3), sous la dir. de Neil Brenner et Nik Theodore, p. 195-229. Cornwall: Blackwell Publishing.
- Swyngedouw, Erik. 1997. « Neither Global Nor Local : "Glocalization" and the Politics of Scale », In *Spaces of Globalization: Reasserting the Power of the Local*, sous la dir. de Kevin R. Cox, p. 137-166. New York: Guilford.
- Vachon, Bernard. 1993. *Développement local - théorie et pratique : réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville : G. Morin. 331 p.
- Veschambre, Vincent. 2005. « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest ». *Norois*, no. 195, p. 79-92.
- . 2005. « La notion d'appropriation dans Segaud (M.), Brun, Driant (J.-C.), 2002 – *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, A. Colin, 480 p. et dans Lévy (J.), Lussault (M.) (dir.), 2003 – *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, 1034 p. ». *Norois*, no. 195, p. 115-116.
- Ville de Montréal. 2005. *Réussir@Montréal. Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal*. 118 p. Source Internet consulté le 5 avril 2007 :  
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=65,3932094&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=65,3932094&_dad=portal&_schema=PORTAL)
- . 2005. *Cahier d'information complémentaire (chap. 2) : Les principaux aspects de la stratégie de développement économique*. 9 p. Source Internet consulté le 5 mai 2007 :  
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=43,80203&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=43,80203&_dad=portal&_schema=PORTAL)